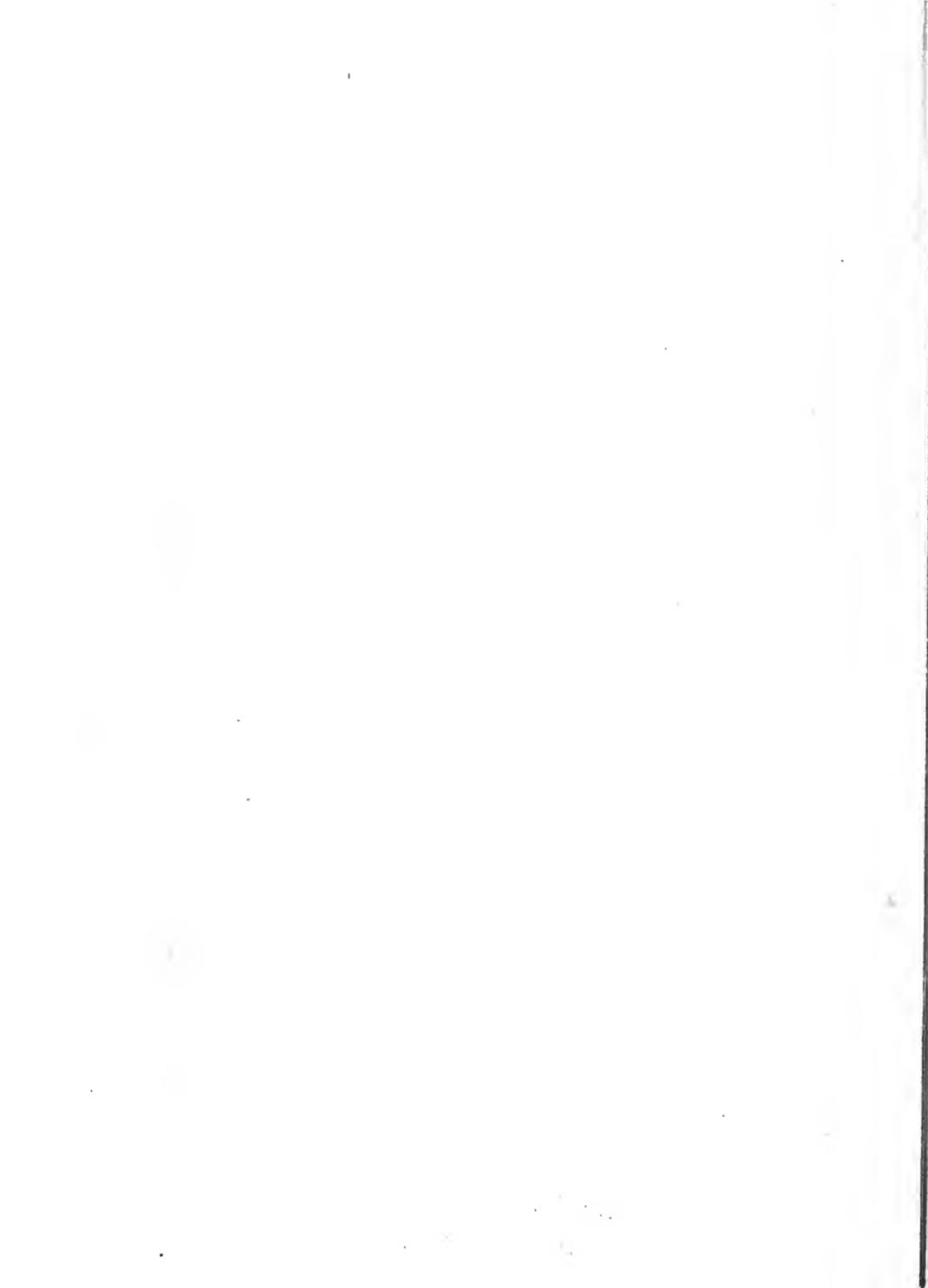


U d'of OTTAWA



39003003936266



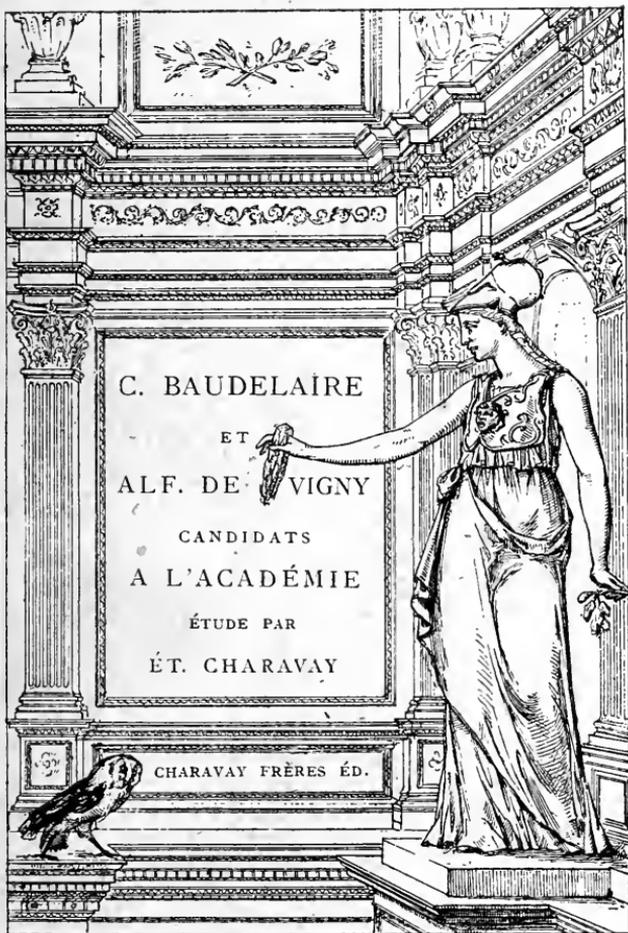




Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

<http://www.archive.org/details/adevignyetcharle00char>





C. BAUDELAIRE

ET

ALF. DE VIGNY

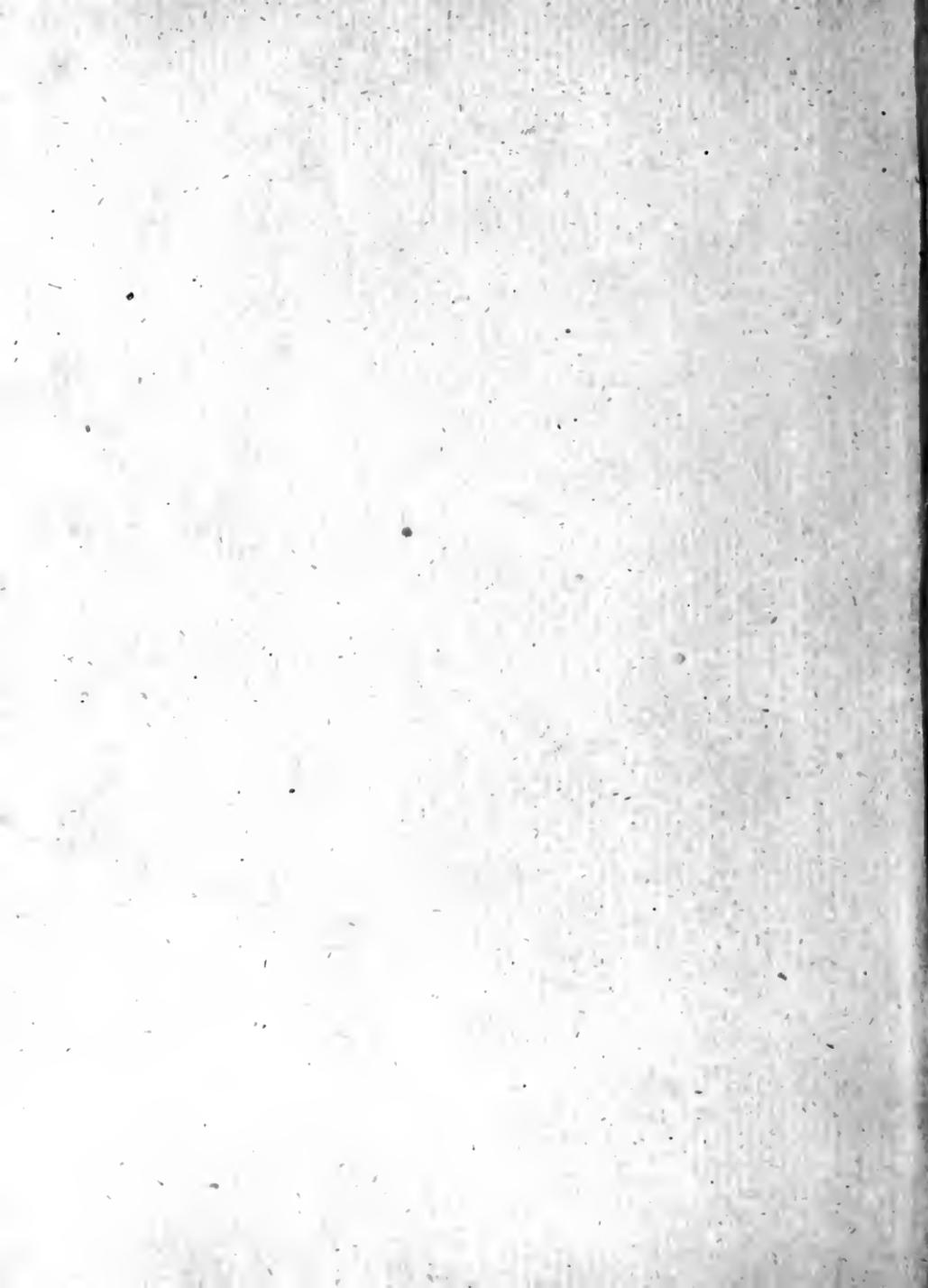
CANDIDATS

A L'ACADÉMIE

ÉTUDE PAR

ÉT. CHARAVAY

CHARAVAY FRÈRES ÉD.





DEUX

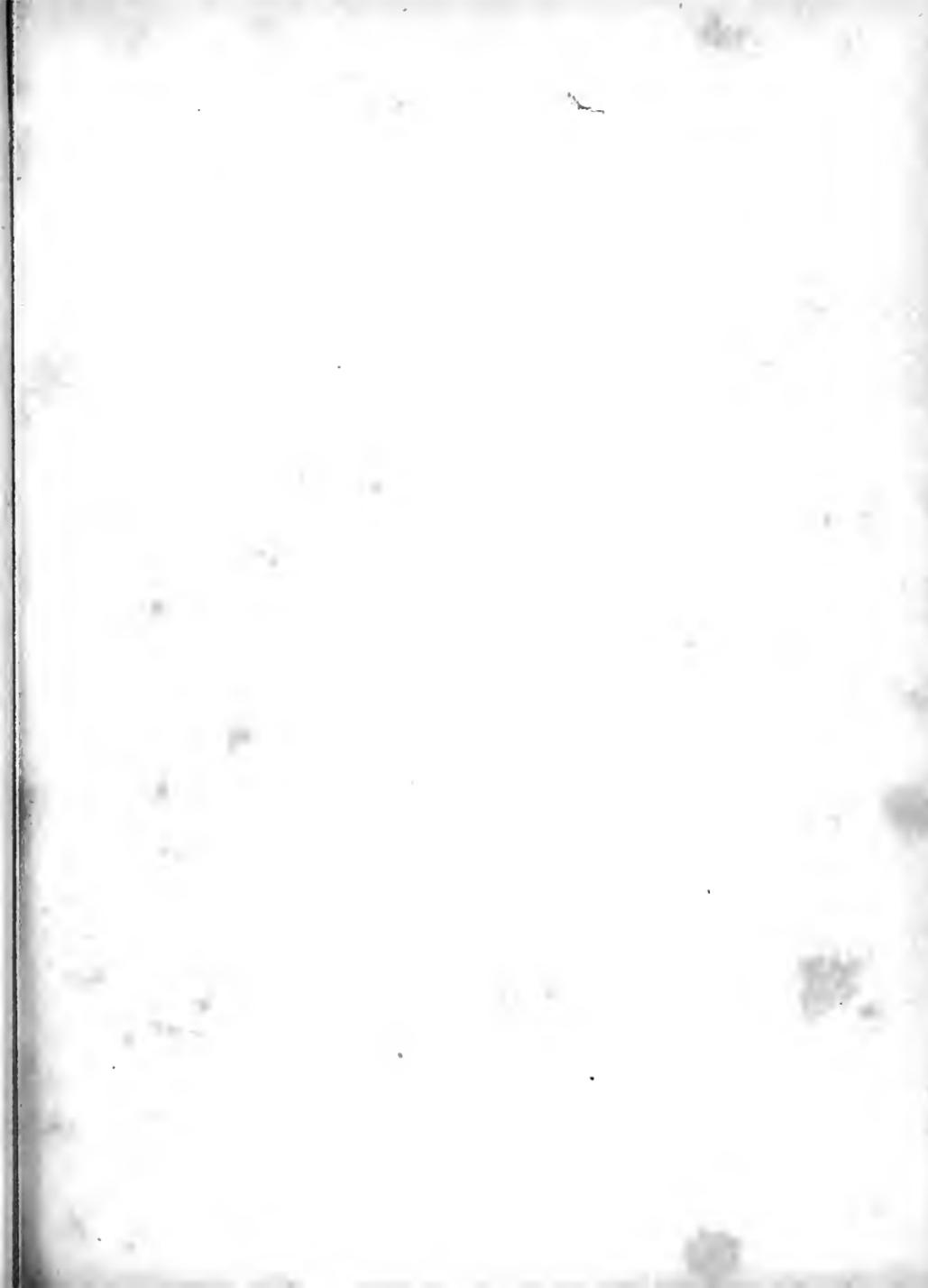
CANDIDATURES

A

L'ACADÉMIE FRANÇAISE









CHARLES BAUDELAIRE

en 1861.

A. DE VIGNY
ET
CHARLES BAUDELAIRE

CANDIDATS A
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

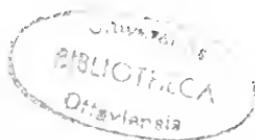
ÉTUDE PAR
ÉTIENNE CHARAVAY



PARIS. CHARAVAY FRÈRES ÉDITEURS

51 RUE DE SEINE 51

1879



PQ
2474
12504
1879
4.2



A MON AMI

ALFRED BOVET







A ALFRED BOVET



Mon cher Ami,

Ce livre est constitué d'après des documents conservés dans votre cabinet. Permettez-moi de le dire, d'abord parce que c'est faire acte de justice, ensuite parce qu'en histoire, vous le savez, il faut citer ses sources. Je vous rends donc grâces d'avoir mis à ma disposition les correspondances du baron Guiraud et de Charles Baudelaire avec Alfred de Vigny, et les curieux vous sauront gré de votre libéralité.

L'étude qui a pour base vos documents est divisée en deux parties. Dans la première j'ai raconté, d'après les lettres du baron Guiraud, les vicissitudes diverses

de la candidature d'Alfred de Vigny à l'Académie française, de son élection et de sa réception, restée fameuse. Dans la seconde j'ai exposé les phases bizarres de la candidature de Charles Baudelaire aux fauteuils de Scribe et du Père Lacordaire. La correspondance du candidat avec Alfred de Vigny m'a cette fois servi de guide. Dans les deux parties, c'est l'Académie qui est en cause, et les documents publiés nous initient aux mystères des élections. Ce sont là, dira-t-on, les infiniment petits de l'histoire littéraire. Assurément, mais ces petits côtés ne doivent pas être négligés. Il n'y a de vrai en histoire que l'anecdote, a dit Mérimée. Notre siècle est celui de l'indiscrétion. On veut savoir par le menu ce qu'ont fait les personnages célèbres; on les dévoile sans vergogne. Tant pis pour ceux qui ne gagnent pas à être connus! Parfois on crie au scandale. Que voulez-vous? Quand un homme, par ses actes ou par ses écrits, devient célèbre, il appartient à l'histoire et doit s'attendre à être étudié intimement de son vivant ou après sa mort. Quand on a les avantages de la célébrité, il faut en subir les inconvénients.

Cette passion d'investigation à outrance a eu, au moins, pour résultat d'attirer l'attention des érudits et des historiens sur beaucoup d'objets ou de faits dédaignés jusqu'alors. Avec les bibelots on a reconstitué

l'histoire intime de nos pères ; avec les autographes on a redressé les erreurs si nombreuses des biographes et des historiens. Vous, mon cher ami, qui êtes un curieux, un délicat, vous savez combien la lecture de certaines correspondances en apprend davantage sur le caractère et sur la vie d'un personnage que toutes les biographies du monde. Un chercheur tel que vous devient le confident des hommes célèbres. Que de côtés intimes vous ont été révélés, et comme on comprend mieux les ouvrages d'un écrivain à mesure qu'on connaît mieux sa vie !

Mais c'est peine perdue que d'insister sur une idée qui vous est si familière. Revenons, si vous le voulez bien, aux documents que vous m'avez communiqués. J'ai besoin de vous dire combien ces épisodes littéraires des dernières luttes romantiques m'ont intéressé, combien j'ai pris plaisir à retracer quelques traits de la sympathique figure du baron Guiraud, si inconnue de notre génération. J'ai suivi volontiers dans ses excursions académiques, l'auteur d'Éloa ; j'ai écouté les sages conseils et les témoignages d'amitié que le vieux et encore ardent poète gascon prodiguait au noble candidat. J'ai vécu, en quelque sorte, dans ce monde littéraire, si vieilli, si oublié. Puis, brusquement, les lettres de Baudelaire m'ont rejeté dans les luttes

modernes. Quel singulier homme que ce Baudelaire! mais, quel esprit rare et pénétrant! quelle intelligence aiguïlée! L'aventure de sa candidature à l'Académie méritait d'être contée comme un des traits de caractère les plus bizarres de cet écrivain. J'ai recueilli, de la bouche même de ceux qui l'ont connu, quelques anecdotes qui feront suffisamment sentir cette recherche de l'horrible, cette affectation malsaine d'étrangeté qui ont tant nui à la mémoire de Baudelaire. Vous répudiez, comme moi, ces tristes défauts, mais vous avez l'esprit trop élevé pour ne pas reconnaître le singulier talent du poète, et les Fleurs du Mal figurent dans votre bibliothèque de poètes contemporains au-dessous des œuvres de Lamartine, de Victor Hugo, de Sainte-Beuve, de Musset et d'Auguste Barbier.

C'en est assez, mon cher ami. Si vous prenez quelque ragoût, comme disait Baudelaire, à la lecture de ce petit ouvrage, ma peine n'aura pas été perdue. Vous apprécierez, j'espère, les vignettes qui illustrent le volume et les essais d'innovation réalisés par Fernand Calmettes, qui nous est cher à tous deux; il vous montre en tête de cette lettre un des coins de l'île morose où les anciens hôtels du quai d'Anjou dressent leurs façades noircies; c'est là que Baudelaire vint réfugier sa mélancolie. Vous sentez tout ce qu'il

y eut d'harmonie entre la vague langueur de ce lieu solitaire et le cœur désolé du poète. Par sa morne lenteur, la Seine inspire une tristesse profonde comme ses eaux; qui dira quelles lugubres rêveries elle suscita au poète, de quelle morbidesse elle remplit son âme malade, quelle puissance attractive elle exerça sur ses sens éternés? C'est que Baudelaire avait un don d'observation très-vive, et son génie impressionnable ne se complaisait que dans les visions douloureuses. Tout autre était Vigny; constamment enveloppé d'un rayonnement idéal, il n'entrevit jamais qu'un monde illuminé, ennobli par une contemplation supérieure. Cette puissance d'idéalisme lui rendit moins pénible la médiocrité de sa demeure. Son instinct de gentilhomme l'avait conduit près les Champs-Élysées et le faubourg Saint-Honoré, dans le quartier du sport et des élégances, mais la modicité de son avoir lui imposa une maison fumeuse, entre le bruit des industries, l'odeur du restaurant et la poussière du charbonnier. Il n'en aima pas moins sa vieille maison de la rue des Écuries-d'Artois; et dans cette retraite, dont vous pourrez juger la triste apparence par le dessin qui termine cette lettre, rien n'altéra la belle sérénité du poète.

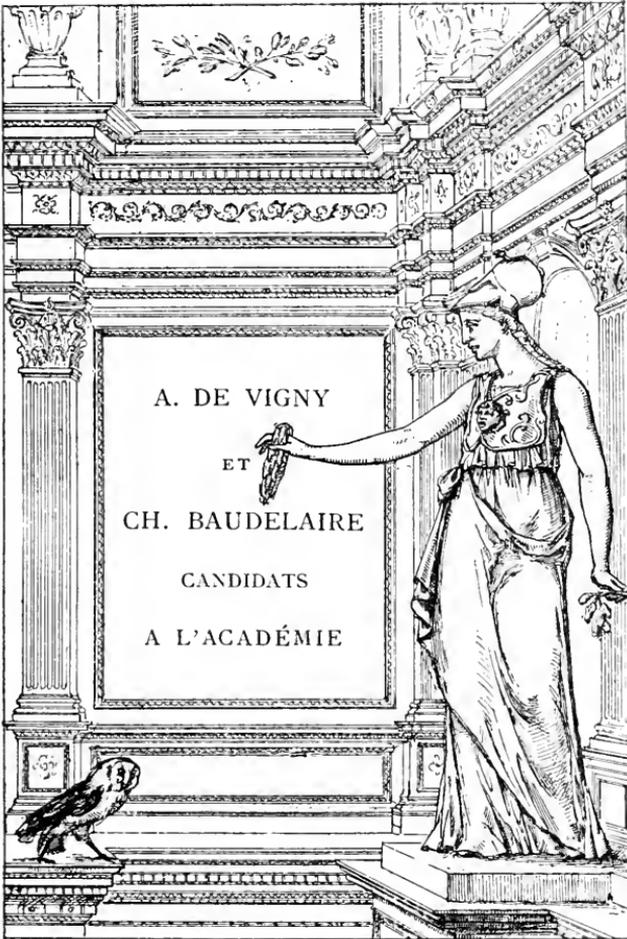
J'ai mis à profit aussi, et non pour la première fois, l'expérience et le savoir littéraires de mon plus vieil

ami, Anatole France. Qu'il reçoive ici, lui aussi, mes sincères remerciements. Enfin, je dois à l'amitié et à l'obligeance de M. Maurice Tourneux le portrait de Baudelaire que j'ai fait reproduire en héliogravure.

Et maintenant que j'ai rendu grâces à qui de droit, excusez-moi, mon cher ami, d'avoir abusé ainsi de votre attention. Retournez, sans plus tarder, à vos maîtres bien-aimés, Tœppfer et Dickens, tandis que je vais me plonger de nouveau dans les chroniques et dans les documents du quinzième siècle.

ÉTIENNE CHARAVAY.





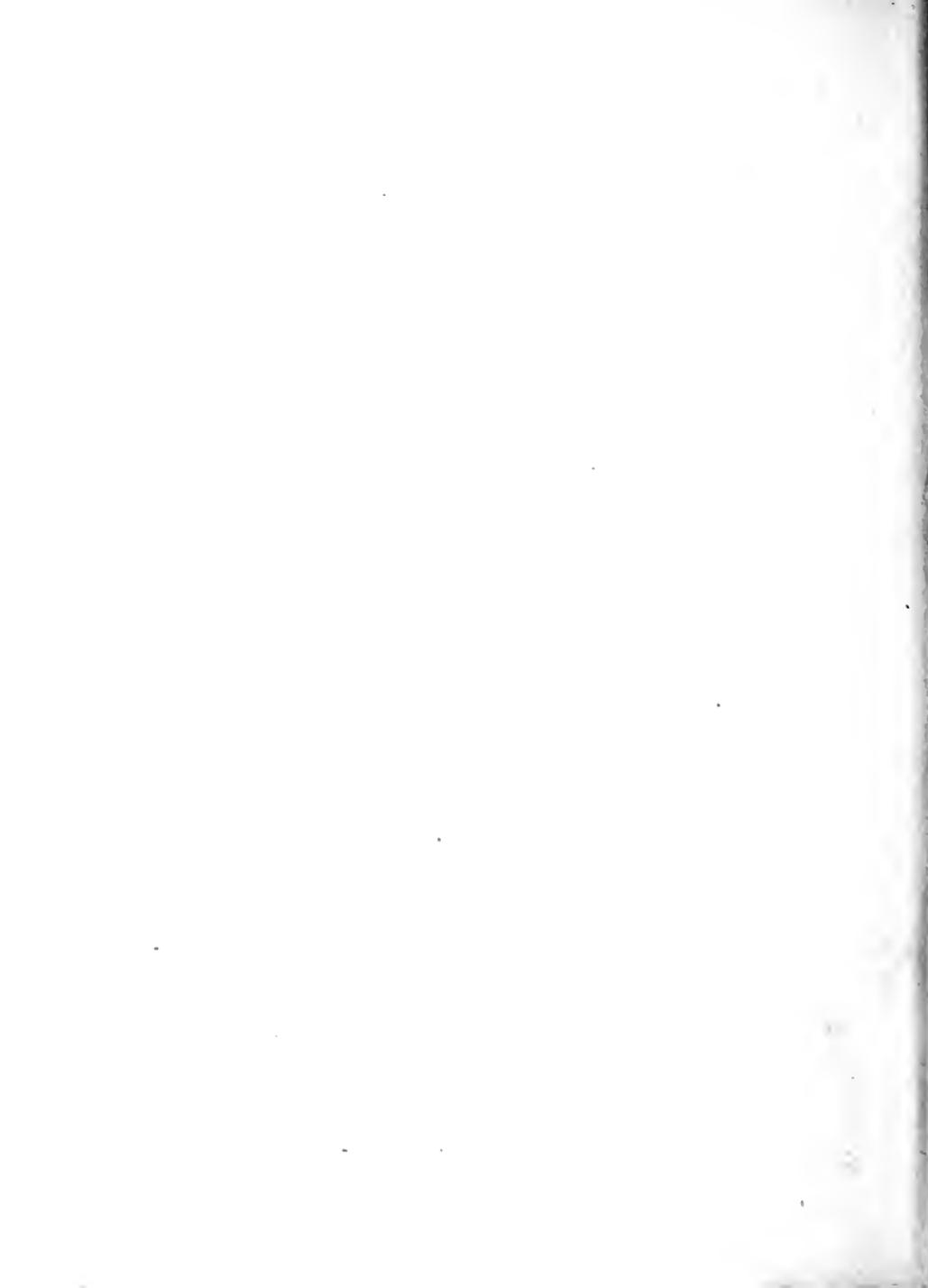
A. DE VIGNY
ET
CH. BAUDELAIRE
CANDIDATS
A L'ACADÉMIE

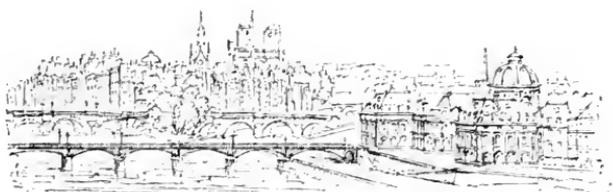




PREMIÈRE PARTIE







PREMIÈRE PARTIE



L'ACADÉMIE FRANÇAISE EN MDCCCXLII

Au commencement de l'an de grâce 1842 l'Académie française comptait trente-neuf membres, dont les doyens étaient Chateaubriand, qui partageait sa vie entre le coquet arrangement de ses *Mémoires* et l'illustre amitié de Madame Récamier, et l'historien Charles de Lacretelle : tous deux avaient été admis dans le cénacle en 1811. Les trente-sept

autres académiciens pouvaient être classés dans les genres littéraires suivants :

Poésie dramatique, neuf membres : Jouy, l'auteur de *Tippoo-Saïb*, dont Talma créa le principal rôle; — Baour-Lormian, si plaisanté de son vivant, si oublié après sa mort, malgré ses imitations du Tasse et d'Ossian et son chef-d'œuvre tragique *Omasis*, qui le fit considérer comme un digne successeur de Racine; — Alexandre Soumet, le chantre de Jeanne d'Arc; — Casimir Delavigne, déjà sur son déclin; — Charles Brifaut, père de deux tragédies, dont l'une, *Ninus II*, avait été, en 1814, un événement littéraire; — le baron Alexandre Guiraud, tout à la fois élégiaque, tragique et mystique; — Pierre-Antoine Lebrun, fier des lauriers déjà secs de sa *Marie Stuart*; — Viennet, maçon et pair de France, farouche adversaire des romantiques; — Ancelot, deux fois dramatique, par lui-même et par sa femme.

Comédie, cinq membres : Alexandre Duval, longtemps fournisseur en vogue des théâtres

et rival de Picard et d'Andrieux ; — Roger, auteur de l'*Avocat*, un des favoris de la Restauration ; — Étienne, célèbre par ses *Deux Gendres* et par les persécutions qu'il essuya, comme libéral, sous la Restauration ; — Eugène Scribe, toujours facile, toujours heureux, et mariant les cousins aux cousines pour le plus grand plaisir des bourgeoises sentimentales ; — Emmanuel Dupaty, vaudevilliste, qui avait obtenu, dans un genre plus grave, un éclatant succès par son poème des *Délateurs*.

La poésie pure était représentée par les deux génies du siècle : Lamartine et Hugo. Puis venaient Vincent Campenon, un des chantres du premier Empire, Pongerville, fier, mais étonné d'avoir eu la hardiesse de traduire un poète aussi mal pensant que Lucrèce, et Tissot, successeur de Delille dans la chaire de poésie latine.

Villemain, Cousin et Guizot, les gloires de la littérature française dans la première moitié de ce siècle, étaient, dans l'Académie, avec

Royer-Collard et Charles Nodier, les sévères gardiens de la langue.

L'histoire comptait sept représentants : Droz, qui a étudié la société française sous Louis XVI ; — Barante, pâle imitateur de Froissart ; — le général Philippe de Ségur, qui a retracé les horreurs de la campagne de Russie ; — Adolphe Thiers ; — Salvandy, écrivain politique, dont l'*Histoire de Pologne sous Sobieski* est traitée avec plus d'éloquence que d'exactitude ; — Mignet, l'habile et clair historien de Philippe II et de Marie Stuart ; — le comte de Sainte-Aulaire, qui s'occupa, avant Cousin, de l'époque troublée de la Fronde.

La critique littéraire était plus particulièrement représentée par l'abbé de Féletz ; l'éloquence politique par Dupin aîné et par le comte Molé ; le journalisme par Jay et la science par Flourens.

Le secrétaire perpétuel était, depuis 1834, l'illustre Villemain.

Le dernier élu était le comte de Tocqueville,

l'auteur de la *Démocratie en Amérique*, qui, le 23 décembre 1841, avait remplacé Lacuée de Cessac.

Un fauteuil vaquait, celui de l'évêque Frayssinous (1), décédé le 12 décembre 1841. Le 9 janvier 1842 la mort d'Alexandre Duval (2) créa une seconde vacance. Les compétiteurs ne manquaient pas; car s'il était de mode, parmi les gens de lettres, de se moquer volontiers des académiciens, on n'en quêtait pas leurs places avec moins d'ardeur; tel qui affectait du mépris pour les immortels séchait de dépit de ne pouvoir siéger à côté d'eux.



(1) Denis-Antoine-Luc, comte Frayssinous, évêque d'Hermopolis, grand-maître de l'Université sous la Restauration, né à La Vayssière (Aveyron), le 9 mai 1765, avait remplacé l'abbé Sicard le 27 juin 1822.

(2) Alexandre-Vincent Pineux, dit Duval, né à Rennes le 6 avril 1767, avait été élu le 8 octobre 1812 en remplacement de Gabriel Le Gouvé.

CANDIDATURE D'ALFRED DE VIGNY

Il y avait alors, dans le monde littéraire, un gentilhomme de vieille souche qui, après avoir, par droit de naissance, servi dans la maison du Roi, avait quitté l'armée pour raison de santé, peu avant la révolution de Juillet. Plus propre à manier la plume que l'épée, il était devenu homme de lettres et avait, par des œuvres poétiques remarquables, par des romans de grand style, par des drames touchants, imposé à un nom honorable mais obscur une illustration dont il était fier. Ce poète gentilhomme s'appelait le comte Alfred de Vigny. Il avait alors quarante-cinq ans, étant né à Loches, en Touraine, le 27 mars 1797 (1). Le chantre d'*Éloa*, l'auteur de *Stello* désirait, non sans raison, entrer à l'Académie française; il pensait avoir plu-

(1) Cf. *Alfred de Vigny*, par Anatole France; Paris, Bachelin-Delorenne, 1868, in-18. Cette remarquable étude est une des premières œuvres de critique littéraire de mon ami, le poète Anatole France. — Voir aussi le *Journal d'un poète*, publié sur les manuscrits d'Alfred de Vigny par son ami et exécuteur testamentaire, M. Louis Ratisbonne; Paris, Michel Lévy, 1867, in-12.

sieurs titres à cet honneur ; il était gentilhomme, et l'Académie, on le sait, aime les hommes bien nés ; comme poète et comme écrivain, il jouissait d'une réputation distinguée ; ses *Œuvres complètes* avaient récemment paru chez Charpentier, l'éditeur à la mode, consécration nouvelle de la célébrité de l'auteur ; enfin Vigny comptait dans l'illustre compagnie des amis bien chers, Charles Nodier et Victor Hugo, entre autres. J'allais oublier de dire que le futur candidat collaborait à la *Revue des Deux Mondes* depuis sa fondation, en 1831, et, dès lors comme aujourd'hui, les écrivains de la *Revue* étaient promis à l'immortalité. Plusieurs amis du comte le pressaient vivement, d'ailleurs, de se mettre sur les rangs et de commencer ses visites. Parmi ces amis était le baron Alexandre Guiraud qui, depuis 1826, siégeait à l'Académie française, Guiraud, poète tragique, qui ne connut au théâtre que les succès d'estime, mais fut le favori des salons de la Restauration et devint populaire par ses *Élégies savoyardes*,

hôtesses obligées de toutes les anthologies. Cet académicien va remplir dans ce récit un rôle si considérable, et, d'autre part, il est si oublié de la génération présente, que je juge utile d'esquisser rapidement sa biographie :

Pierre-Marie-Jeanne-Thérèse-Alexandre Guiraud, né à Limoux (Aude) le 24 décembre 1788, fils d'un riche fabricant de draps, étudia le droit à la faculté de Toulouse. Il revint diriger les manufactures paternelles : ces soins industriels ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres et d'obtenir des couronnes poétiques à l'Académie des jeux floraux. Dès lors la carrière de Guiraud fut décidée ; le jeune poète abandonna ses manufactures et vint à Paris en 1813. Là il composa trois tragédies, *Frédégonde et Brunehaut*, *Myrrha* et *Pélage*, qui ne furent jamais représentées. C'est en 1822 qu'il aborda pour la première fois la scène de l'Odéon, avec ses *Machabées*, tragédie en cinq actes et en vers. Guiraud, esprit religieux, royaliste convaincu, s'était proposé de défendre dans ses pièces

la religion, la morale et la légitimité, trop souvent attaquées.

Les *Machabées*, qui devaient, dans la pensée de l'auteur et de ses amis, donner au public parisien le goût des œuvres sérieuses et saines, n'obtinrent qu'un succès médiocre (1). Guiraud, toujours guidé par le désir de contribuer à l'édification de ses contemporains, répondit à ses adversaires par la représentation d'une nouvelle tragédie, *le Comte Julien ou l'expiation*. Hélas ! malgré certaines qualités de passion, cette pièce ne fut guère plus goûtée que la première. On connaît la vogue extraordinaire des *Élégies savoyardes*, qui furent suivies d'une ode intitulée *Cadix ou la délivrance de l'Espagne*, des *Chants hellènes*, des *Poèmes et Chants élégiaques*, publiés en 1823 et en 1824. L'année suivante, en bon royaliste, il collabora avec Ancelot et Soumet à un opéra, *Pharamond*, triste et éphémère produit officiel que fit naître

(1) Cf. aux *Pièces justificatives*, n° 1, une lettre de Guiraud au ministre sur cette tragédie des *Machabées*.

le sacre de Charles X. Guiraud, nommé chevalier de la Légion d'honneur, ne tarda pas à recevoir une consécration plus flatteuse encore de sa renommée littéraire, par son admission à l'Académie française. Il succéda le 11 mai 1826 à un gentilhomme de vieille race, au duc Mathieu de Montmorency, un des fidèles de Madame Récamier. Deux nouveaux ouvrages, un poème, *le Prêtre*, une tragédie, *Virginie*, jouée au Théâtre-Français en 1827, furent une sorte de remerciement du nouvel académicien à ses collègues. Le 17 mars 1827 Charles X conféra le titre de baron à celui qui avait célébré son avènement au trône.

La révolution de Juillet frappa douloureusement Guiraud dans ses sentiments les plus intimes. Il chercha la consolation dans l'étude et dans la méditation. Il publia tout d'abord un roman psychologique, *Césaire*, qui portait ce sous-titre caractéristique : *révélation*. *Césaire* fut accueilli avec distinction dans les salons aristocratiques, qui cherchaient dès lors toutes

les occasions de marquer leur opposition au régime nouveau. Deux odes, *la Communion du duc de Bordeaux* et *les Deux Princes*, qui parurent en 1832, témoignèrent de la fidélité de l'auteur à ses principes légitimistes. Cette dernière ode avait été inspirée par la mort du duc de Reichstadt. Ensuite Guiraud écrivit, en 1834, un ouvrage politique, *De la vérité dans le système représentatif*, en 1835, un roman religieux, *Flavien, ou Rome au désert*, en 1836, des *Poésies dédiées à la jeunesse*, et, enfin, de 1839 à 1841, une *Philosophie catholique de l'histoire*, en trois volumes in-8, du mysticisme le plus outré (1).

En 1842 Guiraud avait dû retourner dans son pays pour diriger ses usines, qui avaient été mal gérées et lui valaient une série d'interminables procès. Quoiqu'il fût, ainsi qu'il le constatait lui-même, transformé d'académicien

(1) Cf. dans le *Journal des Débats*, nos du 19 décembre 1841 et du 6 février 1842, deux articles de Saint-Marc Girardin sur ce livre singulier, bien digne de l'oubli où il est tombé.

en mécanicien, il ne pouvait oublier les belles-lettres, dont la culture avait honoré sa vie, et du château de Villemartin il correspondait avec ses amis. Malgré ses tragédies il n'avait pas été hostile au mouvement romantique; il avait même une certaine sympathie pour quelques-uns des novateurs et il la témoignait à l'occasion (1). Il aimait le talent et la personne d'Alfred de Vigny, qu'il engageait fortement à se présenter à l'Académie, et auquel il adressa, le 20 janvier 1842, la lettre suivante :

« Vous mettez-vous sur les rangs, cette fois, mon ami? Ballanche et vous, voilà mes deux candidats; la belle prose et la belle poésie : l'Académie ne perdra rien à la mort de MM. de Frayssinous et Duval. Ce sera tout profit. Si vous vous présentez, faites dire à Lamartine,

(1) Cf. pour la biographie du baron Guiraud : *L'Institut de France*, par Alfred Potiquet : Paris, Didier, 1871, in-8; — *Notice biographique sur la vie et les travaux littéraires du baron Guiraud*; Paris, 1845, in-8 de 11 pages; — *Journal d'un poète*, publié par Louis Ratisbonne; Paris, Michel Lévy, 1867, in-12; — *Discours de réception de J.-J. Ampère*; Paris, 1848, in-4. — Voir aux *Pièces justificatives*, n° 11, le jugement d'Alfred de Vigny sur Guiraud.

par vos amis de la rue de Grenelle, que ses candidats de poche passeront peut-être plus tard, mais qu'ils doivent se ranger devant vous et Ballanche. Mais surtout, si ma voix vous est nécessaire, tâchez d'obtenir que vos amis fassent retarder l'élection jusqu'en avril, après la réception de M. de Tocqueville (1). Je ne puis pas sortir de mon volcan plus tôt.

« Entrez donc maintenant, et surtout, présentez-vous; on n'entre pas dans notre *salon* sans cela. C'est presque toujours au plus obstiné. Quand vous serez introduit, vous trouverez que ce n'était pas la peine de frapper à la porte tant de fois. Mais que voulez-vous? avec tous les éléments nécessaires pour constituer un corps important, une sorte de *Chambre intellectuelle*, nous ne sommes jusqu'ici que d'agréables discoureurs. Venez donc à notre aide, quelques-uns, et nous vivifierons un peu ces catacombes littéraires en y introduisant le jour et le bruit.

(1) La réception de M. de Tocqueville était fixée au 21 avril 1842.

« Adieu, *mon ami*, cela vaut mieux que *mon confrère*, et ne se ressemble pas souvent le moins du monde. Veuillez faire agréer mes hommages à M^{me} de Vigny.

« Votre ami affectionné

De A. Quirouy

« Château de Villemartin, près Limoux, 20 janvier 1842. »

Alfred de Vigny posa donc hardiment sa candidature au fauteuil de Frayssinous, se réservant, en cas d'échec, de solliciter la place de Duval. Les autres concurrents étaient le chancelier Pasquier, Ballanche, auteur d'*Antigone*, et fidèle desservant de Notre-Dame de l'Abbaye au Bois, fonction qui lui valut, comme on verra, la faveur de l'Académie, le bibliothécaire Vatout, le professeur Patin et un théologien, Guillon, évêque de Maroc (1). Sans plus

(1) Remarquons que tous ces candidats, sauf l'évêque de Maroc, arrivèrent successivement à l'Académie française, Vatout, le dernier, élu le 6 janvier 1848. Vatout, ayant suivi Louis-Philippe en exil et

tarder, Vigny commença ses visites académiques, singulière odyssee où l'amour-propre du poète eut souvent à souffrir (1). S'il fut justement touché d'entendre ses propres vers récités par le vieux Baour-Lormian, aveugle et souriant, il apprit, dans l'antichambre du philosophe Royer-Collard, que parfois les vieillards ne pardonnent pas aux jeunes de les faire oublier. *Éloa*, *Cinq-Mars*, *Stello*, qu'importait tout cela à un homme qui disait avec ironie : « Je ne lis rien de ce qui s'écrit depuis trente ans ! » Sa visite à Chateaubriand fut peut-être encore plus cruelle, car là il sut combien redoutables étaient ses concurrents : « M. Pasquier n'a rien de commun avec les lettres, avouait l'illustre vieillard ; mais je le connais depuis quarante

étant mort peu après (3 novembre 1818), ne prononça pas son discours de réception. Ce fait ne s'était produit encore qu'une fois, en 1776, pour Colardeau, et il ne s'est pas renouvelé. Je ne compte pas, bien entendu, Chateaubriand et M. Émile Ollivier qui, pour des considérations politiques, ne furent pas admis à prononcer de discours de réception.

(1) Vigny a eu soin de conserver les détails de ses visites. M. Ratisbonne a publié, dans le *Journal d'un poète*, quelques-unes des notes de Vigny à ce sujet. Le récit de la visite à Royer-Collard est des plus piquants. On le trouvera aux *Pièces justificatives*, n° III.

ans, il voit souvent Madame de Chateaubriand, il est fort aimable avec nous... Oh ! j'y tiens peu, et je n'irais pas à cette élection si je ne devais pas voter pour le second fauteuil en même temps et mon pauvre Ballanche ; il y a soixante ans que je connais Ballanche. » Que répondre à des arguments si décisifs ? Vigny dut prévoir dès lors quel sort lui était réservé, mais il se piquait d'être soldat, il continua la lutte. Le 7 février 1842 il se rendit chez M. Thiers, qu'il trouva en habit noir, dans sa légendaire maison de la rue Saint-Georges, au milieu d'objets d'art de toute espèce. Il fut éconduit avec estime ; Thiers était lié pour cette fois envers le chancelier Pasquier, un confrère politique, et envers Ballanche, qui l'intéressait par sa misère. Il n'en promit pas moins à Vigny sa voix pour les élections suivantes.

Cependant le jour du scrutin approchait : il était fixé au jeudi 17 février. Le jour consacré par les anciens à Jupiter a été réservé aux réunions des membres de l'Académie française,

la plus olympienne des Académies. La *Revue des Deux Mondes*, dans son numéro du 15 février, recommanda pour l'un des deux sièges vacants son éminent collaborateur (1). La veille même de l'élection Cuvillier-Fleury examina dans le *Journal des Débats* les titres des candidats et consacra deux colonnes au plus jeune, Alfred de Vigny, « écrivain sérieux, réfléchi et laborieux, au milieu des plus grands excès de la littérature facile, poète et penseur profond, conteur pathétique et entraînant (2). » Rien n'y fit : au premier tour de scrutin le chancelier Pasquier, tout étranger aux lettres qu'il fût, s'assit majestueusement dans le fauteuil de l'évêque d'Hermopolis, et le bon Ballanche recueillit la succession d'Alexandre Duval, plutôt par commisération pour son âge et ses maux qu'à cause de son *Antigone* (3). Vigny n'obtint que huit voix!

(1) Cf. dans les *Pièces justificatives*, n° IV, le texte de l'article de la *Revue des Deux Mondes*.

(2) *Journal des Débats* du 16 février 1842.

(3) Il y avait 32 votants et la majorité absolue était de 17. Pour le fauteuil de Frayssinous le chancelier Pasquier fut élu par 23 voix

La *Revue des Deux Mondes*, dans son numéro du 1^{er} mars 1842, enregistra le résultat de l'élection dans les termes suivants :

« L'Académie française a nommé les successeurs aux fauteuils laissés vacants par la mort de M. Frayssinous et de M. Alexandre Duval. C'est M. le baron Pasquier qui remplace M. l'évêque d'Hermopolis; c'est M. Ballanche qui hérite de M. Duval. L'élection de M. Alfred de Vigny se trouve donc ajournée; nous espérons toutefois que l'Académie ne laissera pas longtemps hors de son sein le poète que des titres sérieux désignent à son choix, et parmi les voix qui sont d'avance acquises à l'auteur de *Stello*, on peut compter, nous aimons à le croire, celles des deux nouveaux académiciens. »

Ce même jour (1^{er} mars) mourut Roger, auteur comique, un des favoris de la Restauration, qui en fit un directeur général des

contre 8 données à Vigny et un bulletin blanc. Pour le fauteuil d'Alexandre Duval, Ballanche fut élu par 17 voix contre 8 données à Vatout, 2 à Vigny et 4 à Patin. (*Journal des Débats* du 17 février 1842.)

postes (1). Nouvelle place vacante, nouvelle candidature de Vigny, qui, débarrassé du chancelier, courtisan de la vicomtesse de Chateaubriand, et du pauvre Ballanche, pouvait espérer un meilleur accueil. Néanmoins un premier échec avait rendu circonspect le poète, qui fit part de ses craintes à Guiraud : celui-ci, tout absorbé qu'il fût par les machines hydrauliques et par les procès, lui répondit en ces termes :

« Votre lettre m'affligerait vivement, mon cher Alfred, si je n'avais assez bonne idée de nos confrères, pour ne pas douter un moment de votre élection (à moins qu'on ne trouve encore du chancelier dans Vatout). Je ne vois pas qui l'on peut décemment vous opposer. Au reste votre admission elle-même ne me consolerait pas de la tristesse profonde où je suis de ne pouvoir aller vous servir d'infime parrain. Mais

(1) Jean-François Roger, né à Langres (Haute-Marne) le 17 avril 1776, élu à l'Académie en remplacement de Suard le 28 août 1817, mort à Paris le 1^{er} mars 1842.

que voulez-vous ? Le feu de mon incendie est un vrai feu d'enfer qui ne s'éteint plus ; je souffre là dedans comme un vrai damné. Au lieu d'être académicien, je suis mécanicien ; je passe ma vie avec des ouvriers, et mon délassement est avec mon avoué et des avocats. Il faut que je reconstruise des usines que je n'aurais jamais construites, mais que j'avais achetées en état d'aller, pensant n'avoir jamais besoin de m'en occuper autrement. Je n'ai, de la vie, été si malheureux, et vos lettres m'achèvent. Je sens que je ne remplis pas mon devoir, ni mon vœu. Ma conscience et mon amitié en souffrent également. Mais le boulet que je traîne est trop lourd pour que je m'échappe un seul moment. La vie a des parties bien amères ; cette année, justement, j'étais en dispositions académiques si complètes, que j'ai mon appartement au faubourg Saint-Germain qui m'attend depuis six mois. Mais rien ne me réussit ; j'ai eu, il y a quelques vingt ans, une sorte de veine dont je n'ai pas su profiter, et depuis, je perds toujours,

je perds à tout jeu, en tout lieu, et à tout propos. Aussi je m'applaudis chaque jour davantage d'être devenu bon chrétien ; je ne me serais jamais assez courageusement résigné sans cela. Je ne suis pas étonné que tout ce qu'il y a de distingué parmi nous, vous porte et vous appelle ; vous leur êtes sympathique en plus d'un point. J'envie leur bonheur de pouvoir manifester leur sympathie tandis que je ne puis que vous faire la confidence de la mienne ; et je sens que ce n'est pas assez, ni pour vous ni pour moi.

« Adieu, mon cher de Vigny ; plaignez moi ; plaignez moi bien, car j'ai un profond dégoût de la vie que je mène ici, et le désir que j'aurais d'être avec vous en ce moment change ce dégoût en horreur ; je soupire après la paix et les loisirs, depuis vingt ans ; j'ai cru m'en rapprocher au moyen de la vie de famille, mais je reconnais bien qu'il n'y a de repos et de paix que là où il n'y a plus de vie ; et le meilleur souhait qu'on adresse à ceux qui s'en vont, est

un vœu de *repos et de paix*. Vous trouverez ma lettre bien décousue, c'est que mes idées le sont beaucoup. Je ne sais où me prendre pour sortir du gouffre où je suis tombé; et je vous demande en grâce, comme une consolation, la seule qui puisse me toucher, de m'apprendre, dès le soir même, par deux mots, votre nomination.

« Soumet, dont je n'avais aucune nouvelle depuis quatre mois, m'écrit une lettre désespérée et désespérante. Il me parle de vous donner *sa place*, si sa voix ne vous est pas utile. Il paraît bien souffrant (1).

« Adieu, mon ami, je ne suis bon à rien en ce bas monde, puisque je ne puis servir mes amis en quelque chose. C'est tout ce qui me restait à faire maintenant. »

Vigny, toujours inquiet, poursuit encore Guiraud de ses doléances; celui-ci lui écrit le 20 mars 1842 la lettre suivante :

(1) Alexandre Soumet ne mourut que le 30 mars 1845. (Cf. *Journal d'un poète*, p. 204.)

« Mais vous aurez plus de 15 voix, mon ami. Maintenant que le chancelier n'est plus là, toutes les consciences littéraires sont libres. Vous aurez donc la *majorité*. Au reste, c'est tout ce à quoi peut prétendre un homme de lettres dans notre Académie. Lamartine n'en a pas eu davantage, Châteaubriand, à peine à la deuxième fois. Et moi aussi, tout infime que j'étais, on m'a traité avec le même honneur, tandis que les hommes sans valeur littéraire ne descendent jamais au-dessous de 22, 24 suffrages. Comme tout cela est académique ! Maintenant tous mes vœux tendent à compter dans cette majorité qui ne peut vous manquer. J'arriverai donc, à moins d'impossibilité que je n'ose, que je ne veux pas prévoir. Mais ma présence serait beaucoup plus certaine si l'Académie, pour se donner le temps de respirer, après deux élections si soudaines, renvoyait la vôtre à la fin d'avril. Alors, je n'aurais qu'à sacrifier la chance d'un procès, et je hasarderais volontiers une course d'un mois. Dans ce moment, au contraire, des cons-

tructions hydrauliques, qui n'ont d'autre directeur que moi, touchent à leur fin ; et mon métier d'architecte et de mécanicien, mon horrible métier de propriétaire d'usines, l'attente d'une foule d'ouvriers qui ont besoin que mes fermiers rouvrent leurs ateliers, d'autres affaires encore m'attachent par des liens si tenaces et si nombreux que je ne sais, en vérité, comment je pourrais les briser. J'espérais ma liberté, un mois plus tôt ; et je l'aurais déjà, si notre midi n'avait voulu cette année se donner un air russe ou norvégien qui a dérangé, tout un grand mois, mes reconstructions. Voilà où j'en suis, mon ami.

« Obtenez de Nodier, qui vous est tout dévoué, qu'il propose à l'Académie de renvoyer au mois de mai, après les prix de vertu, l'élection qui reste ; elle y consentira volontiers, et alors ma voix, mon influence, si faible qu'elle soit, sont à vous, vous le savez bien.

« De toute façon, sitôt que le jour de l'élection sera fixé, annoncez-le moi, et il faudrait que

les empêchements fussent bien puissants, si je n'allais vous apporter ma voix.

« A bientôt donc, mon cher confrère, je vous tends la main d'ici, et plus de vingt vous la tendront de plus près.

« B^{on} A. GUIRAUD. »

« Villemartin, 20 mars 1842. »

Si Guiraud ne fut pas, comme Vigny, un grand poète, il eut, ce me semble, un excellent caractère et un sens plus pratique. Pourquoi redouter un échec, puisque les gens de lettres font toujours antichambre alors que les hommes sans valeur littéraire, mais bien élevés, entrent de plain pied ? Je ne sais si cet argument péremptoire toucha beaucoup le noble écrivain ; cependant il recommença les visites officielles. Guizot, avec son air puritain, lui déclara avoir des engagements pour le premier tour de scrutin et lui promit sa voix au second. Casimir Delavigne, malade, les pieds sur un tabouret chauffé intérieurement, le reçut en confrère, mais allégua sa liaison de collègue avec le

professeur Patin. Barante traita le drame de *Chatterton* de pièce anti-sociale. Molé parut à Vigny moqueur et léger (1). Cette dernière visite avait lieu le 25 avril. Trois jours avant le poète avait reçu une nouvelle lettre de Guiraud, dont voici le texte :

« Mon ami, quand j'ai vu l'élection renvoyée au 5 mai, j'ai espéré un moment que je pourrais y prendre part ; et, si le fardeau d'affaires qui pèse sur moi ne s'aggravait tous les jours au lieu de s'alléger, je crois vraiment que je serais parti à la fin du mois. Mais il ne m'est plus permis de former des projets ; tous les éléments que j'ai mis, dans ma philosophie, à la disposition de Satan, semblent ligués pour justifier mes indications. Voilà maintenant nos rivières qui se font de petits *Rhône*s et nous ravagent comme de grands fleuves, auxquels il faut un lit de deux jours. Mes tribulations recommencent sans cesse. En vérité, je me surprends à dire

(1) Cf. *Journal d'un poète*, p. 195 et suiv.

quelquefois : où est le galetas ?... à défaut de palais.

« Je vais écrire, mon ami, mais j'en suis honteux pour notre Académie; mais vous, que faites-vous de vos amis de la *Revue des Deux Mondes*? Les Cousin, Thiers, etc., qui en sont, les Molé, les Barante qui les craignent, ne pouvez-vous vous assurer leurs suffrages dont ils doivent se trouver fort embarrassés ?

« Votre modestie vous inspire des craintés que je ne saurais partager.

« J'ai rencontré cet hiver M. Patin chez Lamartine, qui me le demanda pour futur confrère. C'est, je crois, un professeur spirituel; mais il n'a pas fait *Stello*.

« Je vais raviver en quelques-uns un peu de zèle; mais si vous saviez combien peu nous nous laissons influencer dans nos choix littéraires ? quand il s'agit d'un choix politique, c'est tout autre chose.

« Adieu, mon ami; il est impossible que Tocqueville et Ballanche ne soient pas pour

vous. Si j'avais dix voix à donner, toutes vous appartiendraient. Maintenant M. Patin !... je ne dis pas ; mais chacun à son rang, à moins qu'on ne nous octroye tout le conseil universitaire.

« Bonne chance, mon ami ; Lamartine peut beaucoup s'il veut ; M^{mo} de Lagrange (1) veut beaucoup, si elle peut, n'est-ce pas ? Voulez-vous l'en remercier de ma part ? Adieu encore, plaignez-moi beaucoup et pardonnez-moi un peu.

« A.G. »

« Villemartin, 22 avril 1842. »

L'élection était fixée au 4 mai. Outre Vigny, les candidats étaient Patin, Vatout, Sainte-Beuve et Édouard Alletz. Le concurrent le plus redoutable était Patin (2), professeur de poésie latine à la Sorbonne, humaniste distingué et homme d'esprit, auteur d'un livre intéressant sur les

(1) Femme du marquis Édouard de La Grange, membre de l'Institut, sénateur du second empire, mort récemment.

(2) Henri-Joseph-Guillaume Patin, né à Paris le 21 août 1793, mort le 19 février 1876, doyen de la Faculté des lettres et secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Tragiques grecs, œuvre unique de son auteur et qui devait rester telle, ou peu s'en faut. Les élèves de l'École normale, qui se servent beaucoup de ce livre, ont généralement l'indiscrétion d'y relever la phrase du *chapeau*, mémorable exemple de logomachie (1). Mais on peut être un éminent humaniste sans avoir le don d'écrire. Que pouvait alors la *Revue des Deux Mondes* contre cet universitaire éminent, ami de collègue de Casimir Delavigne, protégé par tous les adversaires de la littérature dite romantique et par Lamartine lui-même? Cependant la lutte fut vive et l'élection disputée; Vigny, au premier tour de scrutin, n'obtint que six voix, tandis que Patin et Vatout en

(1) Cette phrase, qui est une curiosité littéraire, se trouve dans toutes les éditions des *Études sur les tragiques grecs*. Je l'ai copiée sur l'édition de 1842 (t. 1, p. 114) et je la reproduis fidèlement comme le plus mémorable exemple de logomachie. Celui seul qui l'écrivit put ne pas sentir combien cette phrase est divertissante.

« Disons-le en passant, ce chapeau, fort classique, porté ailleurs par Oreste et Pylade, arrivant d'un voyage, dont Callimaque a décrit les larges bords dans des vers conservés, précisément à l'occasion du passage qui nous occupe, par le scolaste, que chacun a pu voir suspendu au cou et s'étalant sur le dos de certains personnages de bas-reliefs, a fait de la peine à Brumoy, qui l'a remplacé par un parasol. »

avaient chacun dix, Sainte-Beuve sept, et Alletz deux. A la quatrième épreuve seulement, Patin fut élu par vingt et une voix contre neuf données à Vigny, deux à Vatout, et trois à Sainte-Beuve (1). C'était là un échec honorable, qui prouvait au poète qu'il pouvait compter sur la fidélité de ses amis de l'Académie.

Guiraud, avec sa bonté habituelle, consola Vigny, auquel il n'avait pu apporter sa voix :

« Vous le dirai-je, mon cher Alfred, j'en veux moins à l'Académie de son inconcevable injustice envers vous, pour avoir rendu inutile le vote que je vous aurais apporté et m'avoir réservé le plaisir de concourir à votre prochaine élection.

« Et puis, je lui en veux moins aussi, parce qu'elle *est l'Académie*, c'est-à-dire un corps où

(1) Voici, d'après le *Journal des Débats* du 4 mai 1842, les résultats de l'élection. Il y avait 35 votants, et la majorité absolue était de 18 voix :

1^{er} tour : Patin, 10 — Vatout, 10 — Vigny, 6 — Sainte-Beuve, 7 — Alletz, 2.

2^o tour : Patin, 13 — Vatout, 10 — Vigny, 5 — Sainte-Beuve, 7.

3^e tour : Patin, 15 — Vatout, 8 — Vigny, 7 — Sainte-Beuve, 5.

4^o tour : Patin, 21 — Vatout, 2 — Vigny, 9 — Sainte-Beuve, 3.

il y a quelques jeunes membres, mais rien de jeune dans la vitalité, et où l'intelligence collective est loin de valoir l'intelligence individuelle. Au reste nous avons tous fait (Lamartine compris) le même noviciat. Il n'y a de portes cochères que pour les hommes sans lettres; pour les autres, un très-sévère guichet, et c'est un honneur d'entrer par là.

« Voyez M. Patin... du premier coup. M. Pasquier... mais pour Victor Hugo, 4 scrutins, pour Berryer, portes de bronze (1). Consolez-vous donc, mon cher Alfred; le mal n'est pas grand, et consolez nous aussi par quelque belle publication comme vous savez les faire. Adieu, à bientôt pourtant; mes tribulations tendent à leur fin, et j'en secoue avec impatience le dernier fardeau.

« Vous trouverai-je à Paris ?

« Vale et me ama.

« Villemartin, 10 mai 1842. » « A.G. »

(1) Berryer attendit encore longtemps : il ne fut élu que le 12 février 1852.

La prochaine vacance ne se produisit que le 24 novembre 1843 par la mort de Vincent Campenon (1). Cette fois la victoire paraissait certaine : il s'agissait d'un poète, médiocre, à la vérité ; il était juste qu'on le remplaçât par un poète meilleur. Peu après, le 11 décembre, Casimir Delavigne s'éteignit, après de longues souffrances. Deux places libres : c'était une chance favorable de plus. C'est ce que pensa Vigny, qui, pour la troisième fois, recommença les visites. Je ne connais les détails que de celle qu'il fit au chancelier Pasquier, son premier et heureux adversaire. Le poète a vanté le charme de la conversation fine et spirituelle de l'homme d'État. « C'est, s'écrie-t-il, la vieillesse la plus jeune que j'aie vue (2) ! »

Alfred de Vigny, fatigué de cette lutte, aigri de son insuccès, en était arrivé à douter de ses amis ; il somma, en quelque sorte, Guiraud de

(1) François-Nicolas-Vincent Campenon, né à la Guadeloupe le 29 mars 1772, élu le 10 juin 1813 en remplacement de l'abbé Delille, mort à Villecresne (Seine-et-Oise) le 24 novembre 1843.

(2) *Journal d'un poète*, p. 200.

lui apporter sa voix. L'excellent académicien lui reprocha doucement ses injurieux soupçons, lui annonça son arrivée prochaine et l'engagea fortement à disposer son armée.

« Je ne croyais pas, mon cher de Vigny, qu'il vous fallût presque un procès verbal dûment signé et paraphé, pour vous convaincre de la durée de ma vieille amitié et du désir que j'ai de resserrer officiellement notre confraternité littéraire. Mon affection et l'estime que j'ai pour votre talent m'engagent tout autant à vous, croyez-le bien, que toutes mes lettres. Je désire donc que vous entriez dans notre *cénacle* et j'espère, pour l'honneur du corps, que ce sera bientôt. Mais je dois vous dire en même temps que les mêmes motifs, qui m'attachent à vous, m'intéressent, tout aussi vivement, en faveur d'un de nos amis communs, et que je porte la même ardeur à *préparer* son admission qu'à *assurer* la vôtre (1). Mon bonheur

(1) Il s'agit probablement de Sainte-Beuve.

serait si complet si vos deux noms venaient réparer nos deux pertes, que je n'ose l'espérer, ce qui ne m'empêchera pas de travailler de mon mieux, si j'arrive à temps.

« Pour arriver, j'use de tous les moyens. Je présente requête sur requête ; je me ruine en papiers timbrés, et j'ai enfin obtenu que je serais jugé le 9 ou le 10 *par urgence*. Je serai donc probablement le 18 (jeudi) à Paris. Vous voyez que mon *absentéisme* n'est pas volontaire, et que je ne m'épargne pas pour le faire cesser. Et vous ne savez pas que je laisse à Montpellier une autre affaire à juger qui nécessitera un voyage au mois de mars. Ce sont les étincelles de mon incendie qui ont allumé tous ces procès presque aussi interminables que *ceux de votre Angleterre*.

« J'arriverai donc, mon ami, j'arriverai... mais sera-ce pour me faire battre ? Je le crains, car l'université est puissante à l'Académie. Elle se venge des échecs que lui font subir les évêques. Nous sommes menacés de devenir un

collège et non plus une Académie. Nous sommes bien cependant déjà assez pédants comme ça. Disposez toujours votre armée, avec ardeur, mais avec *précaution et douceur* ; je me permets de vous le recommander, parce que je désire votre succès, et que je tiendrais cette fois (par essai) de compter parmi les vainqueurs.

« Adieu, mon ami, confrère ou non. J'aimerais mieux au reste que vous fussiez chargé de parler de Campenon que de Lavigne. Ce serait plus aisé et plus *consciencieux*.

« Veuillez faire agréer mes hommages respectueux à M^{mo} de Vigny, et parlez de moi à tous ceux de nos amis qui n'ont pas oublié mon nom.

« B^{on} A. G. »

« Villemartin, 28 décembre 1843. »

Il y avait cinq concurrents pour les deux fauteuils vacants, à savoir : Alfred de Vigny, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Émile Deschamps et Vatout. L'élection n'était pas encore faite quand mourut Charles Nodier

(27 janvier 1844). La perte de cet écrivain fut un deuil pour le monde lettré : Vigny, qui avait dès longtemps été l'ami de Nodier, la ressentit cruellement. « Hélas ! s'écria-t-il, il ne s'était pas trompé ; il ne devait pas m'apporter sa voix (1). »

Le 8 février 1844, le poète Campenon fut remplacé, comme Roger, par un universitaire, Saint-Marc Girardin, spirituel, comme Patin, et, qui plus est, homme politique. Au premier tour de scrutin, dix-huit voix assurèrent le triomphe de Saint-Marc, tandis que Vigny et Deschamps obtenaient, l'un sept voix et l'autre huit (2).

Pour le fauteuil de Casimir Delavigne, la lutte fut des plus vives. Il y eut, chose rare, sept tours de scrutin ! et au septième, Sainte-Beuve

(1) *Journal d'un poète*, p. 202.

(2) Il y avait 34 votants et la majorité absolue était de 18. Saint-Marc Girardin obtint 18 voix contre 7 données à Alfred de Vigny, 8 à Deschamps et 1 à Vatout. (*Journal des Débats* du 9 février 1844.) — Émile Deschamps, qui obtint cette fois plus de voix que Vigny, ne put jamais, malgré son talent poétique et ses illustres amitiés, parvenir à l'Académie.

et Vatout obtinrent chacun seize voix, et Vigny trois seulement. Aucun des candidats n'ayant pu réunir les dix-huit voix requises pour la majorité absolue, l'élection fut renvoyée au 14 mars, jour fixé pour le remplacement de Charles Nodier (1).

Le peu de voix obtenues par Vigny ne devait guère encourager le candidat, mais, avec une constance digne d'un ancien officier de la maison du Roi, il maintint sa candidature aux fauteuils de Casimir Delavigne et de Nodier. Quatre nouveaux concurrents avaient surgi : Prosper Mérimée, l'impeccable auteur de tant de livres sans phrases ; Casimir Bonjour, auteur dramatique ; Aimé Martin, l'éditeur de Bernardin

(1) Voici le tableau des sept tours de scrutin :

1^{er} tour : Sainte-Beuve, 14 — Vatout, 11 — Vigny, 7 — Deschamps, 3.

2^e tour : Sainte-Beuve, 15 — Vatout, 13 — Vigny, 7.

3^e tour : Sainte-Beuve, 17 — Vatout, 13 — Vigny, 5.

4^e tour : Sainte-Beuve, 17 — Vatout, 15 — Vigny, 2 — Deschamps, 1.

5^e tour : Sainte-Beuve, 17 — Vatout, 16 — Vigny, 2.

6^e tour : Sainte-Beuve, 17 — Vatout, 15 — Vigny, 3.

7^e tour : Sainte-Beuve, 16 — Vatout, 16 — Vigny, 3.

(*Journal des Débats* du 9 février 1844.)

de Saint-Pierre, dont il avait épousé la veuve ; et Onésime Leroy, littérateur peu connu.

Le 14 mars 1844, vingt et une voix élurent, au second tour de scrutin, Sainte-Beuve en remplacement de Casimir Delavigne (1). Il ne fallut pas moins de sept épreuves pour assurer à Mérimée le fauteuil de Charles Nodier (2). Vigny n'obtint qu'un nombre de voix infime, mais, malgré ce nouvel insuccès, il dut applau-

(1) Il y avait 36 votants et la majorité absolue était de 19 voix. Au premier tour de scrutin Sainte-Beuve obtint 17 voix contre 11 données à Vatout, 7 à Vigny et 1 à Onésime Leroy. Au second tour il eut 21 voix contre 12 à Vatout et 3 à Vigny. (*Journal des Débats* du 15 mars 1844.)

(2) Le *Journal des Débats* nous a conservé les détails de cette lutte acharnée :

1^{er} tour : Mérimée, 10 — Bonjour, 7 — A. Martin, 7 — Vatout, 5 — Vigny, 4 — Deschamps, 2 — O. Leroy, 1.

2^e tour : Mérimée, 11 — Bonjour, 10 — A. Martin, 4 — Vatout, 6 — Vigny, 5.

3^e tour : Mérimée, 13 — Bonjour, 12 — A. Martin, 4 — Vatout, 5 — Vigny, 2.

4^e tour : Mérimée, 14 — Bonjour, 15 — A. Martin, 1 — Vatout, 2 — Vigny, 4.

5^e tour : Mérimée, 17 — Bonjour, 14 — Vigny, 5.

6^e tour : Mérimée, 18 — Bonjour, 1^e — Vigny, 3.

7^e tour : Mérimée, 19 — Bonjour, 13 — Vigny, 4.

On le voit, Mérimée obtint péniblement la majorité absolue. Vigny eut, jusqu'au bout, ses fidèles. Casimir Bonjour, qui tint si longtemps Mérimée en échec et arriva, cette fois, si près du but, ne fit jamais partie de l'Académie.

dir au double choix de l'Académie. C'était en effet un honneur pour l'illustre compagnie et un véritable triomphe pour les lettres que l'élection de ces deux écrivains de race, dont la réputation, déjà si solide, devait grandir encore après leur mort.

D'ailleurs le terme des mésaventures académiques de Vigny approchait. Il semblait pour ainsi dire convenu d'avance que l'auteur d'*Éloa* serait élu, dès qu'une place serait vacante. C'était l'opinion de la *Revue des Deux Mondes* qui, dans son numéro du 15 mars 1844, annonça en ces termes flatteurs la nomination de ses deux éminents collaborateurs :

« L'Académie française a nommé aujourd'hui MM. Sainte-Beuve et Prosper Mérimée aux fauteuils laissés vacants par la mort de Casimir Delavigne et de Charles Nodier ; ce sont là d'heureux choix. Nous, surtout, nous avons à nous féliciter de voir l'Académie appeler dans son sein deux de nos amis et collaborateurs. A la première vacance, M. Alfred de

Vigny sera admis, nous l'espérons, et le concours des nouveaux élus ne manquera pas à une candidature qui réunit tant de titres glorieux et incontestables. »



ÉLECTION ET DISCOURS DE RÉCEPTION
D'ALFRED DE VIGNY

Pendant une année aucune vacance ne se produisit. Le 13 mars 1845 mourut Étienne, auteur des *Deux Gendres*, conteur sous l'Empire et journaliste sous la Restauration. C'était un esprit moyen, un écrivain de peu de style. Il fut l'objet de persécutions à sa taille, c'est-à-dire de tracasseries. On le raya de l'Académie. Cela lui donna de l'importance; le petit

homme, victime de cette petite proscription, devint tout doucement un personnage et s'épanouit au soleil de Juillet ; mais il était déjà trop mûr, caduc.

La *Revue des Deux Mondes*, dans son numéro du 15 avril 1845, rappela, en ces termes, la candidature de son noble collaborateur, le comte Alfred de Vigny :

« L'élection du successeur de M. Étienne à l'Académie française ne tardera pas à avoir lieu ; nous n'avons pas besoin de dire qu'entre les candidats qui se présentent, nos sympathies sont acquises à l'auteur d'*Éloa* et de *Stello* : nous sommes heureux de nous rencontrer ici avec le public. La nomination de M. Alfred de Vigny paraît d'ailleurs assurée ; on peut féliciter d'avance l'Académie. Par l'éclat que son nom a jeté dans la moderne école, par l'incontestable distinction de ses livres, par le caractère réservé et sérieux de son beau talent, qui fait si heureusement contraste avec la dispersion d'aujourd'hui, M. de Vigny mérite à tous

égards un titre littéraire que l'illustre compagnie ne saurait lui refuser plus longtemps sans injustice. »

Vigny avait pour concurrents l'auteur dramatique Empis et l'aimable poète Émile Deschamps. Le 8 mai il fut élu par 20 voix contre 10 données à Empis et 4 à Deschamps. Il n'y eut qu'un tour de scrutin, comme si l'Académie avait voulu en quelque sorte faire oublier au poète sa longue attente (1).

Alfred de Vigny avait alors quarante-huit ans. C'était un homme de lettres, dans la meilleure acception du mot. Il n'appartenait ni à l'Université ni à l'administration : il était resté étranger à la politique active et ne collaborait à aucun journal quotidien. L'héritage paternel lui avait assuré le droit de méditer à son gré son œuvre, de l'accomplir, de la parfaire. Jamais Vigny n'avait connu l'impérieuse néces-

(1) *Journal des Débats* du 9 mai 1845. — Le 8 mai, Vitet avait été élu, au second tour de scrutin, en remplacement de Soumet, par 20 voix contre 14 données à Victor Leclerc.

sité de livrer à un éditeur impatient un travail trop hâtif. Il écrivait, non par métier, mais par goût et à loisir, et il avait conquis une gloire discrète, mais solide. Guiraud enviait justement cette noble indépendance dont jouissait son ami, et il avait compris que l'admission de cet écrivain de race dans l'Académie serait un triomphe pour le monde lettré. En effet, l'élection de Vigny, exempte de toute cabale et de tout esprit de parti, fut bien accueillie.

A peine un académicien est-il élu qu'il est obligé de s'occuper de son discours de réception. Il lui faut étudier la vie et les œuvres de son prédécesseur, qui souvent jusqu'alors lui avaient été peu familières. Il ne doit pas oublier que c'est un *éloge* que la Compagnie exige de lui. Que d'écueils à éviter pour contenir à la fois l'Académie, à laquelle on appartient désormais, les parents et les amis du défunt auquel on succède, le public, auquel on doit compte des principes professés jusqu'ici, et sa propre conscience, souvent révoltée contre

ces convenances diverses ! Vigny fut soumis à toutes ces épreuves. Il écrivit son discours de réception et le prononça au sein de l'Académie le 29 janvier 1846.

Au début de son discours, Vigny, selon l'usage, remercia ses collègues de l'avoir admis parmi eux, en des termes qui montraient combien le poète avait désiré cet honneur et combien il en avait été heureux.

« Il y a, dans la vie de chaque homme, disait-il, une époque où il est bon qu'il s'arrête, comme au milieu de son chemin, et considère, dans un moment de repos et de préparation à des entreprises nouvelles, s'il a laissé derrière lui sur sa route une pierre qui soit digne de rester debout et de marquer son passage ; de quel point il est parti, quels voyageurs l'avaient précédé, desquels il fut accompagné, desquels il sera suivi.

« Ce moment d'arrêt est aujourd'hui venu pour moi ; votre libre élection l'a marqué ; et la sobriété de mes ambitions, le calme et la sim-

plicité de ma vie me permettent de vous redire, messieurs, avec justice et en toute conscience, les paroles de l'un de vos devanciers, de ce moraliste profond qui disait en entrant à l'Académie française, il y a cent soixante ans :

« Cette place parmi vous, il n'y a ny poste,
 « ny crédit, ny richesses, ny autorité, ni fa-
 « veur qui ayent peu vous plier à me la
 « donner, je n'ay rien de toutes ces choses.
 « Mes œuvres ont été toute la médiation que
 « j'ai employée et que vous avez receüe. Quel
 « moyen de me repentir jamais d'avoir es-
 « crit ? »

Ensuite il prit le ton de trop haut, perdit pied et devint chimérique. L'auteur d'*Éloa* n'était pas homme à suivre terre à terre le bon monsieur Étienne. Le sujet voulait de la finesse, un ton de belle humeur, et pour agréments quelques citations de La Fontaine; Vigny n'avait rien de cela à son service.

Après avoir tracé un tableau emphatique et vague des deux races qui composent, selon lui,

la famille intellectuelle, et dont les types sont le Penseur, « possesseur durable de l'admiration », et l'Improvisateur, « ce dominateur rapide des volontés et des opinions publiques », il esquissa la vie de son prédécesseur. Il montra Étienne, « allié à la modération armée », défendant Lyon en 1793, puis, à l'époque du Directoire, composant des vaudevilles, sous la protection de l'illustre tragédienne Clairon qui lui légua sa bibliothèque, « comme à Voltaire enfant Ninon avait légué la sienne. » Il passa en revue toutes ces œuvres, souvent inspirées par les circonstances, témoignant d'une plume facile, vaudevilles, impromptus, opéras comiques, et arriva enfin aux *Deux Gendres*, comédie de caractère, qui établit la réputation dramatique de son auteur. Il mentionna seulement la bruyante accusation de plagiat qui suivit l'éclatant succès des *Deux Gendres*, mais il parla longuement de l'*Intrigante*. Cette comédie, représentée au château de Saint-Cloud, en 1813, bafouait les mariages

imposés par la Cour, et critiquait par conséquent les actes de Napoléon. Celui-ci s'empressa d'interdire la représentation de l'*Intrigante*. Vigny, à cette occasion, peignit, sous les plus sombres couleurs, le souverain et sa cour.

« Grâce à la fortune de la France, s'écria-t-il, les temps sont déjà bien loin de ces rudesses du pouvoir absolu, qui ne renaîtront jamais sans doute, et que la gloire même ne saurait absoudre. Les générations auxquelles j'appartiens, et qui depuis l'adolescence n'ont respiré que l'air de la liberté parlementaire, ont déjà peine à croire qu'on ait pu supporter la pesanteur de l'autre. »

Après avoir ainsi caractérisé l'Empire, il étudia, dans Étienne, le publiciste libéral, luttant contre les hommes de la Restauration et exclu par eux de l'Académie, et il termina par l'apologie de l'école romantique (1).

(1) Voir, aux *Pièces justificatives*, no v, le fragment du discours de Vigny qui concerne les Romantiques.

Le vieux comte Molé, directeur de l'Académie au moment de la mort d'Étienne, répondit à Vigny. Plus homme d'État que littérateur, tour à tour ministre de Napoléon I^{er}, de Louis XVIII et de Louis-Philippe, il était resté fidèle au souvenir de son premier maître, et il avait eu peu de sympathie pour les novateurs littéraires. C'était donc une malchance pour Vigny, royaliste et romantique, d'avoir à subir l'éloge d'un tel adversaire. D'ailleurs, le discours du comte Molé ne fut qu'ironie et dédain. Après avoir, suivant l'habitude des vieillards, payé son tribut de regrets au passé, toujours si préférable au présent, Molé, citant avec perfidie une phrase que Vigny avait écrite mais qu'il avait cru devoir retirer, s'appliqua à venger l'Empire des attaques du récipiendaire. Avec quel dédain il reprocha au poète de n'avoir pas parlé de Chateaubriand ! Avec quelle justesse cette fois il le blâma d'avoir, dans *Cinq-Mars*, fait bon marché de la vérité historique et glorifié un étourdi

ambitieux aux dépens du cardinal de Richelieu ! Sur ce point le vieil homme d'État avait beau jeu contre le poète rêveur. Puis, après avoir attaqué la doctrine exposée dans *Stello*, tout en louant, par exception, la création pleine d'art et de charme de *Ketty Bell*, ce qui témoignait d'un goût assez frais chez un vieillard usé par les affaires, il termina en reprochant à Vigny d'avoir, dans les préfaces de ses traductions du *Maure* et du *Marchand de Venise*, prodigué à Racine et aux écrivains de son école de dédaigneuses rigueurs, et il exprima le vœu de voir cesser enfin la lutte entre les classiques et les romantiques. Le vieux comte avait encore raison à cet égard : la rancune de Vigny contre Racine est vraiment puérile.

Jamais, de mémoire d'académicien, pareil réquisitoire n'avait été prononcé contre un récipiendaire. La coutume de faire approuver d'avance, par une commission, les deux dis-

dale. Vigny a eu soin de nous apprendre que, devant la commission, le discours de M. Molé lui fut *escamoté* (1). Le mot est vague.

Il ne semble pas que la critique fût favorable au poète. Sainte-Beuve, en rendant compte, dans le numéro du 1^{er} février 1846 de la *Revue des Deux Mondes*, de la récente solennité académique, analysa le discours de son nouveau collègue, « le plus long qui ait été prononcé », et reprocha très-finement à Vigny d'avoir loué Étienne autrement que de raison. « Il l'a loué, disait-il, à côté et au-dessus, pour ainsi dire ; il l'a, en un mot, transfiguré... son élévation, encore une fois, l'a trompé ; sa haute fantaisie a prêté des lueurs à un sujet très-réel. » Puis il excusa les attaques du comte Molé, surtout alors que ce dernier expliqua les retards que l'Académie met dans certains choix et l'espèce de quarantaine que paraissent subir au seuil

(1) *Journal d'un poète*, p. 207. — Vigny (p. 208) prétend que le comte Molé a été l'exécuteur d'une vengeance politique.

certaines renommées (1). Enfin Sainte-Beuve applaudit au désir exprimé par Molé de voir cesser la guerre entre les romantiques et les classiques. Les romantiques, fort ignorants, menaient mal la campagne, depuis longtemps; Sainte-Beuve avait pris possession, comme critique, au-dessus de ces querelles.

Vigny, déjà justement blessé des reproches publics dont l'avait accablé le comte Molé, ne dut pas être consolé par l'article acéré de Sainte-Beuve. Il refusa, tout d'abord, d'être, selon l'usage, présenté au Roi par Molé. Il expliqua son refus à Thiers et à Mignet en ces termes : « J'ai voulu répondre par une marque publique de mécontentement à un accueil scandaleux, acerbe, fait en public le 29 janvier (2) ». Il résista à toutes les sollicitations, même à celles de son ami Guiraud. Sur ces entrefaites l'Académie renouvela son bureau le 1^{er} avril :

(1) Cf. aux *Pièces justificatives*, n^o vi. le passage de Sainte-Beuve à ce sujet.

(2) *Journal d'un poète*, p. 206.

elle élit le comte Molé directeur, et Vitet chancelier. En apprenant cette élection, Vigny s'écria : « Ainsi l'Académie a montré qu'elle soutenait M. Molé et me blâmait, en le nommant directeur (1). » Il s'abstint de siéger aux séances particulières jusqu'au 1^{er} juillet, jour où prirent fin les fonctions de son adversaire. Il avait, dès le 14 juin, été reçu par Louis-Philippe, qui, par des compliments mérités, s'attacha à faire sentir au nouvel académicien combien il se souciait peu de soutenir la conduite de son ancien ministre (2).

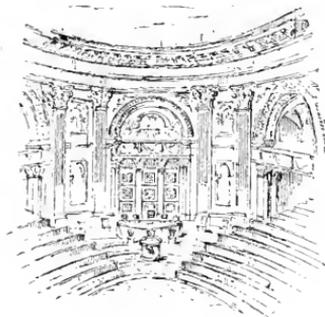
Vigny fut, dès lors, assidu aux séances de l'Académie. Il encourageait volontiers les jeunes talents, et, voulant l'honneur des lettres, il s'efforçait d'élire le plus haut possible (3). De cruelles souffrances sur la fin de sa vie affectèrent son humeur, naturellement triste,

(1) *Journal d'un poète*, p. 208. — Vigny avait obtenu deux voix pour les fonctions de chancelier.

(2) *Journal d'un poète*, p. 215.

(3) Ce sont les termes dont Vigny se sert en parlant de l'élection d'Ampère. (*Journal d'un poète*, p. 214.)

et, comme on l'a dit, il ne sortit plus de sa tour d'ivoire. Mais il conserva intact son amour des lettres. Sans avoir beaucoup de sentiment critique, sans savoir au juste, il faut le dire, ce que valaient les vers qu'on lui soumettait, il se montrait gravement affectueux. Jamais un écrivain, quelque inconnu qu'il fût, ne sollicita en vain ses conseils et son appui. Je vais en citer un exemple notable.

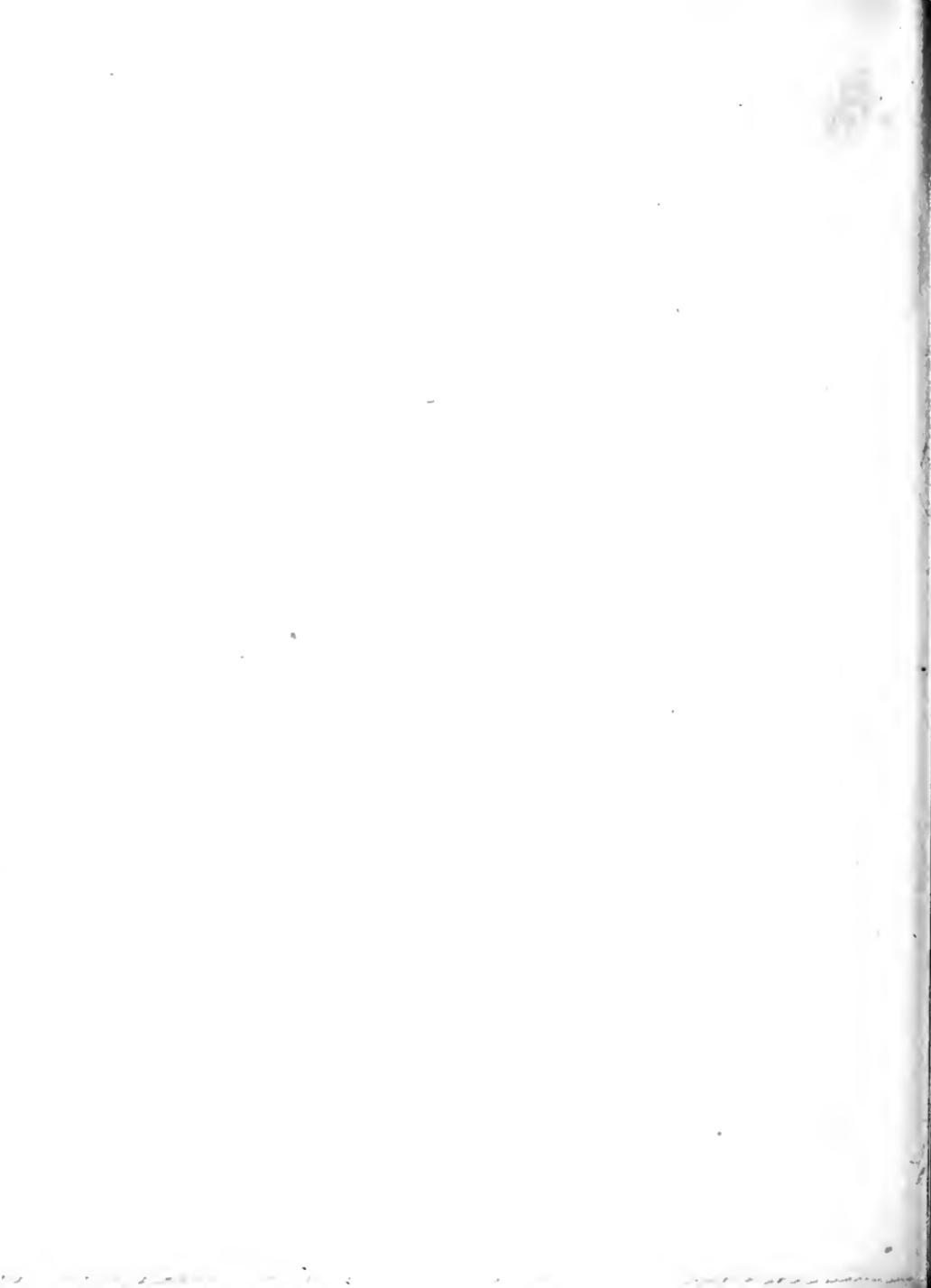






SECONDE PARTIE







SECONDE PARTIE



LES CANDIDATS EN MDCCCLXI

A la fin de l'année 1861, deux fauteuils
vaguaient à l'Académie française, celui de
Scribe, mort le 20 février, et celui de Lacor-
daire, décédé le 21 novembre. Les compétiteurs
étaient nombreux : MM. Autran, Camille
Doucet, Belmontet, Jules Lacroix, Gozlan,
Geruzez, Cuvillier-Fleury, Mazères, Octave

Feuillet, Léon Halevy, Albert de Broglie, de Carné, avaient posé leur candidature. Aucun de ces écrivains ne s'imposait par la célébrité, mais presque tous étaient estimés à des titres qu'il est bon de rappeler :

Autran, originaire de cette ville de Marseille, qui avait fourni déjà à l'Académie plusieurs membres, dont deux vivaient encore et comptaient parmi les plus illustres, Thiers et Mignet, cultivait la poésie. En 1848, sa *Fille d'Eschyle* lui avait valu un prix de l'Académie, et le poète couronné en même temps que lui, Émile Augier, était devenu, depuis 1857, le collègue de ses juges. Combien peu de lauréats obtiennent cette insigne faveur ! Autran, riche et indépendant, employait une vie calme et heureuse à composer des poèmes et à les publier, et sa seule ambition était d'être académicien (1).

(1) Autran (Joseph-Antoine), né à Marseille en juin 1813, fut élu membre de l'Académie le 7 mai 1868 en remplacement de Ponsard, et mourut dans sa ville natale le 6 mars 1877. Il a eu pour successeur M. Victorien Sardou.

Camille Doucet, poète dramatique, auteur de la *Considération*, connu surtout par ses fonctions de chef de la division des beaux-arts au ministère d'État (1). Lettré d'un esprit fin, d'un caractère bienveillant, il avait mis son influence administrative au service des gens de lettres avec tant de grâce et de délicatesse, qu'il avait conquis de nombreuses et illustres amitiés. Comme candidat, on pouvait lui objecter ses fonctions qui l'attachaient au gouvernement impérial, peu en faveur, on le sait, auprès de l'Académie.

Louis Belmontet (2), jadis poète patriote, lauréat des Jeux floraux, maintenant chantre de la dynastie napoléonienne et député officiel. Il rappela, dans sa lettre à l'Académie, qu'il avait, en 1829, écrit avec Alexandre Soumet *Une fête sous Néron*; mais son nom n'était que

(1) Doucet (Charles-Camille), né à Paris le 16 mai 1812, fut élu le 6 avril 1865 en remplacement d'Alfred de Vigny. Il a été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie, en 1876, après la mort de Patin.

(2) Belmontet (Louis), né à Montauban en 1799. Il est encore vivant; la chute de l'Empire lui a enlevé son mandat de député; il n'en continue pas moins à faire des vers en l'honneur de la dynastie tombée, mais il semble avoir renoncé à l'Académie.

trop connu par des vers burlesques comme celui-ci :

Le vrai feu d'artifice est d'être magnanime.

Jules Lacroix (1), romancier et auteur dramatique, émule de Léon Halevy, un de ses compétiteurs. Il avait imité en beaux vers le *Macbeth* de Shakespeare et l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, et l'Académie l'avait couronné, en 1847, pour sa traduction des *Satires de Juvénal et de Perse*. C'était un lauréat qui voulait devenir à son tour un juge.

Léon Gozlan (2), originaire de Marseille, comme Autran, auteur de nombreux romans et drames. Doué d'une prodigieuse fécondité, il méritait, à ce titre, de succéder à Scribe. De plus il avait de l'esprit à outrance, et les personnages de ses romans s'abandonnent à des gâités terribles, témoin Aristide Froissard.

(1) Lacroix (Jules), né à Paris le 7 mai 1809. Il se console, par le culte constant des lettres, des échecs qu'il a subis à l'Académie.

(2) Gozlan (Léon), né à Marseille le 1^{er} septembre 1803, mort à Paris le 14 septembre 1866. Il ne fit jamais partie de l'Académie.

Eugène Geruzez (1), universitaire de mérite, suppléant de Villemain pendant dix-neuf ans, et actuellement secrétaire de la faculté des Lettres. Son *Cours de philosophie*, son *Histoire de l'Éloquence politique et religieuse en France aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, son *Histoire de la littérature française*, lui donnaient le droit de siéger à côté de Patin et de Saint-Marc Girardin.

Cuvillier-Fleury, ex-précepteur des princes d'Orléans, humaniste distingué, publiciste remarquable, apportait, comme bagage littéraire, deux volumes d'études d'histoire et de critique (2). A ceux qui auraient trouvé ce bagage un peu mince, on aurait pu citer l'exemple de M. Silvestre de Sacy, qui tint à honneur, dans son discours de réception, de déclarer qu'il était, avant tout, un journaliste, et que

(1) Geruzez (Nicolas-Eugène), né à Reims le 6 janvier 1799, mort à Paris le 29 mai 1865, sans avoir pu parvenir à l'Académie.

(2) Cuvillier-Fleury (Auguste-Alfred), né à Paris le 18 mars 1802, a été élu membre de l'Académie le 12 avril 1866 en remplacement de Dupin aîné.

l'Académie l'avait admis comme tel. M. Cu-
villier-Fleury était le critique du *Journal des*
Débats. Combien de fois il avait apprécié dans
cette feuille les mérites divers des candidats
à cette Académie, dont il sollicitait depuis
si longtemps les suffrages! que d'heureux
succès et que d'échecs il avait enregistrés!

Mazères, fécond auteur dramatique, jadis
pourvoyeur des théâtres de genre (1). Pauvre
Mazères! Sous Louis-Philippe il avait dû céder
la place à son collaborateur Empis (2). Ce
dernier, à la vérité, avait été directeur de la Co-
médie-Française, mais, au point de vue litté-
raire, Empis et Mazères étaient inséparables.
Empis, après des candidatures réitérées, força

(1) Mazères (Édouard-Joseph-Ennemond), né à Paris le 11 septem-
bre 1796, mort dans la même ville en mars 1866. Outre ses nombreuses
collaborations avec Picard, Scribe et Empis, il a donné au Théâtre-
Français, en 1826, une comédie, *le Jeune mari*, qui est restée au
répertoire. En 1858 il a réuni en trois volumes ses meilleures pièces
sous le titre de *Comédies et souvenirs*.

(2) Empis (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS), né à
Paris le 29 mars 1795, mort à Bellevue le 11 décembre 1868. Il avait
été élu à l'Académie le 11 février 1817 au fauteuil de Jouy. Il a été
remplacé par M. Auguste Barbier, l'auteur des *lambes*.

les portes de l'Académie en 1847. C'était maintenant le tour de Mazères. Hélas ! la révolution de Février changea les courants et les influences. En vain Mazères fit valoir ses titres. Pouvait-il ne pas suivre la destinée de son ami, de son collaborateur, de cet autre lui-même ? Empis ne lui tendait-il pas les bras ? L'Académie resta sourde à ces prières. Parfois, dans les scrutins, quelques voix, parmi lesquelles celle d'Empis peut-être, s'égarèrent sur le vieil auteur dramatique. Vaine consolation. Mazères mourut sans avoir vu son ambition satisfaite. Les deux amis se suivirent de près dans la mort ; une égale obscurité les recouvre tous deux. Mazères est vengé ! entre les deux collaborateurs, notre génération ne sait pas distinguer l'académicien de celui qui ne le fut pas.

Octave Feuillet, esprit d'une distinction raffinée, auteur de romans et de comédies sentimentales (1). Que de larmes féminines avait

(1) Feuillet (Octave), né à Saint-Lô le 10 août 1821, fut élu à l'Académie en remplacement de Scribe le 3 avril 1862.

fait couler, à la lecture et au théâtre, le *Roman d'un jeune homme pauvre*! Le tempérament essentiellement nerveux de l'écrivain communiquait à ses ouvrages une teinte mélancolique qui impressionnait vivement les femmes. Dans les salons, dans les châteaux, à la cour, on raffolait de ses romans; ses proverbes, comme ceux d'Alfred de Musset, son inimitable modèle, ravissaient les invités de Fontainebleau ou de Compiègne; en un mot, c'était le romancier à la mode.

Léon Halevy (1), poète tragique, frère puîné de l'auteur de la *Juive*, avait été, dans sa jeunesse, le plus fidèle disciple de Saint-Simon, qu'il assista à son lit de mort, en 1825. Il avait débuté dans la littérature par une traduction des *Odes* d'Horace et avait ensuite donné au théâtre le *Czar Démétrius* et *Luther*. Ses imitations d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide avaient obtenu le suffrage des lettrés; l'Aca-

(1) Halevy (Léon), né à Paris le 14 février 1802. Il semble avoir renoncé aux honneurs académiques.

démie française avait couronné ses fables : pourquoi repousserait-elle un lauréat, un vétéran de la littérature ?

Le prince Albert de Broglie, alors âgé de quarante ans, fils d'un parlementaire illustre, avait été promis, dès sa jeunesse, aux honneurs politiques et littéraires (1). Il ne pouvait, sous un régime adverse, ambitionner que les derniers. Après de brillants débuts dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1848, il devint le collaborateur assidu du *Correspondant*. Son *Histoire de l'Église et de l'Empire romain au IV^e siècle* et ses études sur Julien l'Apostat et Théodose le Grand lui avaient assigné une place honorable parmi les écrivains catholiques de l'école de Montalembert. Le prince Albert de Broglie avait montré, dans ces ouvrages, un esprit élevé et des tendances libérales, glorieux apanage de sa famille. C'était au fauteuil du Père Lacordaire, un de ses maîtres littéraires,

(1) Broglie (Jacques-Victor-Albert de), né à Paris le 13 juin 1821. On sait que depuis les honneurs politiques ne lui ont pas manqué.

qu'il aspirait, non sans de grandes chances de réussite.

Le comte Louis de Carné (1), Breton de vieille souche, avait, jusqu'en 1848, suivi la carrière diplomatique. Dès lors, il s'était adonné aux études historiques, qui avaient, au temps de sa vie publique, charmé ses loisirs. Ses *Vues sur l'Histoire contemporaine*, son livre *Du gouvernement représentatif en France et en Angleterre*, ses *Études sur les fondateurs de l'unité française*, le rattachaient à l'école religieuse de Montalembert et à l'école politique de Guizot.

Tels étaient les compétiteurs aux deux fauteuils vacants, quand le secrétaire perpétuel de l'Académie, le vénérable Villemain, reçut une lettre signée *Charles Baudelaire*, par laquelle ce littérateur posait sa candidature. Quel sourire de dédain et de pitié dut alors animer la face malicieuse du secrétaire! Et lorsqu'il com-

(1) Carné-Marcein (Louis-Marie, comte de), né à Quimper le 17 février 1804, succéda à Biot le 23 avril 1863, et mourut le 11 février 1876. Il a été remplacé par M. Charles Blanc.

muniqua à ses collègues cette lettre inattendue, chacun de croire à une mystification. Quel était cet audacieux qui prétendait ajouter son nom obscur à cette liste déjà trop longue de noms célèbres et honorés? La plupart des académiciens ne le connaissaient point. D'autres disaient que c'était un jeune homme, un prétendu poète, un original sans talent, un écrivain condamné pour outrage à la morale publique. Suffisait-il donc, pour prétendre à la palme, d'avoir été cité dans le cabinet d'un juge d'instruction et tancé vertement par le magistrat? Pouvait-on passer des brasseries du quartier latin jusques sous la coupole de l'Institut? Que dirait le buste de Royer-Collard? Le classique Viennet leva les yeux au ciel en murmurant le mot de *romantique*, qui, pour lui, résumait toutes les audaces et toutes les ignominies. Seul, Sainte-Beuve connaissait le nouveau candidat, mais il n'était pas moins surpris que ses collègues de cette folle tentative. Bref, la lettre de Baudelaire

alla augmenter, dans les cartons des archives de l'Académie, le volumineux dossier des candidatures mort-nées.



CHARLES BAUDELAIRE

Charles-Pierre Baudelaire, né à Paris, rue Hautefeuille, le 21 avril 1821, était fils d'un professeur de l'Université, ancien ami de Cabanis et de Condorcet. Il était jeune encore lorsqu'il perdit son père, et il fut destiné à la carrière commerciale. Son génie naturel l'entraînait vers la littérature. Pour le détourner de cette voie funeste, autant que pour lui donner le goût et la pratique du commerce, sa famille l'envoya visiter les mers de l'Inde, l'île Mau-

rice, l'île Bourbon et Madagascar (1). De ce long voyage, Baudelaire revint poète, et ses vers témoignèrent des visions merveilleuses que la nature des tropiques, les constellations inconnues aux Européens et l'étrange beauté des femmes de couleur avaient imprimées dans son esprit. Il avait alors vingt et un ans et pouvait jouir de sa liberté et de sa fortune. Il abandonna le commerce et ses avantages, et se livra sans réserve aux lettres. En 1843, il alla se loger, quai d'Anjou, en l'hôtel Pimodan, auquel le séjour de Théophile Gautier a donné une célébrité nouvelle. Là, dans un appartement exigü, situé sous les combles, il rassemblait ses amis, étonnés des bizarreries de son langage et de ses opinions, qui étaient en parfaite harmonie, d'ailleurs, avec son mobilier et son costume. Sa chambre à coucher, qui lui servait de cabinet de travail, était tapissée sur les murs et au plafond d'un papier rouge et noir, et éclairée

(1) Cf. la notice que Théophile Gautier a consacrée à Charles Baudelaire, en tête de l'édition des *Fleurs du Mal*, publiée chez Michel Lévy, 1869, in-12.

par une seule fenêtre, « dont les carreaux, jusqu'aux pénultièmes inclusivement, étaient dépolis, afin de ne voir que le ciel, » disait-il (1). C'est là qu'il composa la plupart des poésies qu'il publia plus tard.

Baudelaire s'adonna bientôt à la critique artistique. Il rendit compte des Salons de 1845 et de 1846. Il loua Eugène Delacroix et attaqua Horace Vernet et Ary Scheffer. Il aimait le grand David et fut un des premiers à remettre en lumière les petits maîtres de la Révolution : Fragonard, Carle Vernet, De Buecourt (2).

En même temps, il collaborait au *Corsaire-Satan*, revue littéraire qui a servi aux débuts de Murger, de Champfleury, de Théodore de Banville, d'Édouard Plouvier, de Charles de la Rounat, d'Alexandre Weill, etc. C'est alors qu'il se lia intimement avec Banville, Champfleury et Asselineau.

(1) Cf. *Charles Baudelaire, sa vie et son œuvre*, par Charles Asselineau; Paris, A. Lemerre, 1869, in-12, p. 5 à 8.

(2) *Id.*, p. 16 à 22.

En 1848, Baudelaire fut chargé d'aller diriger à Dijon un journal gouvernemental. L'entreprise avorta, car le journal de Baudelaire, dès le second numéro, devint un journal d'opposition.

En 1849, Théophile Gautier rencontra Baudelaire, à l'hôtel Pimodan, chez le peintre Fernand Boissard, dans un grand salon Louis XIV, où avaient lieu les séances du fameux club des *Haschichiens* (1). De là cette sympathie et cette amitié qui unirent toujours le maître et le disciple.

Baudelaire publia, en 1850, quelques poésies dans le *Magasin des familles*, mais une passion nouvelle le saisit tout entier. Il lut les contes d'Edgar Poë et en fut enthousiasmé. Il résolut aussitôt de faire connaître aux lettrés du vieux monde le génie fantastique qu'avait enfanté le nouveau. Tour à tour, il publia des œuvres séparées de Poë, puis une étude sur *Edgar Poë, sa Vie et ses Œuvres*, et enfin en

(1) V. notice de Théophile Gautier sur Baudelaire.

1855, une traduction des *Contes*, dans le *Pays*. Cette traduction, faite avec amour, avait toute la saveur d'une œuvre originale; en France, elle fut accueillie favorablement; en Angleterre, elle valut à Baudelaire les éloges les plus flatteurs et une juste réputation (1).

Baudelaire cherchait avec ardeur des renseignements sur Poë : rien de ce qui intéressait son héros ne lui était indifférent. Il désirait avoir de Poë le portrait le plus parfait et le plus véritable. La lettre suivante en fait foi :

« Monsieur, me dire qu'on aime si bien Edgar Poë, c'est m'adresser la plus douce des flatteries, puisque c'est me dire qu'on me ressemble. Je vous réponds donc avec empressement.

« Je crois que vous avez eu tort d'acheter les morceaux en question. Je prépare depuis longtemps une belle édition dans laquelle je ne mettrai pas le livre de philosophie, *Eureka*, lequel doit paraître dans la collection Lévy, à 3 francs; et dans cette édition je mettrai les

(1) *Charles Baudelaire*, par Ch. Asselineau, p. 39 et suiv.

morceaux inédits. D'ailleurs, je vous avais averti qu'ils étaient fort mal imprimés, particulièrement l'*Ange du Bizarre*, où non-seulement l'orthographe figurative, volontairement absurde, n'a pas été suivie, mais encore où ont été sautés des lignes entières et des mots, ce qui rend les phrases inintelligibles. Il y a aussi des fautes dans la *Genèse d'un Poëme*.

« Si je réussis, comme j'ai tout lieu de l'espérer, à monter cette affaire, nous nous y mettrons l'hiver prochain; cela fera probablement un grand in-8° de 800 pages.

« Il y aura deux portraits, l'un, qui est en tête de l'édition posthume des œuvres de Poë (chez Redfield, New-York), reproduction d'une peinture qui était chez Grisevold; ce Grisevold est l'auteur américain chargé de mettre en ordre les papiers de Poë, et qui non-seulement s'est si mal acquitté de sa tâche, mais encore a diffamé son ami défunt en tête de l'édition; — l'autre, qui orne l'édition grand

in-8° illustrée des poésies, édition de Londres. Mes collections ne sont pas à Paris, je ne me souviens plus du nom de l'éditeur.

« Il y a d'autres éditions et aussi d'autres portraits; mais ils ne sont jamais que la reproduction plus ou moins altérée de ces deux portraits types.

« Si je réussis à faire mon entreprise, je les ferai reproduire avec un soin parfait. L'un (édition américaine) représente Poë avec la physionomie connue du gentleman : pas de moustaches, — des favoris; — le col de la chemise relevé. Une prodigieuse distinction. L'autre (édition des poésies, de Londres) est fait d'après une épreuve daguerrienne. Ici, il est à la française : moustaches, pas de favoris, col rabattu. — Dans les deux, un front énorme en largeur comme en hauteur; l'air très-pensif, avec une bouche souriante. Malgré l'immense force masculine du haut de la tête, c'est, en somme, une figure très-féminine. Les yeux sont vastes, très-beaux et très-rêveurs.

— Je crois qu'il sera utile de donner les deux.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués,

Charles Baudelaire.

Cette lettre fut adressée, le 13 juillet 1860, à « monsieur Alfred Guichon, 54, rue de Lisbonne, à Paris. »

Encouragé par l'accueil bienveillant que le public lettré avait fait aux traductions des *Contes* de Poë, Baudelaire, sollicité par ses amis, se décida à publier ses poésies, dont il avait, en 1850, montré à Asselineau le manuscrit, magnifiquement copié par un calligraphe et relié en deux volumes, dorés sur tranche.

Dès 1855, il avait adopté le titre de *Fleurs du Mal*, sous lequel il fit imprimer son recueil de poésies. Son ami, A. Poulet-Malassis, esprit fin et délicat, fut l'éditeur de ce livre, qui parut en 1857. Les *Fleurs du Mal* excitèrent l'admiration chez les uns, la colère chez les autres.

Plusieurs pièces furent dénoncées comme attentatoires à la morale publique et déferées au parquet. Baudelaire, à qui les situations étranges ne déplaisaient pas, accueillit, sans trop de chagrin, les bruits de poursuite. « Vous savez que je suis cité en police correctionnelle? » disait-il dans tous les cafés littéraires. Les petits journaux répandirent la nouvelle, et il n'est pas impossible que tout ce bruit ait hâté la vigilance du parquet. Le juge d'instruction demanda entre autres choses au poète ce qu'il entendait par les *magistrats curieux*. Il y a, en effet, dans une des pièces les plus remarquables des *Fleurs du Mal*, des strophes à une belle femme assassinée et dont la tête repose dans une coupe « comme une renoncule. » Le poète s'écrie :

« Loin du monde railleur, loin de la foule impure,
 « Loin des magistrats curieux,
 « Dors en paix, dors en paix, étrange créature,
 « Dans ton tombeau mystérieux. »

Baudelaire affirma que le crime, qu'il avait voulu dérober à la justice, était d'une nature

totalement idéale, et le juge d'instruction, qui était un galant homme et un homme d'esprit, se tint satisfait sur ce point et traita l'homme de lettres avec courtoisie.

Toutefois, Baudelaire dut comparaître devant le tribunal de la police correctionnelle, qui ordonna la suppression des pièces dénoncées.

Baudelaire, tout en protestant contre cette décision, accepta sans peine la célébrité qu'une affaire de ce genre lui avait naturellement attirée. Successivement, il publia le *Salon de 1859*, une notice sur Théophile Gautier, le poète impeccable, auquel il avait dédié ses *Fleurs du Mal*, les *Caricaturistes français et étrangers*, les *Poèmes en prose*, des études sur Constantin Guys et sur Eugène Delacroix, et les *Paradis artificiels*. De plus, sa traduction d'Edgar Poë paraissait en volumes.

Il avait alors quarante ans. Son visage glabre, son front poli et ravagé, sa bouche contractée, sa toilette correcte mais singulière, concouraient à lui donner cet air de dan-

dysme satanique qu'il affectionnait beaucoup. Il se plaisait à étouffer sa réputation de vrai poète sous une sorte de célébrité beaucoup moins enviable. Il voulait, avant tout, effrayer et surprendre le bourgeois. « Avez-vous mangé de la cervelle de petit enfant ? disait-il un jour à un honnête fonctionnaire. Mangez-en. Cela ressemble à des cerneaux et c'est excellent. » Une autre fois, dans la salle commune d'un restaurant fréquenté par des provinciaux, il commença, à haute voix, un récit en ces termes : « Après avoir assassiné mon pauvre père... » Il réussit et eut de son vivant même sa légende. C'est ainsi qu'un journaliste raconta, sur la foi d'un petit poème en prose tout à fait allégorique, que M. Baudelaire faisait monter les vitriers dans sa chambre, pour avoir ensuite le plaisir de les culbuter du haut en bas de l'escalier avec leur fragile marchandise.

C'est après s'être fait, avec beaucoup de soin et d'efforts, la réputation de manger les petits

enfants, que Baudelaire présenta sa candidature à l'Académie, où ses livres étaient tout à fait inconnus. Fort du suffrage de ses maîtres et de ses pairs, et peu soucieux du jugement des *bourgeois*, il se croyait digne de faire partie de l'Académie des littérateurs, et sollicitait le fauteuil de Scribe. Quoi de plus simple à ses yeux ? Et cependant cette démarche, que l'Académie ne prit pas au sérieux, fut unanimement blâmée par la presse. Les amis du candidat l'accusèrent de sacrifier sa dignité, de faire alliance avec les *Philistins* ; ses ennemis le traitèrent de présomptueux, de fou, d'impertinent ; les indifférents mentionnèrent à peine son nom parmi les compétiteurs. A vrai dire, quelque sympathie, quelque admiration qu'on ait pour le talent poétique de Baudelaire, il faut reconnaître que nul n'était moins propre à réunir les suffrages de l'Académie, qui ne pardonne pas aisément d'avoir eu maille à partir avec la police correctionnelle. Avant tout, l'Académie exige de ceux qui la

sollicitent d'avoir respecté dans leurs œuvres la morale et de posséder cette tenue décente qu'ont les gens bien élevés. Il faut être de bonne compagnie; les titres littéraires viennent ensuite. Eh bien! avoir écrit les *Fleurs du Mal*, dont le titre, à lui seul, appelait sur le livre la réprobation des gens bien pensants, avoir été considéré par les magistrats de son pays comme un auteur immoral, et oser se présenter à l'Académie, quelle illusion, ou plutôt quelle impertinence!

Baudelaire, peu ému des critiques de la presse, commença ses visites : il fut bien accueilli par Lamartine et par M. de Sacy, traité avec hauteur et dédain par Villemain et par Viennet. Ce dernier lui adressa cette phrase restée fameuse : « Il n'y a que cinq genres, monsieur! la tragédie, la comédie, la poésie épique, la satire... et la poésie fugitive, qui comprend la fable, où j'excelle! (1) »

Il avait pourtant un ami à l'Académie.

(1) *L'Amateur d'autographes*, n° 202, p. 144.

Sainte-Beuve, vieillissant, se sentait un faible pour les jeunes écrivains qui, tels que Feydeau, les frères de Goncourt, Flaubert et Baudelaire, lui semblaient pleins de nouveauté et de curiosité. Il aimait se rajeunir avec eux, et les propos vifs ne lui déplaisaient pas. Baudelaire avait dîné plusieurs fois dans la petite maison de la rue du Mont-Parnasse, et sa conversation fine et rare avait vivement intéressé le vieux critique, toujours en éveil. Mais Sainte-Beuve, dont l'autorité était considérable dans le public lettré, n'avait pas d'influence à l'Académie, où il n'allait plus guère. Il ne pouvait rien, de ce côté, pour ses jeunes amis. Il avait un sens trop juste des choses pour ne pas désapprouver la tentative de Baudelaire.

Toutefois, Baudelaire s'obstina, et on vit le moins traditionnel des écrivains poursuivre l'accomplissement des formalités traditionnelles. Il continua ses visites. Il songea à Alfred de Vigny, dont le suffrage, qui était celui d'un poète, devait lui être particulièrement précieux.

L'auteur des *Fleurs du Mal* n'avait peut-être pas une admiration spéciale pour l'auteur d'*Éloa*, qu'il devait trouver un peu trop pur. Cette nuance est utile à marquer au moment où les deux poètes entrent en relations. Vigny était alors malade dans son appartement de la rue des Écuries-d'Artois, et le candidat, craignant d'être importun, adressa la lettre suivante à l'illustre académicien :

« Monsieur,

« Pendant de bien nombreuses années, j'ai désiré vous être présenté, comme à un de nos plus chers maîtres. Ma candidature à l'Académie française me fournissait un prétexte pour me présenter moi-même chez vous dans ces derniers jours. Seulement j'ai appris votre état de souffrance, et j'ai cru devoir m'abstenir, par discrétion. Hier, cependant, M. Patin m'a dit que vous éprouviez une amélioration sensible, et alors je me suis décidé à venir vous fatiguer quelques minutes de ma personne.

« Je vous en prie vivement, congédiez-moi,

tout de suite et sans cérémonie, si vous craignez qu'une visite, si brève qu'elle soit, ne vous fatigue, fût-ce celle d'un de vos plus fervents et dévoués admirateurs.

« CH. BAUDELAIRE. »

La réponse de Vigny fut favorable : Baudelaire se rendit chez le maître, qui l'accueillit avec sa bonté accoutumée. Vigny, depuis longtemps souffrant, ne connaissait que de nom l'auteur des *Fleurs du Mal* et ses œuvres. Il lui demanda donc de lui envoyer ses livres, afin de pouvoir juger du mérite du candidat. Baudelaire accéda à ce légitime désir, et il accompagna l'envoi de ses productions de la lettre suivante, écrite sous l'émotion de sa récente visite :

« Monsieur,

« Je suis rentré chez moi tout étourdi de votre bonté, et comme je tiens vivement à être connu de vous, je vous envoie quelque chose de plus que ce que vous m'avez demandé.

« Dans les deux brochures (Richard Wag-

ner, Théophile Gautier), vous trouverez quelques pages qui vous plairont.

« Voici les *Paradis*, auxquels j'ai la faiblesse d'attribuer quelque importance. La première partie est entièrement de moi. La seconde est l'analyse du livre de de Quincey, auquel j'ai ajouté par-ci par-là quelques idées qui me sont personnelles; mais avec une grande modestie.

« Voici les *Fleurs*, le dernier exemplaire sur bon papier. La vérité est qu'il vous était destiné depuis très-longtemps. Tous les anciens poèmes sont remaniés. Tous les nouveaux, je les marque au crayon à la table des matières. Le seul éloge que je sollicite pour ce livre est qu'on reconnaisse qu'il n'est pas un pur album et qu'il a un commencement et une fin. Tous les poèmes nouveaux ont été faits pour être adaptés à un cadre singulier que j'avais choisi.

« J'ajoute un vieux numéro de revue et où vous trouverez un commencement de tentative nouvelle, qui peut-être vous intéressera. Jules

Janin et Sainte-Beuve y ont trouvé quelque ragoût. Quant aux articles sur les beaux-arts et la littérature, je n'en ai pas un seul sous la main.

« Si je peux dénicher un exemplaire de la vieille édition des *Fleurs*, je vous l'enverrai.

« Enfin, voici les poésies de Poë. Je ne vous recommande rien; tout est également intéressant. Ne me rendez pas ce volume; je possède un second exemplaire.

« Monsieur, je vous remercie de nouveau pour la manière charmante dont vous m'avez accueilli. Quelque grande que fût l'idée que je m'étais faite de vous, je ne m'y attendais pas. Vous êtes une preuve nouvelle qu'un vaste talent implique toujours une grande bonté et une exquise indulgence.

« CHARLES BAUDELAIRE.

« 22, rue d'Amsterdam. »

Cette dernière lettre a dû être écrite vers le milieu de décembre 1861. Baudelaire jouait sérieusement son rôle de candidat. Il continuait ses visites et faisait agir ses amis, témoin

ce billet au crayon qu'il adressa, vers cette époque, à son ami Charles Asselineau :

« Mon cher ami,

« Tâchez de savoir, non pas si je peux mettre Émile Augier de mon bord (je crois cela impossible), mais si je puis me présenter chez lui *avec sécurité*, c'est-à-dire sans me manquer à moi-même.

« Est-il lié avec Ponsard ?

« Croyez-vous que je pourrais, sans indiscretion et avec chances, prier Janin de dire quelques mots de mon affaire ?

« Tout à vous,

« C. B., 22, rue d'Amsterdam. »

« Vous savez qu'il (Augier) a changé d'adresse. »

On sait qu'Émile Augier, un des maîtres de l'école du bon sens, avait été peu ménagé par Baudelaire et ses amis, mais c'était Ponsard qui avait été l'objet des railleries les plus amères et les plus assidues. Boileau et Racine ne se moquèrent pas d'un meilleur cœur de la

perruque de Chapelain. Aussi voit-on Baudelaire demander avec quelque effroi si l'auteur d'*Agnès de Méranie* est lié avec l'auteur de la *Ciguë*. Et quand on songe que Ponsard et Augier étaient, comme poètes, beaucoup plus voisins du candidat que les autres académiciens, on voit dans quelle entreprise chimérique s'était jeté cet homme extraordinaire. Si paradoxal qu'il fût, il éprouva quelque découragement. Toutefois, cette incroyable aventure fut inopinément soutenue par un académicien, dans le *Constitutionnel*. Un article de Sainte-Beuve, publié le 20 janvier 1862, et consacré à un examen des divers candidats, traitait Baudelaire sérieusement, avec sympathie, avec estime, et le grand critique semblait choisir Baudelaire pour son candidat, sans se faire, d'ailleurs, aucune illusion sur le résultat du vote. Il parla avec politesse de tous les concurrents, réserva Baudelaire pour la bonne bouche et lui consacra les lignes suivantes, qui n'ont rien de banal :

« On s'est demandé d'abord si M. Baudelaire, en se présentant, voulait faire une niche à l'Académie, et une épigramme, s'il ne prétendait point l'avertir par là qu'il était bien temps qu'elle songeât à s'adjoindre ce poète et cet écrivain si distingué et si habile dans tous les genres de diction, Théophile Gautier, son maître. On a eu à apprendre, à épeler le nom de M. Baudelaire à plus d'un membre de l'Académie qui ignorait totalement son existence. Il n'est pas si aisé qu'on le croirait de prouver à des académiciens politiques et hommes d'État comme quoi il y a, dans les *Fleurs du Mal*, des pièces très-remarquables vraiment pour le talent et pour l'art; de leur expliquer que, dans les petits poèmes en prose de l'auteur, le *Vieux Saltimbanque* et les *Veuves* sont deux bijoux, et qu'en somme, M. Baudelaire a trouvé moyen de se bâtir, à l'extrémité d'une langue de terre, réputée inhabitable, et par delà les confins du romantisme connu, un kiosque bizarre, fort orné, fort tourmenté, mais coquet

et mystérieux, où on lit de l'Edgar Poë, où l'on récite des sonnets exquis, où l'on s'enivre avec le haschich pour en raisonner après, où l'on prend de l'opium et mille drogues abominables dans des tasses d'une porcelaine achevée. Ce singulier kiosque fait en marqueterie, d'une originalité concertée et composite, qui depuis quelque temps attire les regards à la pointe extrême du Kamtschaska romantique, j'appelle cela la folie de Baudelaire. L'auteur est content d'avoir fait quelque chose d'impossible, là où on ne croyait pas que personne pût aller. Est-ce à dire, maintenant et quand on a tout expliqué de son mieux à de respectables confrères un peu étonnés, que toutes ces curiosités, ces ragoûts et ces raffinements leur semblent des titres pour l'Académie, et l'auteur lui-même a-t-il pu sérieusement se le persuader ? Ce qui est certain, c'est que Baudelaire gagne à être vu, que là où l'on s'attendait à voir entrer un homme étrange, excentrique, on se trouve en présence d'un candidat poli,

respectueux, exemplaire, d'un gentil garçon, fin de langage et tout à fait classique dans les formes (1). »

Cet article ne modifiait pas le fond des choses, mais il prêtait un appui public à Baudelaire, qui reprit courage. Et, comme si son idée n'était pas encore assez étrange, extraordinaire, bizarre, il la modifia. Il renonça au fauteuil de Scribe et brigua celui du Père Lacordaire ! Il se hâta de faire part sérieusement à Sainte-Beuve et à Alfred de Vigny de cette prodigieuse imagination. La lettre qu'il écrivit à ce dernier, le 26 janvier 1862, est d'une gravité exemplaire :

« Monsieur,

« Je suis bien persuadé que vous ne m'avez pas cru capable. d'oublier un instant votre admirable accueil, ni la permission que vous m'avez donnée de compter sur vos conseils. Dans la fin de décembre et au commencement de ce mois, j'ai fait quelques efforts inutiles

1) *Nouveaux lundis*, t. I, p. 397.

pour trouver quelques-uns de ces messieurs que je tenais vivement à voir, MM. Sandeau, de Sacy, Ponsard, Saint-Marc Girardin, Legouvé. Puis, je me suis senti repris par mes névralgies périodiques (*mes seuls titres auprès de M. Viennet*); puis par une grosse douleur morale, une de celles *qui ne veulent pas être dites* (comme disent les Anglais); puis par un accident physique; puis, enfin, par l'impérieuse nécessité de travailler. En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer le découragement dans une tentative aussi paradoxale que la mienne. Cependant je vais m'y remettre activement. Je possède maintenant un nombre suffisant d'exemplaires de mon petit bagage littéraire pour en faire quelques hommages.

« Je consacrerai tout le commencement de février à mes visites.

« Tout bien considéré, je ne suis pas fâché d'avoir tant lambiné; cela m'a permis de réfléchir sur une foule de choses que je ne connaissais guère.

« Avant de prendre une décision définitive, j'ai voulu avoir votre avis. Selon votre réponse, j'écrirai, avant mercredi, une lettre à M. Villemain, destinée à être communiquée à MM. de l'Académie.

« Cette lettre, d'une forme un peu abandonnée, comme peut l'être celle d'un novice, dira en substance *que, à défaut d'une ressemblance complète entre les ouvrages du défunt et ceux du candidat, l'enthousiasme du dernier me paraît une raison suffisante d'option, dans le cas de deux fauteuils vacants* ;

« *Que, d'après cette théorie, le candidat le plus parfait qu'on puisse supposer devrait s'abstenir, s'il ne trouvait pas dans la vie et les ouvrages du défunt autre chose que des motifs d'admiration raisonnée, c'est-à-dire la sympathie et l'enthousiasme* ;

« *Que, le père Lacordaire excitant en moi cette sympathie, non-seulement par la valeur des choses qu'il a dites, mais aussi par la*

beauté dont il les a revêtues, et se présentant à l'imagination non-seulement avec le caractère chrétien, mais aussi avec la couleur romantique (j'arrangerai cela autrement), je prie M. Villemain d'instruire ses collègues que j'opte pour le fauteuil du père Lacordaire.

« Par ce moyen, il me semble que je gagne quelques jours de plus; que je pourrai peut-être, me trouvant seul en face de M. de Broglie, puisque Philarète Chasles se retire, obtenir quelques voix *d'hommes de lettres*.

« Et enfin, le sentiment et l'instinct me persuadent qu'il faut toujours se conduire *uto-
piquement*, c'est-à-dire comme si on était sûr d'être élu, quand même on est certain de ne pas l'être.

« La première fois que je parlai de mon projet à Sainte-Beuve, il me dit, en riant : « C'est fort bien, je reconnais votre caractère; votre tentative ne m'étonne pas; je parierais que, pour compléter votre audace, vous allez

opter pour le fauteuil de Lacordaire. » En vérité, c'était mon intention ; mais cette plaisanterie me déconcerta, et je craignis de paraître trop excentrique, surtout aux yeux des gens qui ne me connaissent pas du tout.

« Si je voulais pousser ma démonstration de la *nécessité de sympathie* jusqu'à l'extrême rigueur, je composerais une étude critique et biographique sur le père Lacordaire, et je la ferais imprimer au moment de la réception du candidat ; mais c'est là une gageure de prodigieuse, et il suffit qu'il y ait dans ce projet un peu d'impertinence pour que je le repousse.

« Je ne prendrai pas de décision avant d'avoir reçu votre avis. Je dois vous dire que j'ai écrit une lettre à peu près analogue à mon excellent ami Sainte-Beuve, et que j'attends également une réponse de lui.

« J'ai été sérieusement malade, mais, abstraction faite de la santé, de la paresse, du travail et de plusieurs autres considérations, j'éprouvais un certain embarras à me

retrouver devant vous, après vous avoir envoyé mes livres.

« Songez, monsieur, à ce que peuvent être, pour nous autres littérateurs de quarante ans, ceux qui ont instruit, amusé, charmé notre jeunesse, nos maîtres, enfin !

« Vous n'avez peut-être pas deviné la raison pour laquelle je vous ai adressé un petit journal contenant quelques vers de moi : c'était simplement à cause d'un sonnet sur un *certain coucher de soleil*, où j'avais essayé d'exprimer *ma piété!*

« Parlez-moi sans façon, je vous en prie, car, dans des matières dont j'ai si peu l'expérience, il n'y aurait pas de honte pour moi à mal raisonner.

« Je vous prie d'agréer, monsieur, une fois de plus, l'expression de ma gratitude et de ma sympathie toute dévouée.

« CHARLES BAUDELAIRE

« 22, rue d'Amsterdam.

« Dimanche, 26 janvier 62. »

Les réponses ne se firent pas attendre, témoignage nouveau de l'estime réelle que ces deux grands écrivains professaient pour le candidat. Sainte-Beuve, qui venait d'écrire l'article reproduit plus haut, dissuada Baudelaire de cette *antithèse Lacordaire*, qui choquerait l'Académie, et il exprima son opinion avec la malice et la brusquerie qui faisaient le fond de son caractère :

« Ce 26 janvier 1862.

« Mon cher enfant,

« Je suis charmé de votre remerciement; j'en étais même un peu inquiet, je vous l'avoue, car, en chatouillant, on n'est jamais sûr de ne pas trop gratter. — Je ne vous conseille pas de poser par une lettre cette *antithèse Lacordaire*. Je crois qu'il vaudrait mieux laisser les choses comme elles sont, sans plus écrire. Mais ce choix exprès du père Lacordaire, le *catholique-romantique*, paraît excessif et choquant, ce que votre bon goût de candidat ne veut pas faire (1). »

(1) *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. I, p. 282.

Certes, Baudelaire avait du goût, mais il aimait, sinon choquer son monde, du moins le surprendre et l'étonner. Et, à cet égard, l'*antithèse Lacordaire* était un coup de maître.

Alfred de Vigny, dont l'esprit grave et triste n'était nullement ouvert à la plaisanterie, prit au sérieux la nouvelle fantaisie de Baudelaire et lui écrivit la lettre suivante (1) :

« Lundi, 27 janvier 1862.

« Depuis le 30 décembre, Monsieur, j'ai été très-souffrant et presque toujours au lit.

« Là je vous ai lû et relû, et j'ai besoin de vous dire combien de ces *Fleurs* sont pour moi des *Fleurs du Bien* et me charment (2). Combien aussi je vous trouve injuste envers ce bouquet souvent si délicieusement parfumé de printanières odeurs, pour lui avoir imposé ce titre indigne de lui, et combien je vous en veux de l'avoir empoisonné par je ne sais quelles éma-

(1) Cette lettre a été publiée pour la première fois, en 1870, par M. Charles Asselineau dans l'*Amateur d'autographes*, n° 202, p. 143. Je la reproduis ici d'après la minute d'Alfred de Vigny.

(2) Cf. lettre de Sainte-Beuve sur les *Fleurs du Mal* aux *Pièces justificatives*, n° VII.

nations du cimetière d'Hamlet. Si votre santé vous permet de venir voir comment je m'y prends pour cacher les blessures de la mienne, venez mercredi, 29, à 4 heures. Vous saurez, vous verrez, vous toucherez comment je vous ai lu; mais ce que vous ne saurez pas, c'est avec quel plaisir je lis à d'autres, à des poètes, les véritables beautés de vos vers encore trop peu appréciés et trop légèrement jugés.

« Vous m'aviez dit que votre lettre officiellement académique était envoyée; c'était, à mes yeux, une faute, et je vous l'ai dit, mais elle était irréparable. Je me résignais à vous voir égaré dans le labyrinthe. A présent que vous m'écrivez que ce n'est qu'un projet, je vous conseille de ne pas écrire un mot qui ait pour but de vous faire inscrire comme candidat à aucun des fauteuils vacants.

« J'aurai le temps de vous en dire les raisons très-sérieuses, et vous les comprendrez. On se méprend presque toujours sur soi. Sans vous connaître encore, il me semble qu'en beaucoup

de choses, vous ne vous prenez pas assez au sérieux vous-même.

« Ne jetez pas ainsi au hasard votre nom, votre rare talent, vos actions, vos lettres et vos propos ; et surtout *venite ad me*.

Alfred de Vigny



Baudelaire avait du moins réussi, puisqu'il amenait deux académiciens des plus illustres à raisonner tout au long sur son étonnante fantaisie. Cependant, le jeudi 6 février 1862, les académiciens se réunirent pour élire un successeur à Scribe. Jamais on n'avait vu une si grande quantité de candidats. La lutte fut longue ; il n'y eut pas moins de treize tours de scrutin (1). MM. Camille Doucet et Autran obtinrent au dernier tour chacun douze voix, mais sans réunir la majorité absolue, trois voix

(1) Cf. *Journal des Débats* du 7 février 1862 et le numéro VIII des *Pièces justificatives*.

s'étant portées sur M. Cuvillier-Fleury et une sur M. Octave Feuillet. L'Académie, fatiguée de ces votes inutiles, renvoya l'élection à deux mois.

Cette séance fut un avertissement pour Baudelaire, dont le nom ne fut même pas prononcé. Trois jours après, Sainte-Beuve appuya de nouveau sur les raisons qu'il avait déjà exposées à son jeune ami :

« Ce 9 février 1862.

« Cher ami,

« Je suis bien muet avec vous, c'est que je suis bien bavard avec le public.

« Je vous ai dit, raisonnablement, qu'il n'y avait rien à faire selon moi. Votre candidature n'a pas été mal prise par le public; on a été assez bien — et même fort bien — dans la presse.

« Laissez l'Académie pour ce qu'elle est, plus surprise que choquée, et ne la choquez pas en revenant à la charge au sujet d'un mort comme Lacordaire. Vous êtes un homme de mesure et vous devez sentir cela. »

Cette fois, Baudelaire, dont la position était intenable, battit en retraite. Il déféra aux sages conseils qui lui étaient donnés, et il écrivit au secrétaire perpétuel de l'Académie une lettre de désistement, conçue dans des termes si modestes et si polis, que sa lecture fut accueillie avec sympathie par les académiciens. Sainte-Beuve en avertit aussitôt le poète par ce billet du 15 février 1862 :

« Ce 15 février 1862.

« Mon cher ami,

« Votre lettre a été lue avant-hier ; votre désistement n'a pas déplu ; mais, quand on a lu votre dernière phrase de remerciement, conçue en termes si modestes et si polis, on a dit tout haut : *Très-bien !* Ainsi vous avez laissé de vous une bonne impression : n'est-ce donc rien ?

« Tout à vous. »

Ainsi, cette affaire de candidature, qui tournait à la mystification, fut inopinément dénouée par un acte de courtoisie. Tout est bien qui finit bien.

Baudelaire se piquait de politesse et, de toutes ses prétentions, celle au bon ton n'était pas la plus déplacée. Il se montra attentif, empressé, délicat, dans sa correspondance avec Alfred de Vigny. Une lettre, qu'il lui adressa pendant la période de compétition, ne sent pas trop le candidat. Pourtant cette épître, accompagnant l'article de Sainte-Beuve, pouvait prêter, sans trop d'indiscrétion, à des développements personnels. Cette lettre, qu'on va lire, présente, dans son aspect même, une particularité qui n'est pas insignifiante. Elle est coupée et comme hachée d'alinéas très-courts. Beaucoup de mots y sont soulignés (1). Or, les médecins aliénistes ont remarqué que, dans la première phase des affections mentales, le malade ne peut écrire sans éprouver le besoin de mettre les mots en vedette, de les détacher et de les souligner. Il y a donc là comme un premier indice, bien léger encore, du trouble cérébral qui devait bientôt

(1) Cette observation s'applique aussi à la lettre du 26 janvier 1862, où Baudelaire développa son *antithèse Lacordaire*. Des phrases entières y sont soulignées.

perturber définitivement la rare intelligence de Charles Baudelaire. Je reproduis cette lettre :

« Monsieur,

« Voici le terrible article Sainte-Beuve, le manifeste.

« Voici, en outre, deux sixains d'excellentes ballades de Th. de Banville, qui certainement vous intéresseront.

« Je puis bien, sans honte, mettre des sonnets dans le *Boulevard*, puisqu'un poète tel que Banville veut bien m'y tenir compagnie.

« Tous les effroyables compliments dont vous avez bien voulu accabler mes vers me donnent à craindre pour mes élucubrations en prose. Mais vous m'avez donné la soif de votre sympathie.

« On s'oublie si bien à côté de vous, Monsieur, que j'ai négligé hier de vous parler de la bonne ale et de la mauvaise ale. Puisque vous voulez essayer de ce régime, défiez-vous comme

de la peste (ce n'est point exagérer ; j'en ai été malade) de toute bouteille portant l'étiquette *Harris*. C'est un affreux empoisonneur.

« Bien qu'*Allsopp* et *Bass* soient de bons fabricants (*Bass* surtout), il faut bien se défier de même de leurs étiquettes, parce qu'il doit exister des contrefacteurs. Le plus raisonnable est de vous adresser à l'un des deux endroits honnêtes que je vais vous indiquer et de prendre leur ale de confiance.

« *Rue de Rivoli*, presque auprès de la place de la Concorde, un nommé *Gough*, qui tient un bureau de locations d'appartements, et vend en même temps des vins espagnols et des bières avec des liqueurs anglaises.

« Puis, à deux pas de chez moi, sans doute au 26, *rue d'Amsterdam*, à la taverne *Saint-Austin*. Il ne faut pas la confondre avec une autre taverne qui la précède et qui est tenue par des Allemands ; bière et porter y sont excellents et à bon marché.

« Je crois que *Gough* vend aussi de très-

vieille ale, outre ses ales ordinaires, mais elle est d'une force extrême.

« Vous ne trouverez pas mauvais, n'est-ce pas ? que je m'ingère dans ces petits détails qui intéressent votre hygiène et que je vous fasse part de mon expérience parisienne.

« Votre bien dévoué et bien reconnaissant,

« CHARLES BAUDELAIRE. »

« Il m'est, pour le moment, impossible de retrouver le *Corbeau* avec la *méthode de composition* qui lui sert de commentaire. »

Il paraît, d'après cette lettre, que Baudelaire joignit au numéro du *Constitutionnel* un numéro d'un journal plus obscur, le *Boulevard*, fondé par Carjat et ouvert aux poètes de la nouvelle école. Théodore de Banville, qui devenait un maître, donna en effet à cette feuille littéraire de jolies ballades, publiées depuis en volume et mises en musique par M. Cressonnois. Ces petits présents de Baudelaire marquaient une déférence que l'auteur d'*Éloa* s'était attirée par son âge, par sa gloire un peu effacée

mais pure, et aussi par l'accueil courtois qu'il avait fait aux premiers envois de l'auteur des *Fleurs du Mal*. Baudelaire, perspicace et soupçonneux, ne devait pas se croire tout à fait compris par le poète chaste et vieilli. Ces *Fleurs du Mal*, qui seraient mieux appelées des *Fleurs du Bien*, n'étaient en somme qu'un madrigal un peu fade. Parler de la sorte, était-ce vraiment louer le plus satanique des poètes ? En tous cas les compliments de Vigny étaient, quoi qu'en dît Baudelaire, plus doux qu'effroyables.

Après quelques cérémonies, Baudelaire (le lecteur l'a vu) chevauche son dada et le voilà parti à travers les champs de la gastronomie. Il passe toutes les bières en revue, et disserte sur l'ale et le porter avec une science longuement acquise dans ces brasseries où il avait usé son talent et sa vie. Il ne s'en tint pas à ces considérations et envoya un autre jour à l'académicien malade un second billet culinaire :

« Monsieur,

« Je vous ai vu souffrir, et j'y pense souvent. Un de mes amis, *dont l'estomac est dans un état fort triste*, m'a dit que Guerre, le pâtis-sier anglais, dont la maison fait *le coin de la rue Castiglione et de la rue de Rivoli*, fait des gelées de viande combinées avec un vin très-chaud, Madère ou Xérès sans doute, que les estomacs *les plus désolés* digèrent *facilement et avec plaisir!* C'est une espèce de confiture de viande au vin, plus substantielle et nourris-sante qu'un repas composé.

« J'ai présumé que ce document méritait de vous être transmis.

« Votre bien dévoué

« CHARLES BAUDELAIRE. »

Nous sommes touchés de voir le charitable Baudelaire préconiser à son ancien en poésie les gelées combinées avec un vin très-chaud, mais, en songeant que Vigny était alors affecté d'un cancer à l'estomac, on peut trouver quelque affectation à ce luxe d'hygiène. L'abbé

Grisel, dont parle Voltaire, était du moins plus logique

De prêcher l'abstinence à qui ne peut manger.

Baudelaire était coutumier du fait. N'avait-il pas envoyé, deux ans auparavant, du pain d'épices à son maître Sainte-Beuve (1) ?

Les goûts gastronomiques étaient invétérés chez Baudelaire, qui réagissait par des théories culinaires contre les affectations éthérées des poètes de 1830. Sa *Fanfarlo*, publiée dès 1847 dans le bulletin de la Société des gens de lettres, contient une théorie très-explicite du « système d'alimentation nécessaire aux natures d'élite. » On y parle avec mépris de viandes niaises et de poissons fades; on y vante le bataillon lourd et serré des Bourgogne; on y exalte les viandes qui saignent et les vins qui charrient l'ivresse; il y est dit que la truffe,

(1) Ce fait résulte de la lettre suivante, écrite, le 3 juillet 1860, par Sainte-Beuve à Baudelaire :

« J'ai goûté le pain d'épice à l'angélique. J'y ai reconnu votre bonne grace et votre gâterie habituelle; vous êtes un friand et vous m'avez traité comme tel. Hélas! je suis peut-être un peu plus glouton que vous ne me croyez. » (*Correspondance de Sainte-Beuve*, t. I, p. 256.)

cette végétation sourde et mystérieuse de Cybèle, fait la distinction du monde ancien et du moderne. Enfin, on conclut par la nécessité d'appeler toute la pharmacie de la nature au secours de la cuisine.

On dîne entre académiciens, mais on disserte peu sur les mets. La science culinaire n'est pas un titre aux yeux des quarante. Ni Grimod de la Reynière, ni Brillat-Savarin, ni cet illustre écrivain-pâtissier, qui considérait la pâtisserie comme une des branches principales de l'architecture, ni ce pieux maître queux qui dédia son livre à la sainte Vierge, ni même Alexandre Dumas, auteur du *Grand dictionnaire de cuisine*, ne furent accueillis par les académiciens, qui estiment, dit-on, un dîner entre gens d'esprit, mais qui veulent laisser à leur maître d'hôtel un genre de gloire et d'immortalité.

Le fauteuil de Scribe resta vacant (1), comme

(1) Le 3 avril 1862 eut lieu la nouvelle élection : MM. Cu villier-Fleury, Autran et Léon Halevy ayant retiré leur candidature, MM. Camille Doucet et Octave Feuillet restèrent seuls en présence. C'est le second qui fut élu par 21 voix contre 10 données à son compétiteur. (Cf. *Journal des Débats* du 4 avril 1862.)

nous l'avons vu ; il n'en fut pas de même de celui du Père Lacordaire. Le 20 février 1862, le prince Albert de Broglie fut élu, au premier tour de scrutin, en remplacement de l'illustre dominicain dont Baudelaire se flattait de prononcer l'éloge (1).

L'année suivante, le 17 septembre 1863, Alfred de Vigny, drapé avec une affectation bienséante dans son manteau militaire, mourut avec ce stoïcisme tranquille qui lui avait inspiré les magnifiques vers de la *Mort du loup* :

A voir le peu qu'on est sur terre et ce qu'on laisse,
Seul le silence est grand : tout le reste est faiblesse.

Baudelaire ne renouvela pas sa tentative académique. L'effort qu'il avait tenté et que j'ai suivi avec l'attention minutieuse que mérite le travail singulier d'une rare intelligence, témoigne déjà, il faut le reconnaître, d'une tension et d'un trouble dans les facultés intellectuelles. L'étrange candidat était, en effet, prédisposé à une affection qui frappe trop sou-

(1) Le prince de Broglie, seul candidat, obtint 22 voix. Il y eut sept billets blancs. (Cf. *Journal des Débats* du 21 février 1862.)

vent les gens de lettres, dont le cerveau est surmené. Il mourut à Paris, le 31 août 1867, des suites d'une hémiplegie, qui avait détruit en lui tout moyen d'expression, sans abolir sa faculté de comprendre. Un pareil état comporte une quantité de tortures qu'il est à peine possible d'imaginer. Je puis citer un petit fait qui caractérise bien la longue agonie du poète.

Baudelaire, alors paralysé et aphasique, ne donnant plus aucun signe d'intelligence, reçut, dans la maison de santé où il était gardé, la visite de deux personnes. Une d'elles se mit à converser, sans tenir compte de la présence du malade, et parla de Sainte-Beuve avec malveillance. Baudelaire essaya vainement de lui exprimer son mécontentement. L'impuissance le rendit furieux et il tenta de frapper de son bâton de paralytique l'homme qui l'avait blessé dans son affection et dans sa sympathie.

Claude Bernard peint avec puissance, dans une de ses magnifiques leçons sur le curare, les effroyables tortures de l'homme qui, atteint

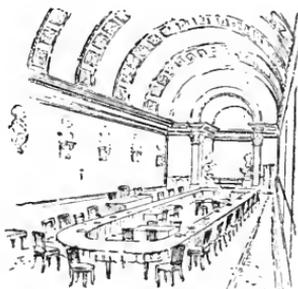
par une goutte du poison indien, assiste, dans la plénitude de son intelligence, à son anéantissement total. Cette suprême angoisse dure quelques minutes; l'hémiplégique l'éprouve pendant des mois et des mois. Baudelaire a assez payé ses affectations de vice, ses recherches de célébrité malsaine, son goût tout littéraire des méchancetés et des crimes; son œuvre nous reste; elle est belle jusque dans ses parties gâtées; elle abonde en vers délicats ou magnifiques; elle témoigne d'une parfaite probité littéraire. C'est l'œuvre d'un poète exquis, profond, auquel personne ne peut être comparé. Admirons la beauté livide des *Fleurs du Mal*, sachant qu'il n'y a pas de beau absolu, et qu'en art comme dans la vie la santé parfaite est une vaine entité.



Ce serait une injustice et une erreur de conclure de ces épisodes académiques et de

beaucoup d'autres, plus connus, que l'Académie française, comme on l'a dit plus spirituellement qu'exactement, accueille dans son sein beaucoup d'hommes célèbres, même des littérateurs. Depuis 1634 jusqu'à nos jours, la liste des académiciens présente un tableau assez complet de la littérature française, et, parmi les maîtres, si les omissions sont parfois éclatantes, du moins ne sont-elles pas nombreuses. Il ne faut pas oublier que l'Académie est une réunion de gens de bonne compagnie, cultivant, aimant ou protégeant les belles-lettres. Elle n'est pas et n'a jamais été étrangère à l'esprit de parti, à la coterie ; mais quelle société ne mérite un pareil reproche ? Elle a souvent fait faire antichambre à des hommes d'une renommée éclatante, tandis qu'elle accueillait du premier coup des personnalités de moindre valeur. L'Académie n'est pas bruyante et fuit volontiers l'éclat ; aussi n'admet-elle que tardivement les penseurs et les novateurs. Ceux-ci, d'ailleurs, ne la courtisent guère, quand ils n'affectent pas pour elle du

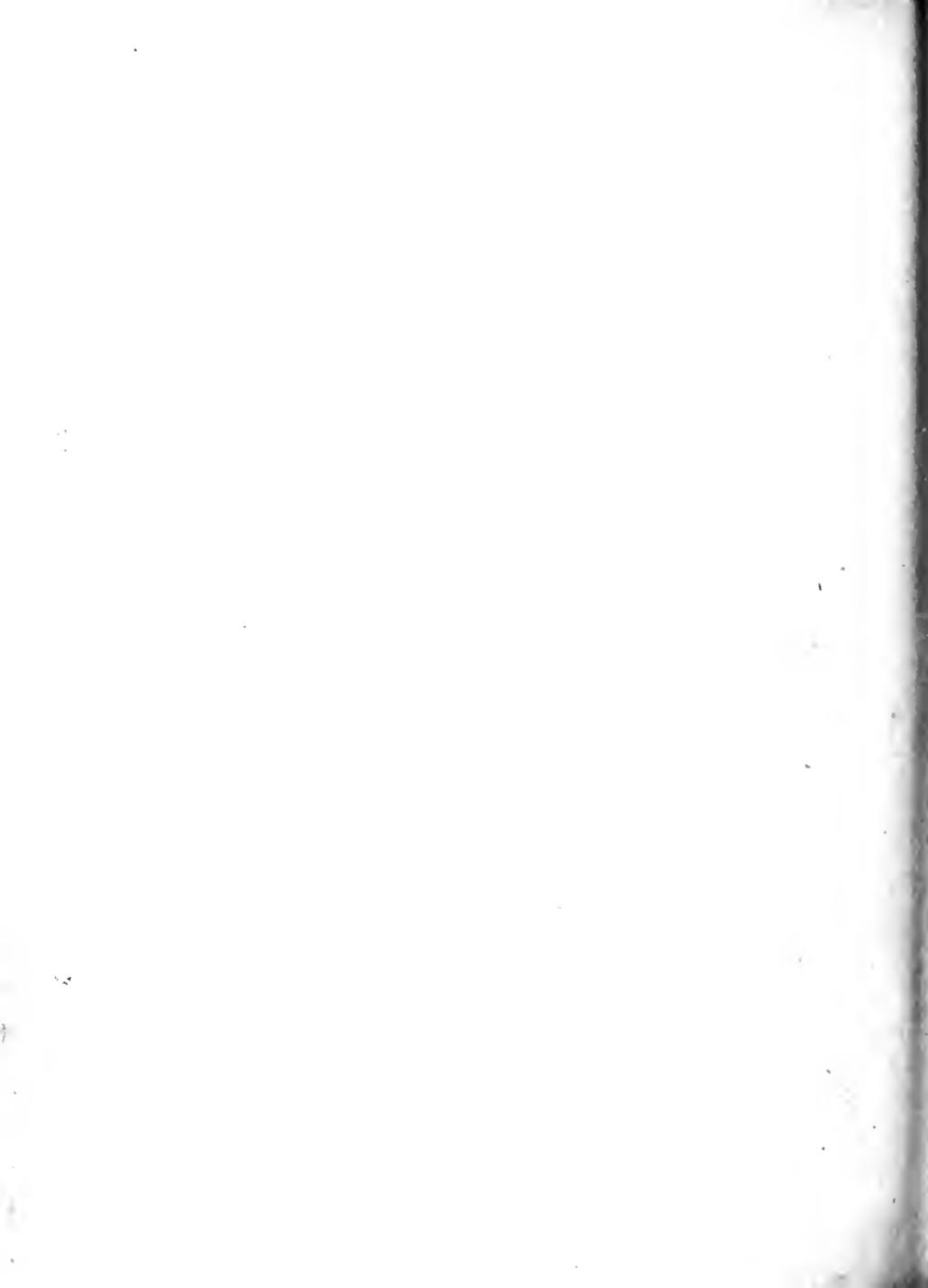
dédain. En somme, au dix-neuvième siècle, la plupart de ceux qui ont cultivé les lettres ont fait partie de l'Académie. Les chefs de l'école romantique, sauf Balzac et Gautier, y ont été admis. Telle qu'elle est encore aujourd'hui, l'Académie française est la première société littéraire du monde.





PIÈCES JUSTIFICATIVES







PIÈCES JUSTIFICATIVES



I. LETTRE SUR LES MACHABÉES

Cette lettre du baron Guiraud fut adressée le 30 juin 1822 au ministre de la maison du Roi, à l'occasion de la représentation à l'Odéon de la tragédie des *Machabées* :

« Monseigneur,

« Puisque les grandes occupations de votre Excellence ne me permettent pas de l'entretenir, je viens lui faire part d'une des principales observations que j'avais à lui communiquer.

« On m'a remis, de l'administration, une note d'excédant de billets donnés aux deux premières représentations. Cette note, déduction faite de plusieurs erreurs, doit être réduite à 1000 fr. environ ; ce qui fait supposer que j'ai donné, à chacune de ces deux représen-

tations, 150 billets de plus que je ne le devais. J'avoue qu'en comparant cette modique quantité de billets donnés à celle qu'on donne à tous les théâtres pour soutenir un ouvrage nouveau, je suis peut-être fâché de ne pas l'avoir dépassée encore, dans mon intérêt et par conséquent dans ceux du théâtre. Mais mon caractère répugne à tous les genres de charlatanerie, et j'ai cédé le moins que j'ai pu à un usage devenu une nécessité. Je me trouvais, d'ailleurs, dans une position particulière.

« Je savais que mon sujet était repoussé par tout le parti libéral, qui n'est pas sans influence au parterre de l'Odéon, et qu'il était d'une haute importance pour moi d'opposer à une malveillance prononcée d'avance une masse d'amis capable de la contenir. L'expérience prouva, à la première représentation, que je ne m'étais pas trompé. A la seconde il fallait réparer les fautes commises par les acteurs à la première et imposer en quelque sorte au public avec quelques modifications une situation dramatique qu'il avait hautement repoussée. Cent cinquante billets distribués sur une salle si vaste n'étaient pas de trop pour cela. Une fois que le succès a été établi, au lieu de donner un excédant de billets, je n'ai pas même fait usage de ceux que j'ai le droit de donner ; et, à la représentation d'hier 29, sur 24 billets de droits je ne crois pas en avoir donné 10.

« Ce que j'ai fait, Monseigneur, aux deux premières

représentations, a donc été une chose indispensable et l'administration, au lieu de m'en blâmer, doit m'en remercier, puisque en assurant mon succès j'ai assuré ses recettes. Et, comme je n'ai qu'un dixième sur elle, elle tire de ce que j'ai fait dix fois plus d'avantage que moi. Remarquez d'ailleurs, Monseigneur, que rien n'a été perdu, puisqu'aucun billet payant n'a été refusé et qu'il y avait encore de la place dans la salle.

« J'ajouterai à toutes ces observations qui me paraissent si justes une dernière, qui a bien son importance. C'est que le premier théâtre français, pour assurer le succès de pièces que le gouvernement ne doit pas trop approuver, use bien plus largement que moi des moyens que j'ai employés ; que plus de 800 billets sont donnés chaque jour pour *Régulus* ; et qu'enfin il ne serait peut-être pas convenable de présenter à un public hostile une pièce religieuse sans la soutenir un peu par quelques-uns des avantages que les autres emploient si libéralement pour les ouvrages que protège leur parti.

« Toutes ces considérations me font espérer que votre Excellence m'accordera sans difficulté la demande que je lui fais d'annuler la note d'excédent qui m'a été remise. S'il en était autrement, il y aurait vraiment trop de désavantage à composer des ouvrages qui renferment de saines doctrines et à les faire jouer à l'Odéon. Je n'en ferais jamais dans un autre

sens parce que ma conscience me le défendrait, mais j'aimerais mieux ne plus en faire du tout. Mais comme la justice de votre Excellence et la protection qu'elle accorde aux lettres me sont bien connues, j'ose compter sur une décision prompte et favorable, et c'est dans cet espoir que j'ai l'honneur d'être avec respect

« de votre Excellence,

« le très-humble et très-obéissant serviteur.

« A. DE GUIRAUD.

« Ce 30 juin 1822. » « rue Saint-Honoré, 341. »

Cette lettre de Guiraud nous initie à tous les mystères d'une première représentation. Rien ne manque au tableau : la distribution des billets de faveur aux amis qui doivent protéger la pièce contre les cabales du parti libéral, la lutte, la victoire, à la seconde représentation seulement, et enfin la note des frais présentée à l'auteur. N'est-ce pas là une comédie plus amusante que la tragédie qui en fut l'objet ?



II. JUGEMENT DE VIGNY SUR GUIRAUD

Le baron Guiraud mourut le 24 février 1847. Alfred de Vigny fut très-affligé de la perte de ce fidèle ami qui l'avait si vaillamment porté à l'Académie ; il

écrivit à ce sujet les lignes suivantes qu'a révélées la publication du *Journal d'un poète* (p. 212) :

« Guiraud. Sa mort, presque subite, a beaucoup attristé l'Académie. J'ai particulièrement été fort affligé de ne pouvoir siéger près de lui, comme je me l'étais promis et comme il s'en réjouissait avec moi. Une opération, maladroitement faite par un chirurgien, l'a tué.

« C'était un homme qui tenait de l'écureuil par sa vivacité, et il semblait toujours tourner dans sa cage. Ses cheveux rouges, son parler vif, gascon, pétulant, embrouillé, lui donnaient l'air d'avoir moins d'esprit qu'il n'en avait en effet, parce qu'il perdait la tête dans la discussion et s'emportait à tout moment hors des rails de la conversation. Mais très-sensible, très-bon, très-spirituel, doué d'un sens poétique très-élevé : c'est une perte très-grande pour le pays et pour le corps. »



III. VISITE DE VIGNY A ROYER-COLLARD

Voici le récit de cette singulière visite, tel qu'on le trouve dans le *Journal d'un poète* (Paris, Michel Lévy, 1867, in-12, p. 183 et suiv.) :

« Dimanche, 30 janvier 1842. — En descendant de

voiture, j'ai fait porter ma carte de visite à M. Royer-Collard par une femme qui était seule dans l'antichambre. Presque à l'instant est venu un pauvre vieillard, rouge au nez et au menton, la tête chargée d'une vieille perruque noire, et enveloppé de la robe de chambre de Géronte, avec la serviette au col du légataire universel. Voici mot pour mot notre conversation :

(Il était debout et appuyé à demi contre le mur).

« R.-C. — Monsieur, je vous demande bien pardon, mais je suis en affaire, et ne puis avoir l'honneur de vous recevoir ; j'ai là mon médecin.

« A. DE V. — Monsieur, dites-moi un jour où je puisse vous trouver seul, et je reviendrai.

« R.-C. — Monsieur, si c'est seulement la visite obligée, je la tiens comme faite.

« A. DE V. — Et moi, Monsieur, comme reçue, si vous voulez ; mais j'aurais été bien aise de savoir votre opinion sur ma candidature.

« R.-C. — Mon opinion est que vous n'avez pas de chances... (Avec un certain air qu'il veut rendre ironique et insolent) *Chances !* N'est-ce pas comme cela qu'on parle à présent ?

« A. DE V. — Je ne sais pas comment on parle à présent ; je sais seulement comment je parle et comment vous parlez dans ce moment-ci.

« R.-C. — D'ailleurs, j'aurais besoin de savoir de vous-même quels sont vos ouvrages.

« A. DE V. — Vous ne le saurez jamais de moi-même, si vous ne le savez déjà par la voix publique. Ne vous est-il jamais arrivé de lire les journaux ?

« R.-C. — Jamais.

« A. DE V. — Et, comme vous n'allez jamais au théâtre, les pièces jouées un an ou deux ans de suite aux Français et les livres imprimés à sept ou huit éditions vous sont également inconnus ?

« R.-C. — Oui, Monsieur ; je ne lis rien de ce qui s'écrit depuis trente ans ; je l'ai déjà dit à un autre. (Il voulait parler de Victor Hugo.)

« A. DE V. (en prenant son manteau pour sortir et le jetant négligemment sur son épaule). — Dès lors, Monsieur, comment pouvez-vous donner votre voix, si ce n'est d'après l'opinion d'un autre ?

« R.-C. (interdit et s'enveloppant dans sa robe de malade imaginaire). — Je la donne, je la donne.... Je vais aux élections ; je ne peux pas vous dire comment je la donne, mais je la donne enfin.

« A. DE V. — L'Académie doit être surprise qu'on donne sa voix sur des œuvres qu'on n'a pas lues.

« R.-C. — Oh ! l'Académie, elle est bonne personne, elle, très-bonne, très-bonne. Je l'ai déjà dit à d'autres, je suis dans un âge où l'on ne lit plus, mais où l'on relit les anciens ouvrages.

« A. DE V. — Puisque vous ne lisez pas, vous écrivez sans doute beaucoup ?

« R.-C. — Je n'écris pas non plus, je relis.

« A. DE V. — J'en suis fâché; je pourrais vous lire.

« R.-C. — Je relis, je relis.

« A. DE V. — Mais vous ne savez pas s'il n'y a pas des ouvrages modernes bons à relire, ayant pris cette coutume de ne rien lire.

« R.-C. (assez mal à l'aise). — Oh ! c'est possible, Monsieur, c'est vraiment très-possible.

« A. DE V. (marchant vers la porte et mettant son manteau). — Monsieur, il fait assez froid dans votre antichambre pour que je ne veuille pas vous y retenir longtemps; j'ai peu l'habitude de cette chambre-là.

« R.-C. — Monsieur, je vous fais mes excuses de vous y recevoir.

« A. DE V. — N'importe, Monsieur, c'est une fois pour toutes. Vous n'attendez pas, je pense, que je vous fasse connaître mes œuvres : vous les découvrirez dans votre quartier ou en Russie, dans les traductions russes ou allemandes, sans que je vous dise : « Mes enfants sont charmants », comme le hibou de La Fontaine.

(Ici Alfred de Vigny ouvre la porte, Royer-Collard le suivant toujours.)

« R.-C. (pour revenir sur ses paroles). — Eh ! mais je crois qu'il y aura deux élections.

« A. DE V. — Monsieur, je n'en sais absolument rien.

« R.-C. — Si vous ne le savez pas, comment le saurais-je?

« A. DE V. — Parce que vous êtes de l'Académie et que je n'en suis pas; je sais seulement que je me présente au fauteuil de M. Frayssinous.

« R.-C. — Et quelles autres personnes?

« A. DE V. — Je n'en sais rien, Monsieur, et ne dois pas le savoir.

(Ici il lui tourne le dos, remet son chapeau et sort sans le saluer; tandis que Royer-Collard reste tenant la porte et disant : « Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer. »)



IV. ARTICLE DE LA REVUE DES DEUX MONDES

« La bibliothèque Charpentier vient de s'enrichir des œuvres complètes de M. Alfred de Vigny. On ne peut douter que cette publication ne trouve bon accueil chez les nombreux amis de ce talent délicat et fin. Nous ne reviendrons pas sur des œuvres que nous avons souvent appréciées; pourtant, à une époque où le sentiment de l'art sérieux tend à s'altérer et à se perdre, il n'est pas inutile peut-être de signaler encore une fois les qualités communes aux productions trop rares de M. de Vigny : l'élévation soutenue de la pensée et la sévère pureté du style. C'est jeudi prochain

que l'Académie française doit nommer les successeurs aux sièges laissés vacants par la mort de MM. Frayssinous et Duval. On sait que M. de Vigny est au nombre des candidats pour la succession de l'évêque d'Hermopolis. Il a prévenu l'Académie que, dans le cas où il ne serait point nommé au fauteuil de M. Frayssinous, il se reporterait candidat pour celui de M. Duval. On s'étonnerait à bon droit qu'une de ces deux successions ne fût point offerte par l'Académie française à l'auteur de *Cinq-Mars* et de *Stello*. »



V. HISTORIQUE DU ROMANTISME PAR VIGNY

« Depuis peu d'années la paix régnait avec la restauration. Tout semblait pour longtemps immobile. Il se trouva quelques hommes très-jeunes alors, épars, inconnus l'un à l'autre, qui méditaient une poésie nouvelle. — Chacun d'eux, dans le silence, avait senti sa mission dans son cœur. Aucun d'eux ne sortit de sa retraite que son œuvre ne fût déjà formée. Lorsqu'ils se virent mutuellement, ils marchèrent l'un vers l'autre, se reconnurent pour frères et se donnèrent la main. Ils se parlèrent, s'étonnèrent d'avoir senti, dans les mêmes temps, le même besoin d'innovation et de

l'avoir conçu dans des inventions et des formes totalement diverses. Ils se confièrent leurs idées d'abord, puis leurs sentiments et (comment s'en étonnerait-on ?) éprouvèrent l'un pour l'autre une amitié qui dure encore aujourd'hui. Ensuite chacun se retira et suivit sa destinée. Depuis ces jours de calme, ils n'ont cessé d'alterner leurs écrits ou leurs chants. Séparés par le cours même de la vie et ses diversions imprévues, s'ils se rencontraient, c'était pour s'encourager, par un mot, à la lutte éternelle des idées contre l'indifférence et contre l'esprit fatal de retardement qui engourdit les plus ardentes nations dans les temps où il ne se trouve personne qui leur donne une salutaire secousse. Leurs œuvres se multiplièrent. Dans ce champ libre nouvellement conquis, chacun prit la voie où l'appelait l'idéal qu'il poursuivait et qu'il voyait marcher devant lui. Soit que les uns aient donné leurs soins au coloris et à la forme pittoresque, aux nouveautés et au renouvellement du rythme, soit que d'autres, épris à la fois des détails savants de l'élocution et des formes du dessin le plus pur, aient aimé par-dessus tout à renfermer dans leurs compositions l'examen des questions sociales et des doctrines psychologiques et spiritualistes, il n'en est pas moins vrai que, tout en conservant leur physionomie particulière et leur caractère individuel, ils marchèrent tous du même pas, vers le même but, et que leur rénovation fut complète sur tous

les points. — Le nom qui lui fut donné était depuis longtemps français et puisé dans les origines de notre langue romane; il avait toujours exprimé le sentiment mélancolique produit dans l'âme par les aspects de la nature et des grandes ruines, par la majesté des horizons et les bruits indéfinissables des belles solitudes.

« La poésie épique, lyrique, élégiaque, le théâtre, le roman reprirent une nouvelle vie et entrèrent dans des voies, où la France n'avait pas encore posé le pied. Le style qui s'affaissait fut raffermi. — Tous les genres d'écrits se transformèrent, toutes les armures furent retrempées; il n'est pas jusqu'à l'histoire, et même la chaire sacrée, qui n'aient reçu et gardé cette empreinte.

« Les arts ont ressenti profondément cette commotion électrique. L'architecture, la sculpture, se sont émues et ont frémi sous des formes neuves; la peinture s'est colorée d'une autre lumière; la musique, sous ce souffle ardent, a fait entendre des harmonies plus larges et plus puissantes.

« A ces marques certaines le pays a reconnu et proclamé par ses sympathies l'avènement d'une école nouvelle. En effet, dans les œuvres de l'art, tout ce qui passionne aujourd'hui la nation a puisé la vie à ses sources. Il est arrivé que ceux qui semblaient combattre l'innovation prenaient involontairement sa marche, et

lors même que des réactions ont été tentées, elles n'ont eu quelque succès qu'à la condition d'emprunter les plus essentielles de ses formes. Il appartient à l'histoire des lettres de constater la formation et l'influence des grandes écoles. Il serait ingrat de les nier, injuste et presque coupable de s'efforcer d'en effacer la trace ; car, ainsi que les couches du globe sont les monuments de la nature et marquent ses époques de formation successive, de même et aussi clairement dans la vie intellectuelle de l'humanité, les grandes écoles de poésie et de philosophie ont marqué les degrés de ce que j'oserai appeler : l'échelle continue des idées. Votre sagesse, Messieurs, a su ne point se laisser éblouir et entraîner tout d'abord par les applaudissements et les transports publics, et elle a voulu attendre que le temps les eût prolongés et confirmés. Mais aussi, sans tenir compte des vaines attaques, des dénominations puériles, des critiques violentes, et considérant sans doute que les excommunications littéraires ne sont pas toutes infaillibles, vous avez reçu lentement et à de longs intervalles les hommes qui, les premiers, avaient ouvert les écluses à des eaux régénératrices. »



VI. ARTICLE DE SAINTE-BEUVE

« M. de Vigny avait provoqué cette sorte d'explication en indiquant expressément lui-même (je ne veux pas dire en accusant) la lenteur qui ne permettait à l'Académie de se recruter parmi les générations nouvelles qu'à de *longs intervalles*. Et ici, il me semble qu'il n'a pas rendu entière justice à l'Académie. Depuis, en effet, que l'ancienne barrière a été forcée par l'entrée décisive de M. Victor Hugo, je ne vois pas que le groupe des écrivains plus ou moins novateurs ait tant à se plaindre, et, pour ne citer que les derniers élus, qu'est-ce donc que M. de Rémusat, M. Vitet, M. Mérimée, sinon des représentants eux-mêmes, et des plus distingués, de ces générations auxquelles M. de Vigny ne les croit point étrangers sans doute? Ce n'est donc plus à de *grands intervalles*, mais en sorte coup sur coup, que l'Académie leur a ouvert ses rangs.

« Elle est tout à fait hors de cause, et on n'en saurait faire qu'une question de préséance entre eux. »



VII. LETTRE DE SAINTE-BEUVE

Il est intéressant de rapprocher de la lettre de Vigny celle de Sainte-Beuve à Baudelaire sur le même

sujet. Tout ce que l'auteur de *Joseph Delorme* dit à l'auteur des *Fleurs du Mal* est d'un goût parfait.

Je donne, d'après l'original qui est entre les mains de M. Bovet, cette lettre qui, d'ailleurs, n'est pas inédite. Elle figure dans la Correspondance publiée par M. C. Lévy :

« Mon cher ami,

« Ce 20.

« J'ai reçu votre joli volume, et j'ai à vous remercier d'abord des mots aimables dont vous l'avez accompagné ; vous m'avez depuis longtemps accoutumé à vos bons et fidèles sentimens à mon égard. Je connaissais quelques-uns de vos vers pour les avoir lus dans divers recueils ; réunis, ils font un tout autre effet. Vous dire que cet effet général est triste ne saurait vous étonner ; c'est ce que vous avez voulu. Vous dire que [vous] n'avez reculé, en rassemblant vos fleurs, devant aucune sorte d'image et de couleur, si effrayante et affligeante qu'elle fût, vous le savez mieux que moi ; c'est ce que vous avez voulu encore. Vous êtes bien un poète de l'école de l'art, et il y aurait à l'occasion de ce livre, si l'on parlait entre soi, beaucoup de remarques à faire. Vous êtes, vous aussi, de ceux qui cherchent de la poésie partout ; et comme, avant vous, d'autres l'avaient cherchée dans des régions tout ouvertes et toutes différentes, comme on vous avait peu laissé d'espace, comme les champs terrestres et célestes étaient à peu près tous moissonnés et que, depuis trente ans et plus,

les lyriques, sous toutes les formes, sont à l'œuvre, venu si tard et le dernier, vous vous êtes dit, j'imagine : « Eh ! bien, j'en trouverai encore de la poésie, et j'en trouverai là où nul ne s'était avisé de la cueillir et de l'exprimer. » Et vous avez pris l'enfer, vous vous êtes fait diable, vous avez voulu arracher leurs secrets aux démons de la nuit. En faisant cela avec subtilité, avec raffinement, avec un talent curieux et un abandon quasi *précieux* d'expression, en *perlant* le détail, en *pétrarquisant* sur l'horrible, vous avez l'air de vous être joué ; vous avez pourtant souffert, vous vous êtes rongé à promener vos ennuis, vos cauchemars, vos tortures morales ; vous avez dû beaucoup souffrir, mon cher enfant. Cette tristesse particulière, qui ressort de vos pages et où je reconnais le dernier symptôme d'une génération malade dont les aînés nous sont très-connus, est aussi ce qui vous sera compté.

« Vous dites quelque part, en marquant le réveil spirituel qui se fait le matin après les nuits mal passées, que lorsque *l'aube blanche et vermeille* se montre tout à coup, apparaît en compagnie de *l'Idéal rongeur*, à ce moment, par une sorte d'expiation vengeresse,

« dans la brute assoupi un ange se réveille ! »

C'est cet ange que j'invoque en vous et qu'il faut cultiver. Que si vous l'eussiez fait intervenir un peu plus souvent, en deux ou trois endroits bien distincts, cela eût suffi pour que votre pensée se dégagât, pour que

tous ces rêves du mal, toutes ces formes obscures et tous ces bizarres entrelacements où s'est lassée votre fantaisie, parussent dans leur vrai jour, c'est-à-dire à demi dispersés déjà et prêts à s'enfuir devant la lumière. Votre livre alors eût offert comme une *tentation de saint Antoine* au moment où l'aube approche et où l'on sent qu'elle va cesser.

« C'est ainsi que je me le figure et que je le comprends. Il faut le moins qu'on peut se citer en exemple, mais nous aussi, il y a trente ans, nous avons cherché de la poésie là où nous avons pu. Bien des champs aussi étaient déjà moissonnés, et les plus beaux lauriers étaient coupés. Je me rappelle dans quelle situation douloureuse d'esprit et d'âme j'ai fait *Joseph Delorme*, et je suis encore étonné, quand il m'arrive (ce qui m'arrive rarement) de rouvrir ce petit volume, de ce que j'ai osé y dire, y exprimer. Mais, en obéissant à l'impulsion et au progrès naturel de mes sentiments, j'ai écrit l'année suivante un recueil, bien imparfait encore, mais animé d'une inspiration douce et plus pure, *les Consolations*, et, grâce à ce simple développement en mieux, on m'a à peu près pardonné.

« Laissez-moi vous donner un conseil qui surprendrait ceux qui ne vous connaissent pas : vous vous défiez trop de la passion, c'est chez vous une théorie. Vous accordez trop à l'esprit, à la combinaison. Laissez-vous faire, ne craignez pas tant de sentir

comme les autres, n'ayez jamais peur d'être trop commun ; vous aurez toujours assez, dans votre finesse d'expression, de quoi vous distinguer.

« Je ne veux pas non plus paraître plus prude à vos yeux que je ne suis. J'aime plus d'une pièce de votre volume, les *Tristesses de la Lune*, par exemple, joli sonnet qui semble de quelque poète anglais contemporain de la jeunesse de Shakspeare. Il n'est pas jusqu'à ces stances à *celle qui est trop gaie*, qui ne me semblent exquisés d'exécution. Pourquoi cette pièce n'est-elle pas en latin ou plutôt en grec et comprise dans la section des *Erotica* de l'*Anthologie*? Le savant Brunck l'aurait recueillie dans ses *Analecta veterum Poetarum*; le président Bouhier et La Monnoye, c'est-à-dire des hommes d'autorité et de mœurs graves (*castissimæ vitæ morumque integerrimorum*) l'auraient commentée sans honte, et nous y mettrions le signet pour les amateurs, *Tange Chloën semel arrogantem*...

« Mais, encore une fois, il ne s'agit pas de cela ni de compliments. J'ai plutôt envie de gronder ; et si je me promenais avec vous au bord de la mer, le long d'une falaise, sans prétendre à faire le mentor, je tâcherais de vous donner un croc en jambe, mon cher ami, et de vous jeter brusquement à l'eau pour que vous, qui savez nager, vous alliez désormais sous le soleil et en plein courant.

« Tout à vous

« SAINTE-BEUVE. »

VIII. ÉLECTION DE FÉVRIER MDCCCLXII

Voici, d'après le *Journal des Débats* du 7 février 1862, le résultat des treize scrutins pour l'élection d'un académicien en remplacement de Scribe :

Il y avait 28 membres votants; la majorité absolue était de 15 voix.

1^{er} scrutin : M. Autran, 8; — M. Camille Doucet, 7; — M. Cuvillier-Fleury 6; — M. Mazères, 4; — M. Octave Feuillet, 2; — M. Geruzet, 1.

2^o scrutin : M. Camille Doucet, 11; — M. Doucet, 8; — M. Cuvillier-Fleury, 7; — M. Mazères, 1; — M. Feuillet, 1.

3^e scrutin : M. Doucet, 10; — M. Autran, 9; — M. Cuvillier-Fleury, 7; — M. Feuillet, 1; — M. Mazères, 1.

4^o scrutin : M. Doucet, 10; — M. Autran, 9; — M. Cuvillier-Fleury, 8; — M. Feuillet, 1.

5^e scrutin : M. Doucet, 11; — M. Autran, 9; — M. Cuvillier-Fleury, 7; — M. Feuillet, 1.

6^o scrutin : M. Doucet, 11; — M. Autran, 10; — M. Cuvillier-Fleury, 5; — M. Feuillet, 1; — M. Geruzet, 1.³

7^e scrutin : M. Doucet, 11; — M. Autran, 10; — M. Cuvillier-Fleury, 6; — M. Feuillet, 1.

8^o scrutin : M. Doucet, 12; — M. Autran, 9; — M. Cuvillier-Fleury, 6; — M. Feuillet, 1.

9^o scrutin : M. Doucet, 11 ; — M. Aufran, 10 ; —
M. Cuvillier-Fleury, 6 ; — M. Feuillet, 1.

10^o scrutin : M. Doucet, 12 ; — M. Aufran, 12 ; —
M. Cuvillier-Fleury, 3 ; — M. Feuillet, 1.

11^o scrutin : M. Doucet, 14 ; M. Aufran, 11 ; —
M. Cuvillier-Fleury, 3.

12^o scrutin : M. Doucet, 14 ; — M. Aufran, 12 ; —
M. Cuvillier-Fleury, 2.

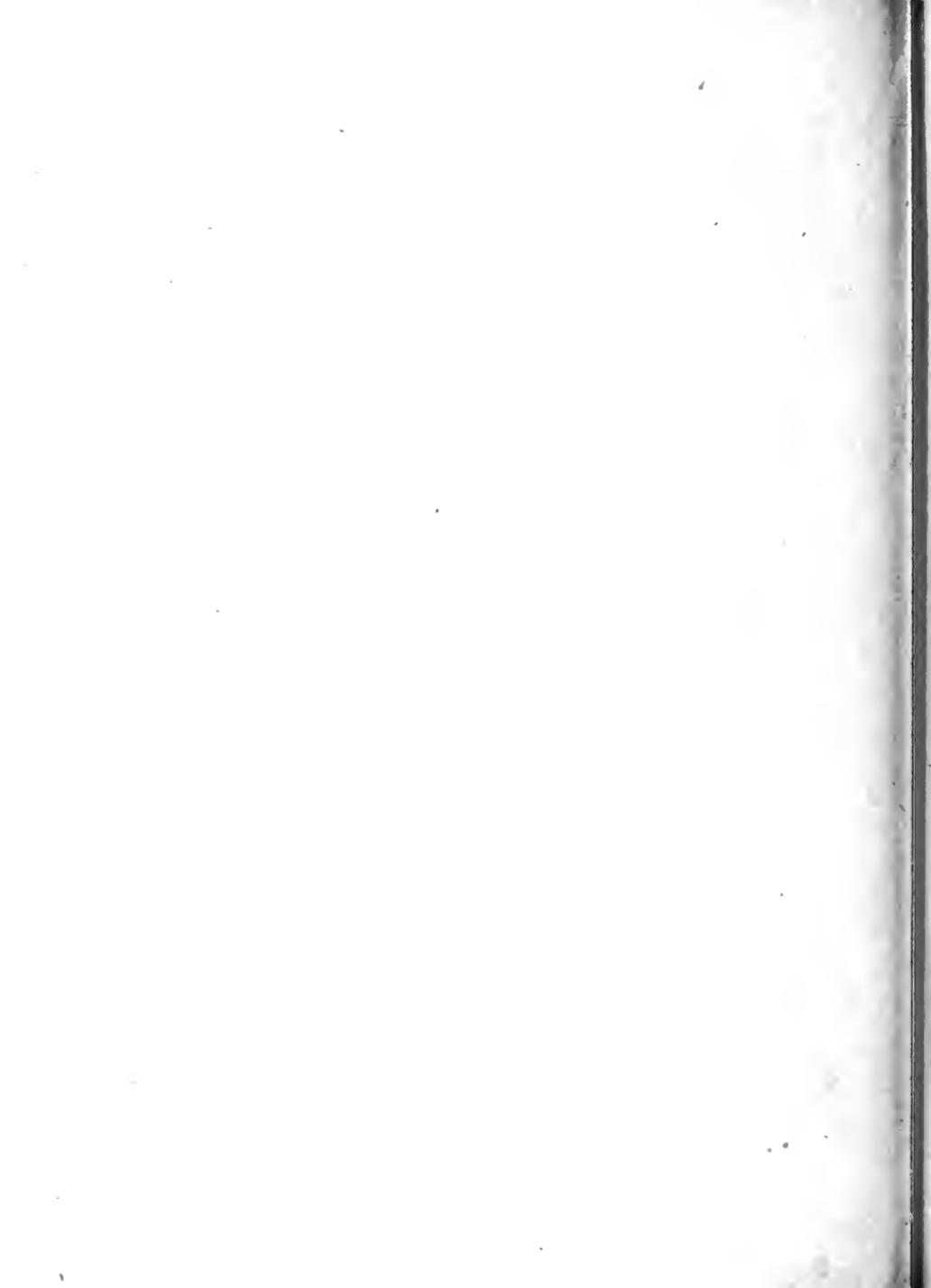
13^o scrutin : M. Doucet, 13 ; — M. Aufran, 11 ; —
M. Cuvillier-Fleury, 4.





TABLES







TABLES



I. TABLE DES CHAPITRES

| | |
|--|-----|
| Lettre-Préface. | vi |
| L'Académie française en 1842. | 3 |
| Candidature d'Alfred de Vigny. | 8 |
| Élection et discours de réception d'Alfred de Vigny. | 42 |
| Les candidats en 1861. | 59 |
| Charles Baudelaire. | 70 |
| Pièces justificatives | 119 |



II. TABLE ANALYTIQUE

- ACADÉMIE FRANÇAISE. Son état en 1842, 3 et suiv. — Jugement de Guiraud sur elle, 15. — Ne donne que la majorité aux hommes de lettres, 25. — Les discours de réception, 45. — Considération à son sujet, 114.
- ALLETZ (Édouard). Candidat à l'Académie, 30.
- ANCELOT. Membre de l'Académie en 1842, 4.
- ASSELINEAU (Charles). Ami de Baudelaire, 72. — Billet de Baudelaire à lui adressé, 88.
- AUGIER (Émile). Baudelaire demande à Asselineau s'il doit rendre visite à cet académicien, 88. — Peu ménagé par Baudelaire et ses amis, 88.
- AUTRAN (Joseph). Candidat à l'Académie, 60. — Obtient douze voix pour le fauteuil de Scribe, 101.
- BALLANCHE (P.-Ant.). Candidat à l'Académie, 14, 16. — Est élu en remplacement d'Alexandre Duval, 19.
- BANVILLE (Théodore de). Ami de Baudelaire, 72. — Écrit dans le *Boulevard*, 107.
- BAOUR-LORMIAN. Membre de l'Académie en 1842, 4. — Reçoit la visite de Vigny, 17.
- BARANTE (le baron de). Membre de l'Académie en 1842, 6. — Reçoit la visite de Vigny, 28.
- BAUDELAIRE (Charles). Pose sa candidature au fauteuil de Scribe, 68. — Sa biographie, 70 à 80. — Fait ses visites académiques, 82. — Ami de Sainte-Beuve, 83. — Lettre à Vigny, 84. — Visite et nouvelle lettre à Vigny, 85. — Billet à Asselineau, 88. — Loué par Sainte-Beuve dans un article, 89 et 90. — Veut opter pour le fauteuil du Père Lacordaire et informe de ce projet

Sainte-Beuve et Vigny, 92. — Lettre de Sainte-Beuve à lui adressée, 98. — Lettre de Vigny à lui adressée, 99. — N'obtient aucune voix dans une élection pour le fauteuil de Scribe, 102. — Lettre de Sainte-Beuve à lui adressée, 102. — Se désiste de sa candidature, 103. — Ce désistement est accepté avec faveur par l'Académie, 103. — Lettres à Vigny, 105, 109. — Envoie du pain d'épice à Sainte-Beuve, 110. — Est frappé de folie, 112. — Lettre de Sainte-Beuve à lui adressée sur les *Fleurs du Mal*, 133.

BELMONTET (Louis). Candidat à l'Académie, 61.

BONJOUR (Casimir). Candidat à l'Académie, 39.

BOVET (M. Alfred). Possède les originaux des documents publiés dans ce volume, vii.

BRIFAUT (Charles). Membre de l'Académie en 1842, 4.

BROGLIE (Albert de). Candidat à l'Académie, 67. — Élu en remplacement du Père Lacordaire, 112.

CAMPENON (Vincent). Membre de l'Académie en 1842, 5.
— Sa mort, 34. — Est remplacé par Saint-Marc Girardin, 38.

CARJAT (Étienne). Directeur du journal *le Boulevard*, 107.

CARNÉ (le comte Louis de). Candidat à l'Académie, 68.

CHAMPFLEURY (Jules). Ami de Baudelaire, 72.

CHATEAUBRIAND (le vicomte de). Doyen de l'Académie en 1842, 3. — Reçoit la visite de Vigny, 17.

COUSIN (Victor). Membre de l'Académie en 1842, 5.

CUVILLIER-FLEURY (A.-A.). Examine dans le *Journal des Débats* les titres académiques de Vigny, 19. — Candidat à l'Académie, 63. — Obtient deux voix pour le fauteuil de Scribe, 102.

- DELAVIGNE (Casimir). Membre de l'Académie en 1842, 4.
 — Reçoit la visite de Vigny, 27. — Sa mort, 34. — On procède à son remplacement, mais aucun candidat n'obtient la majorité, 38. — Est remplacé par Sainte-Beuve, 40.
- DESCHAMPS (Émile). Candidat à l'Académie, 37, 44.
- DOUCET (Camille). Candidat à l'Académie, 61. — Obtient douze voix pour le fauteuil de Scribe, 101.
- DROZ. Membre de l'Académie en 1842, 6.
- DUPATY (Emmanuel). Membre de l'Académie en 1842, 5.
- DUPIN aîné. Membre de l'Académie en 1842, 6.
- DUVAL (Alexandre). Membre de l'Académie en 1842, 4. — Sa mort, 7. — Est remplacé par Ballanche, 19.
- EMPIS (Ad.-Dom.-Florent.-Jos.). Candidat à l'Académie, 44. — Collaborateur de Mazères, 64.
- ÉTIENNE. Membre de l'Académie en 1842, 5. — Sa mort, 42. — Son éloge par Vigny, 47.
- FÉLETZ (l'abbé de). Membre de l'Académie en 1842, 6.
- FEUILLET (Octave). Candidat à l'Académie, 65. — Obtient une voix pour le fauteuil de Scribe, 102. — Élu en remplacement de Scribe, 111.
- FLOURENS. Membre de l'Académie en 1842, 6.
- FRANCE (M. Anatole). Biographe d'Alfred de Vigny, 8.
- FRAYSSINOUS (Denis-Ant.-Luc). Son fauteuil est vacant, 7. — Est remplacé par le chancelier Pasquier, 19.
- GAUTIER (Théophile). Habite l'hôtel Pimodan, 71. — Se lie avec Baudelaire, 73.
- GERUZEZ (Eugène). Candidat à l'Académie, 63.
- GOZLAN (Léon). Candidat à l'Académie, 62.

- GUILLON (l'abbé). Candidat à l'Académie, 16.
- GUIRAUD (le baron Alexandre). Membre de l'Académie en 1842, 4. — Ami d'Alfred de Vigny, 9. — Sa biographie, 10. — Lettres de lui à Vigny, 14, 21, 28, 32, 35. — Lettre au ministre sur sa tragédie des *Machabées*, 119. — Sa mort, 122. — Jugé par Vigny, 122.
- GUIZOT. Membre de l'Académie en 1842, 5. — Reçoit la visite de Vigny, 27.
- HALEVY (Léon). Candidat à l'Académie, 65.
- HUGO (Victor). Membre de l'Académie en 1842, 5.
- JAY. Membre de l'Académie en 1842, 6.
- JOURNAL DES DÉBATS. Donne le résultat des scrutins académiques, 137.
- JOUY. Membre de l'Académie en 1842, 4.
- LACORDAIRE (le Père). Sa mort, 59. — Baudelaire aspire à le remplacer à l'Académie et exprime sa sympathie pour l'illustre dominicain, 94. — Remplacé par le prince Albert de Broglie, 112.
- LACRETELLE (Charles de). Un des doyens de l'Académie en 1842, 3.
- LACROIX (Jules). Candidat à l'Académie, 62.
- LAMARTINE (A. de). Membre de l'Académie en 1842, 5. — Cité dans une lettre de Guiraud, 14. — Reçoit la visite de Baudelaire, 82.
- LEBRUN (P.-Ant.). Membre de l'Académie en 1842, 4.
- LEROY (Onésime). Candidat à l'Académie, 40.
- MARTIN (Aimé). Candidat à l'Académie, 39.
- MAZÈRES (Ed.). Candidat à l'Académie, 64.
- MÉRIMÉE (Prosper). Pose sa candidature à l'Académie, 39.

- Élu membre de l'Académie en remplacement de Nodier, 40.
- MIGNET. Membre de l'Académie en 1842, 6.
- MOLÉ (le comte). Membre de l'Académie en 1842, 6. — Répond au discours de réception de Vigny, 50. — Est élu directeur de l'Académie, 54.
- NODIER (Charles). Membre de l'Académie en 1842, 6. — Sa mort, 37. — Remplacé par Mérimée, 40.
- PASQUIER (le duc). Candidat à l'Académie, 16. — Est élu en remplacement de Frayssinous, 19. — Reçoit la visite de Vigny, 34.
- PATIN (H.-Jos.-Guill.). Candidat à l'Académie, 16. — Jugé par Guiraud, 29. — Candidat pour la seconde fois, 30. — Sa fameuse phrase du chapeau, 31. — Est élu en remplacement de Roger, 32.
- PIMODAN (hôtel). Habité par Théophile Gautier et par Baudelaire, 71.
- POE (Edgard). Ses œuvres sont traduites par Baudelaire, 73. — Lettre de Baudelaire sur ses portraits, 74.
- PONGERVILLE. Membre de l'Académie en 1842, 5.
- PONSARD (Fr.). Baudelaire demande si cet académicien est lié avec Augier, 88. — Raillé amèrement par Baudelaire et ses amis, 88.
- POULET-MALASSIS (Aug.). Éditeur des *Fleurs du Mal*, 77.
- RATISBONNE (M. Louis). Exécuteur testamentaire de Vigny, 8. — A publié le *Journal d'un poète*, d'où sont tirées les pièces justificatives n^o II, p. 122, et III, p. 123.
- REVUE DES DEUX MONDES. A pour collaborateur Alfred de Vigny, 9. — Annonce l'élection du chancelier Pasquier et de Ballanche, 20. — Annonce l'élection de

- Sainte-Beuve et de Mérimée, 41. — Recommande Vigny pour le fauteuil d'Étienne, 43. — Apprécie le discours de réception de Vigny, 52. — Article sur Vigny, 127.
- ROGER (J.-F.). Membre de l'Académie en 1842, 5. — Sa mort, 20. — Est remplacé par Patin, 32.
- ROYER-COLLARD (P.-P.). Membre de l'Académie en 1842, 6. — Reçoit la visite de Vigny, 17. — Récit de la visite que lui fit Vigny, 123.
- SACY (Silvestre de). Reçoit la visite de Baudelaire, 82.
- SAINTE-MARC GIRARDIN. Candidat à l'Académie, 37. — Est élu en remplacement de Campenon, 38.
- SAINTE-AULAIRE (le comte de). Membre de l'Académie en 1842, 6.
- SAINTE-BEUVE (Ch.-Aug.). Candidat à l'Académie, 30, 37. — N'obtient pas la majorité pour remplacer Delavigne, 38. — Élu membre de l'Académie en remplacement de C. Delavigne, 40. — Apprécie dans la *Revue des Deux Mondes* le discours de réception de Vigny, 52. — Ami de Baudelaire, 83. — Consacre un article aux candidats et particulièrement à Baudelaire, 89 et 90. — Dissuade Baudelaire de briguer le fauteuil du Père Lacordaire, 98. — Écrit de nouveau à Baudelaire, 102, 103. — Reçoit de Baudelaire un présent de pain d'épice, 110. — Article sur Vigny, 132. — Lettre à Baudelaire sur les *Fleurs du Mal*, 132.
- SALVANDY (N. de). Membre de l'Académie en 1842, 6.
- SCRIBE (Eugène). Membre de l'Académie en 1842, 5. — Sa mort, 59. — Élection inutile pour le remplacer, 101. — Remplacé par M. Octave Feuillet, 111.
- SÉGUR (Philippe de). Membre de l'Académie en 1842, 6.

- SOUMET (Alexandre). Membre de l'Académie en 1842, 4.
— Est souffrant, 24. — Remplacé par Vitet, 44.
- THIERS (Adolphe). Membre de l'Académie en 1842, 6. —
Reçoit la visite de Vigny, 18.
- TISSOT. Membre de l'Académie en 1842, 5.
- TOCQUEVILLE (Alexis de). Membre de l'Académie en
1842, 6.
- TOURNEUX (M. Maurice). Fournit le portrait reproduit
dans le volume, XII.
- VATOUT. Candidat à l'Académie, 16, 30, 37.
- VIENNET (P.-Guill.). Membre de l'Académie en 1842, 4.
— Reçoit la visite de Baudelaire, 82.
- VIGNY (Alfred de). Se présente à l'Académie, 8. — Lettre
de Guiraud à lui adressée, 14. — Fait ses visites, 17. —
Cuvillier-Fleury examine ses titres, 19. — Échoue contre
le chancelier Pasquier et Ballanche, 19. — Se présente
pour remplacer Roger, 21. — Lettre de Guiraud à lui
adressée, 21. — Recommence ses visites, 27. — Lettre
de Guiraud à lui adressée, 28. — Échoue contre Patin,
31. — Lettre de Guiraud à lui adressée, 32. — Aspire
aux fauteuils de Campenon et de Casimir Delavigne, 34.
— Lettre de Guiraud à lui adressée, 35. — Échoue
contre Saint-Marc Girardin, 38. — Échoue contre Sainte-
Beuve et Mérimée, 40. — Recommandé par la *Revue
des Deux Mondes* pour le fauteuil d'Étienne, 43. — Est
élu en remplacement d'Étienne, 44. — Prononce son
discours de réception, 46. — Subit une verte réponse
du comte Molé, 50. — Refuse d'être présenté au Roi
par le comte Molé, 53. — Est reçu par Louis-Philippe,
54. — Lettres de Baudelaire à lui adressées, 84, 85,
92. — Lettre à Baudelaire, 99. — Lettres de Baudelaire

à lui adressées, 105, 109. — A un cancer à l'estomac, 109. — Sa mort, 112. — Fragment de son discours de réception, 125.

VILLEMAM (Abel). Membre de l'Académie en 1842, 5. — Secrétaire perpétuel, 6. — Reçoit la visite de Baudelaire, 82.

VITET (L.). Élu membre de l'Académie en remplacement de Soumet, 44. — Élu chancelier de l'Académie, 54.



III. TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|---|-----|
| Vue de l'hôtel Pimodan, ancien hôtel de Lauzun, situé quai d'Anjou, n° 17; au fond, le pont Marie. . | vii |
| Vue de la maison habitée par Alfred de Vigny, rue des Écuries-d'Artois, n° 6. | xii |
| Frontispice représentant une figure allégorique de l'Académie française; elle tient la couronne d'olivier et la branche de chêne. Cette figure est inspirée de l'allégorie que Roëttiers composa en 1747, comme un hommage à l'Académie française, avec la légende : <i>non una fronde coronat</i> . Ce n'est pas, il est vrai, la devise officielle de cette Académie, qui n'a pas craint de graver sur son sceau et sur ses jetons l'orgueilleuse légende : A L'IMMORTALITÉ (voir <i>Histoire de l'Académie française</i> , par Pellisson et d'Olivet, édition Ch. Rivet, p. 56). Bien que Chamfort (<i>Des Académies</i> , Paris, 1791, in-8°, p. 7) ait essayé de jus- | |

tifier ce téméraire défi jeté aux siècles futurs par des lettrés dont la plupart sont oubliés de leur vivant même, nous avons préféré l'autre devise, plus modeste, parce qu'elle a, selon nous, le mérite d'évoquer l'une des plus belles traditions antiques. *Non una fronde coronat* nous rappelle le mode de couronnement usité dans les luttes de l'*Agon Capitolinus* fondé en l'an 186 par Domitien. Le vainqueur au concours de poésie grecque et latine recevait de la main de l'Empereur une couronne faite de feuilles de chêne et d'olivier, *mixta quercus oliva*, suivant l'expression de Stace (*Silves*, V, 3, 231). C'était au Capitole qu'était distribuée cette récompense, ardemment disputée par les plus grands poètes. L'institution de la couronne capitoline (*capitolina quercus*, Juvénal, VI, 387), survécut à la destruction de l'Empire et eut un haut prestige dans l'Italie du moyen âge. C'est toujours au Capitole qu'un sénateur romain couronnait du double feuillage le plus estimé des poètes, et Boccace, dans la Vie de Dante, raconte quelle gloire ce fut pour l'exilé florentin d'obtenir cette suprême récompense; Pétrarque aussi la reçut en 1341, comme un témoignage de l'admiration de ses contemporains. L'olivier était consacré à Minerve et le chêne à Jupiter. Il nous a semblé que les deux feuillages convenaient bien à l'Académie française, qui a pris pour inspiratrice la déesse de la Sagesse et qui a choisi pour ses réunions le jour réservé au maître des dieux. Il nous a plu de voir cette souveraine compagnie perpétuer la noble institution du couronnement capitolin en unissant le chêne et le laurier sur le front de ses élus.

| | |
|--|-----|
| Vue de l'Institut et du pont des Arts : dans le fond, le pont Neuf et la Cité. | 3 |
| Vue de la fontaine située au fond de la seconde cour de l'Institut : dans la niche, un buste de Minerve, sculpté par Bosio le fils. | 7 |
| Signature du baron Guiraud. | 16 |
| Vue du puits situé dans la troisième cour de l'Institut. | 42 |
| Vue de la salle où l'Académie tient ses séances publiques : au fond, la table du président et de ses assesseurs ; à droite et à gauche, les bancs en hémicycle où siègent les académiciens ; au centre, le petit bureau semi-lunaire auquel vient prendre place tout académicien qui fait une lecture publique. — Dans les séances solennelles de réception, le récipiendaire et le directeur qui lui répond ne quittent pas leurs bancs pour prononcer leurs discours | 55 |
| Vue de l'Institut. | 59 |
| Vue de la coupole de l'Institut dans l'axe de la rue Mazarine : à droite, la porte qui donne accès à la troisième cour du palais. | 70 |
| Signature de Charles Baudelaire. | 77 |
| Signature d'Alfred de Vigny. | 101 |
| Vue de la salle où l'Académie française tient ses séances particulières ; la table en fer à cheval autour de laquelle se groupent les immortels est entourée des quarante fauteuils : au centre, à gauche, on voit le bureau où siège le directeur entre le chancelier et le secrétaire perpétuel ; devant ce bureau, la petite table réservée à l'académicien qui fait une communication à ses collègues. | 116 |
| Médailon orné de la tête symbolique de l'Académie | |

| | |
|--|-----|
| française ; de chaque côté, des guirlandes de chêne et d'olivier | 119 |
| Médaillon représentant, sur une couronne, la chouette, attribut de Minerve ; en légende : <i>Non una fronde coronat</i> | 138 |
| Portrait d'Alfred de Vigny | 153 |
| Les petites vignettes semées dans le texte sont empruntées au symbolisme académique. | |





ALFRED DE VIGNY

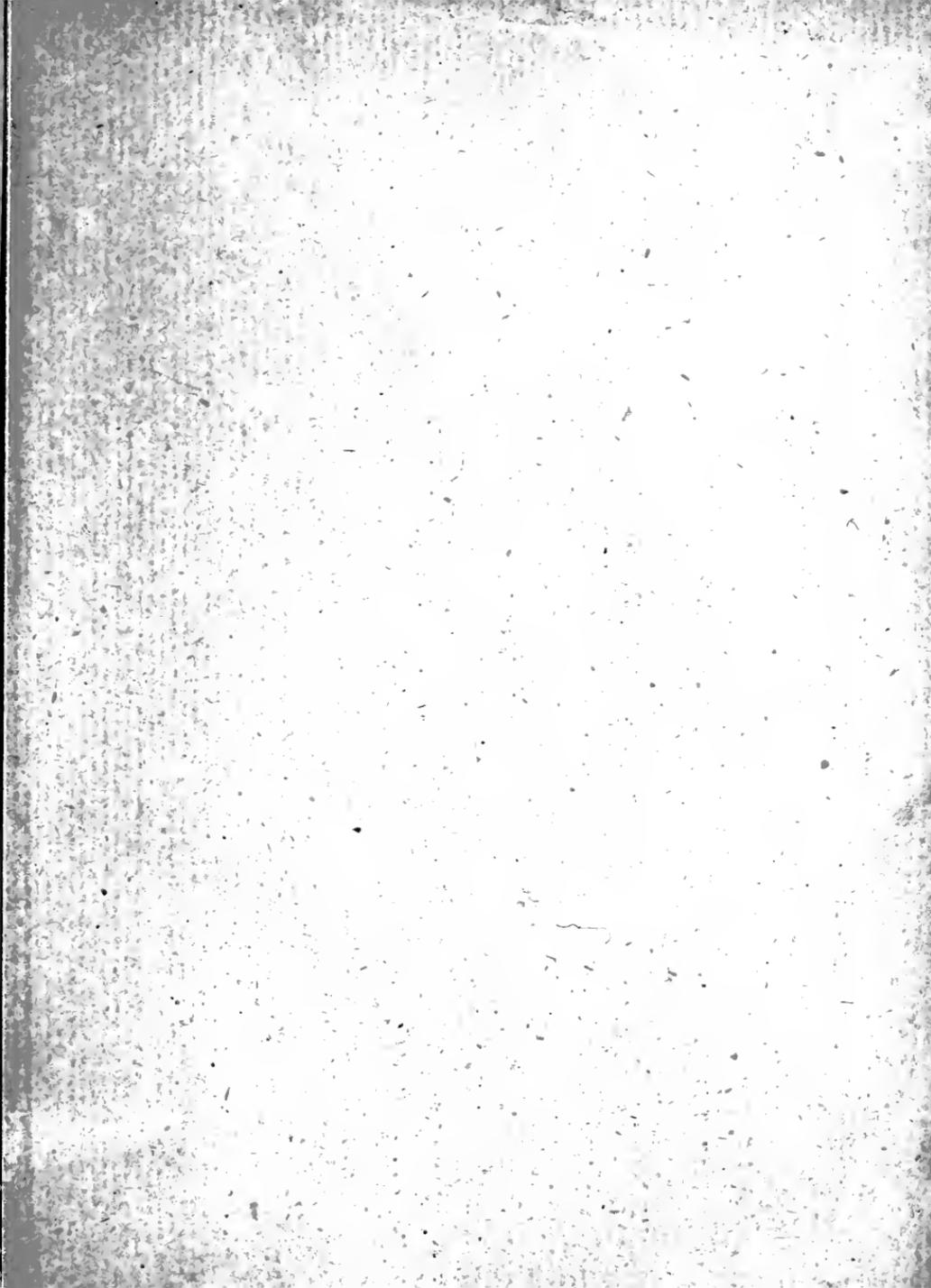
IMPRIMÉ

PAR

CL. MOTTEROZ

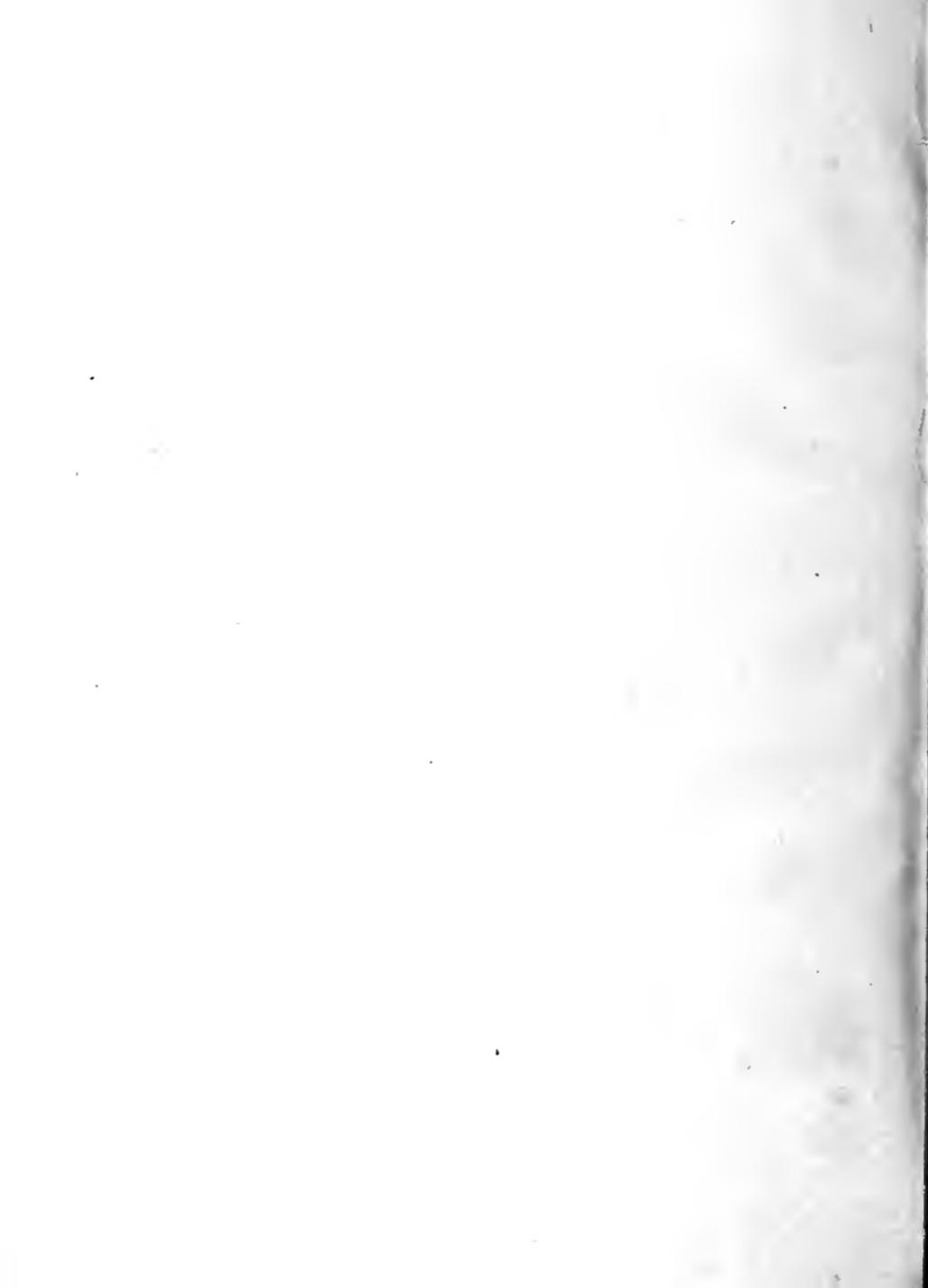
A

PARIS

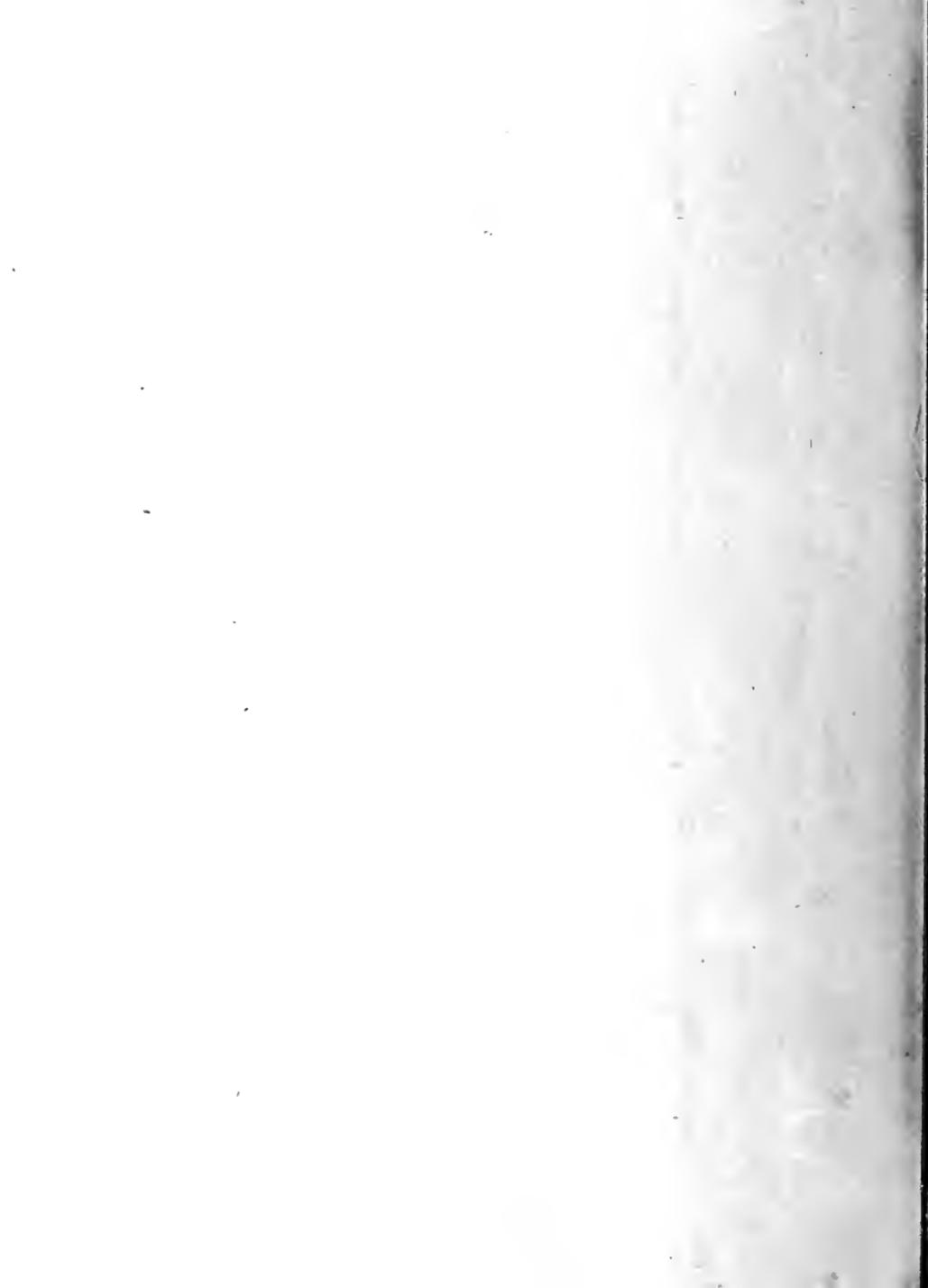


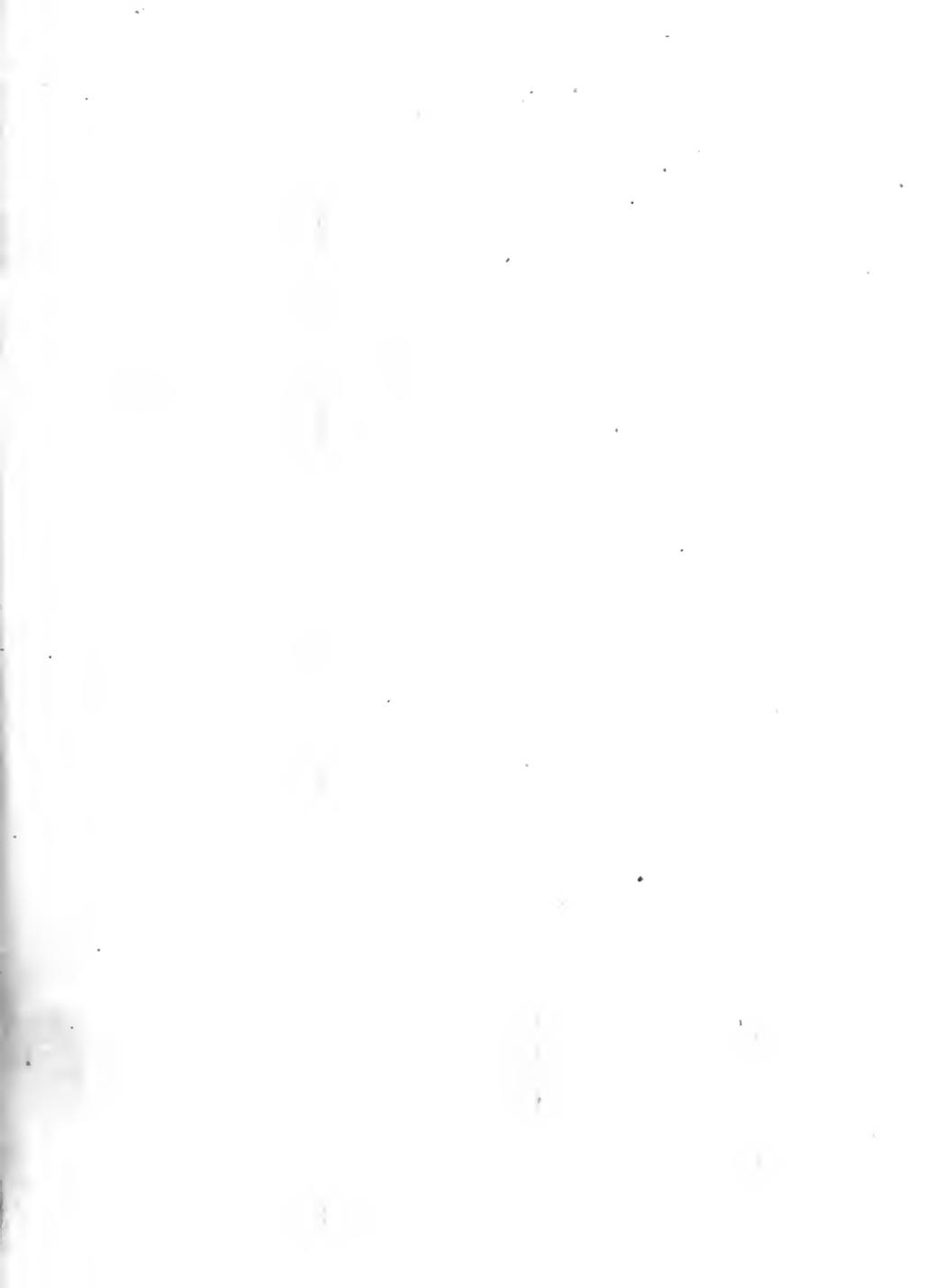












**La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance**

**The Library
University of Ottawa
Date due**

CE



a39003 003936266b

CE PQ 2474

.2504 1879

C02 CHARAVAY, ET A. DE VIGNY

ACC# 1228479



U D' / OF OTTAWA



| COLL | ROW | MODULE | SHELF | BOX | POS | C |
|------|-----|--------|-------|-----|-----|---|
| 333 | 02 | 08 | 08 | 06 | 21 | 0 |